

Nouvelle série - N° 154

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Année 2013

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
Nîmes
2014

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2013

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Hugues BOUSIGES, Préfet du Gard

Président : Michèle PALLIER

Vice-président : Robert CHAMBOREDON

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Henri HUGUES

Trésorier : Charles PUECH

Trésorier adjoint : Bernard FONTAINE

Bibliothécaire : Jean-Louis MEUNIER

Archiviste : Christiane LASSALLE

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, Nîmes.

© by Académie de Nîmes – 2014

ISSN 0755-8805

TABLE DES MATIÈRES

4 janvier. *Femmes en guerre, contre la guerre : Henriette Bourdon à Mende et Ada Gobetti à Turin*. Deuxième partie. Brigitte Maurin, membre résidant.

Où va la langue française ? par Gabriel Audisio, membre résidant..... 7

18 janvier. *Napoléon et la comète Impériale de 1811, découverte à Viviers (Ardèche) par Honoré de Flaugergues, correspondant et lauréat de l'Académie du Gard en 1809 et 1815*. Jean-Michel Faidit, correspondant, 15

25 janvier. *Le voyage en France au XVII^e siècle, lorsque Racine vint à Uzès*. par Martine Peyroche d'Aranud, correspondant 27

8 février. **Réception de Vanessa Ritter**, membre résidant 35

22 février. **Séance administrative** 51

1^{er} mars. **Réception de Jean Matouk**, membre résidant 89

15 mars. *Marcel Coulon et le prix Moréas. Petite histoire d'un prix de poésie*. par Jean-Marc Canonge 109

22 mars. *Les vaudois du Piémont en Allemagne : quelle insertion ? (17^e-19^e siècle)* par Gabriel Audisio, membre résidant 113

5 avril. *Le procureur de la République: un grand communicant ?* par Michel Belin, correspondant 119

26 avril. *Histoire de l'occupation des fauteuils de l'Académie de Nîmes*. par Christiane Lassalle, membre résidant et Bernard Moreau, membre non résidant 123

3 mai. **Réception des correspondants : Evelyne Brandts et Frédéric Auriol. Présentation de la bibliothèque de Maurice Agulhon, professeur au Collège de France et membre non résidant** par Robert Chamboredon, vice président 129

24 mai. *Le paysan cévenol au XVIII^e siècle: un paysan hors norme ?* par Richard Bousiges, correspondant..... 145

7 juin. *Djoha, Goha, Hodja, Giufà, Joan l'an près,... un humour méditerranéen transculturel et a-religieux.* par Guy Dugas, correspondant 151

21 juin. *Le Livre d'Or de la ville de Nîmes du 12 octobre 1924 au 17 septembre 2012.* par Daniel J. Valade, membre résidant..... 157

11 octobre. *Les différentes composantes de l'Islam et leur positionnement théologique et idéologique dans le monde.* par Pierre Mutin, correspondant..... 163

25 octobre, **Réception de Pascal Trarieux, membre résidant**..... 173

8 novembre. *Les Écoles de la Revanche : France, 1870-1918 ; Allemagne, 1918-1945* par Rainer Riemenschneider, correspondant ... 191

22 novembre. **Séance administrative** 197

6 décembre. *Retour à l'édition originale d'Eupalinos de Paul Valéry.* par René Ventura, correspondant..... 223

20 décembre, *Le mythe des Mères dans le création poétique : bénéfique ou maléfique ?* par Paule Plouvier, membre non résidant..... 229

FAITS ACADÉMIQUES

Élection du président Mme Michèle Pallier et du vice-président M. Robert Chamboredon.....	8
Nomination de M. Jean Matouk, correspondant, récemment élu membre résidant, au grade d'officier de la Légion d'honneur.....	8
Passation de pouvoir entre M. René Chabert, président sortant et Mme Michèle Pallier, nouveau président.....	21
Réception de Mme Vanessa Ritter en qualité de membre résidant, éloge de Mme Marcelle Viala.....	44
Réception de M. Jean Matouk en qualité de membre résidant, éloge de M. André Costabel.....	96
Élection de Mme Évelyne Brandts et de M. Frédéric Auriol au titre de correspondants.....	54
Accueil des deux nouveaux correspondants, Mme Évelyne Brandts et de M. Frédéric Auriol.....	129
Notre confrère Carol Iancu, professeur d'Histoire contemporaine et directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme vient de recevoir le diplôme d'excellence: « Citoyen d'Honneur de la communauté juive roumaine d'Israël (2012) ».	
Par ailleurs, le Sénat de l'Université « Ovidius » de Constantza (Roumanie) vient de lui décerner le titre de Docteur honoris causa.....	146
Sortie annuelle de l'Académie aux Baux de Provence le 27 septembre.....	164
Participation à la Conférence nationale des académies les 4 et 11 octobre.....	165
Le groupe de réflexion « Arc méditerranéen » s'est déplacé à Marseille le 08 octobre pour la cinquième réunion interacadémique.....	165
Décès de M. le pasteur Aimé Bonifas, membre résidant.....	169

Décès de M. Guy Poulon (Philippe Sénart), membre non résidant	164
Participation de l'Académie aux Journées du Patrimoine.....	159
Réception de M. Pascal Trarieux, éloge de M. Charly Sam Jallatte....	180
Élection de M. Yvon Pradel en qualité de membre honoraire,.....	224
Élections de M. Robert Chamboredon en qualité de président et de M. Jean-Louis Meunier en qualité de vice-président pour l'année 2014.....	230

Séance du 4 janvier 2013

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de M. René Chabert**

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Poujoulat, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fabre, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Meunier, Moreau, Penchinat, Pradel, Puech, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Debant, Gardelle, Iancu, Meine, Sapède, Simon, Stephan, Travier.

Correspondants :

Présents : Mesdames Agussol, Bénéel, Giacomoni. Messieurs Belin, Chillet-Pijac, Dugas, Galligani, Hooreman, Krebs, Maréchal, René Maubon, Pontvieux, Ott, Ventura.

Excusés : Madame Ritter. MM. Launay, Matouk, Trarieux.

M. le président René Chabert prend la parole.

« Cette ouverture de séance est accompagnée de tous mes souhaits académiques pour cette nouvelle année 2013 avec en priorité mes vœux de santé, de sérénité et de souveraineté pour mon successeur. J'étends ces meilleures pensées à tous les membres de l'Académie, aux correspondants ainsi qu'à leur famille. J'espère que cet intermède entre

ces deux années vous a permis d'apprécier des moments exceptionnels. Toutefois, j'ai une pensée personnelle pour ceux qui n'ont pu vivre ces instants d'union familiale et éprouvent des difficultés. Elle s'adresse en priorité à notre confrère et ami Jacques Meine et à son épouse, affectés par l'accident très grave de leur fils et de notre consœur Monique Kuntz qui a été fragilisée mais se trouve actuellement en situation favorable. Vous me permettrez de ne pas passer sous silence l'événement du jour : notre confrère Yvon Pradel ici présent fête ses 87 ans aujourd'hui. À l'ordre du jour, nous avons l'élection du président et du vice-président pour 2013. »

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 16 novembre qui est adopté à l'unanimité moins huit abstentions.

Election du président et du vice-président :

Le président demande au Secrétaire perpétuel de procéder aux élections proposées par l'ordre du jour de cette séance.

Le président sortant proclame les résultats des élections : Mme Michèle Pallier est élue présidente de l'Académie de Nîmes et M. Robert Chamboredon est élu vice-président.

Vivement applaudis, ils prennent tour à tour la parole pour remercier leurs confrères du message de confiance ainsi adressé.

Courrier :

Nous avons reçu les vœux de Monseigneur Watebled, évêque de Nîmes, de M. le Sénateur-Maire Jean-Paul Fournier, de M. le Président du Conseil général Damien Alary.

De nombreux confrères ne pouvant pas participer à cette séance adressent à l'Académie leurs plus vifs souhaits de réussite et leurs meilleurs vœux.

Nous avons appris avec plaisir la promotion de M. Jean Matouk, correspondant, récemment élu membre résidant, au grade d'officier de

la Légion d'honneur. Nous lui adressons nos plus sincères et plus vives félicitations.

Nous avons appris la disparition du professeur Ch.-O. Carbonell, qui enseigna l'histoire contemporaine à l'université Paul Valéry de Montpellier, très connu des sociétés savantes de Nîmes, ami et confrère de Carol Iancu, membre non résidant et de Robert Chamboredon, membre résidant et président de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard.

Notre confrère Robert Chamboredon, président du jury Sydney Forado a adressé aux membres du jury ainsi qu'aux membres du bureau un texte qui devra servir de base de discussion pour la rédaction du règlement du prix Forado compte tenu de l'expérience acquise.

Après discussion, cette proposition de modification du règlement sera présentée lors de la prochaine séance administrative de février.

Ouvrages et bulletins:

M. le président remercie M. Jean-Luc Pontvieux, correspondant et président de l'association Maurice Aliger qui a adressé une très belle carte de vœux à l'Académie que l'on peut admirer sur le panneau du premier étage. M. Jean-Luc Pontvieux informe l'assemblée de la publication d'un livre et des expositions tournantes en Vaunage et à Nîmes, présentant les remarquables aquarelles dont Henry Newman, quaker anglais, illustra son journal de voyage à l'occasion de ses visites, sous le Second Empire, à la communauté quaker de Congénies.

Nous avons reçu :

- Le bulletin N°107 de la Société d'histoire du diocèse de Nîmes qui succède au Comité d'art chrétien. Créée le 28 juin 2012, la société est présidée par la Père André Chapus.
- Les Mémoires 2012 de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Le Secrétaire perpétuel demande aux académiciens de s'inscrire dans les commissions en répondant au courrier électronique qui va leur être adressé en fin de semaine.

M. le président René Chabert accueille à présent

Mme Brigitte Maurin-Farelle, membre résidant.

Chère consœur, au cours de la séance du 9 novembre 2012, nous avons entendu la première partie de votre communication intitulée : « Femmes en guerre, contre la guerre : Henriette Bourdon à Mende et Ada Gobetti à Turin. » Lors de cette séance et en avant-propos de la première partie, j'ai soigné votre présentation, d'ailleurs, je demande à ceux qui étaient absents de bien vouloir se référer au compte rendu du 9 novembre 2012 établi par notre secrétaire perpétuel, Monsieur Alain Aventurier.

Chère consœur, nous vous écoutons pour la suite et la fin de votre communication.

Notre consœur prend la parole.

Le troisième volet de la communication consacrée à Henriette Bourdon et à Ada Gobetti se proposait d'étudier un dernier aspect de « l'entre-deux » dans lequel les deux femmes avaient évolué pendant la période de l'occupation nazie (1942/44 pour l'une et 1943/45 pour l'autre). Au-delà de leur engagement total et impérieux dans une guerre dans la guerre (sauvetage des Juifs, participation des femmes) qui a été, en réalité, une guerre à la guerre, sans armes, au nom d'une prise de conscience spirituelle, morale, voire idéologique, il y a eu, chez l'une comme chez l'autre, un appel de l'écriture qui a constitué pour elles, à des époques différentes, un véritable acte de liberté.

« Celle qui croyait au Ciel » et qui enfreignait les lois du silence observées par les Cévenols lorsqu'il s'agissait d'évoquer le sauvetage des Juifs, récupère une tradition orale en réutilisant des schémas narratifs

de la tradition (complainte), des modèles et des situations (persécutions, Désert). Son texte, *Souvenirs de la guerre 1940-44*¹, s'inscrit dans la ligne de la « camisardisation » et constitue un système « fermé ».

En revanche « celle qui ne croyait pas au Ciel » ou si peu, donne corps, dans son *Diario partigiano*² à un projet littéraire ambitieux qui, en bouleversant les codes littéraires de l'autobiographie et du journal, est assez « ouvert » pour permettre à son auteure de raconter « sa » guerre (sa quête existentielle, son ambition consistant à poursuivre le Risorgimento et à « faire les Italiennes ») ; tout en répugnant, comme Henriette Bourdon, à la rhétorique et à l'héroïsation, elle réussit le pari de « décaler » son personnage qui, pour notre plus grand plaisir, glisse, à l'occasion, dans l'univers du roman.

Deux choix d'écriture - transmission de « voix du passé » et littéarité - que laissait présager l'étude du contexte historique et culturel dans lequel chacune d'elles s'était formée. C'est pourquoi l'exposé s'est terminé par la projection de deux diapositives. Le carnet de Ada Gobetti (conservé au Centro Gobetti, à Turin), en date du 28/11/1943, contenant ses annotations en anglais codé sur cette journée et, en regard, le traitement littéraire qui a été opéré mettant en relief la riche personnalité de Sandro Delmastro, étudiant juif, tué par les nazis le 05/04/1944 : l'ami de Primo Levi. Une autre diapositive permettait de prendre la mesure de la vie intellectuelle dans un « village sauveur », Saint-Germain-de-Calberte, par le biais d'une lettre de juin 1943 (saisie par le contrôle postal de la Lozère), écrite par une intellectuelle de la trempe de Ada Gobetti et déclarée « Juste » comme Henriette Bourdon : il s'agit de la femme du pasteur Gaston Martin, une Sèvrienne, agrégée de lettres classiques qui, entre autres, fait référence à la visite d'un « grand poète, ami de Gide, Duhamel, Claudel », aux discussions qui ont lieu au

1 Henriette Bourdon, *Souvenirs de la guerre 1940-44*, 1971, tapuscrit déposé à la Bibliothèque de la Société d'Histoire du Protestantisme Français (Paris, rue des Saints-Pères).

2 Ada Gobetti, *Diario partigiano*, Torino, Einaudi, 1956.

presbytère et... imprudemment en la présence des « réfugiés » juifs à l'hôtel de « ce coin perdu de montagne ».

Le président René Chabert accueille ensuite notre confrère Gabriel Audisio, second intervenant de cette séance.

**M. le président René Chabert accueille
M. Gabriel Audisio, membre résidant.**

Cher confrère,

Depuis 1998, vous occupez le siège laissé vacant par M. Jacques Larmat. Vous êtes agrégé, professeur émérite d'histoire moderne des universités. Vous avez soutenu une thèse consacrée aux Vaudois du Lubéron à Aix-en-Provence en 1984. Vous nous présentez aujourd'hui une courte communication, mais vous reviendrez à la charge dans quelques semaines, plus exactement le vendredi 22 mars, avec une nouvelle interrogation intitulée : « *Les Vaudois du Piémont en Allemagne : quelle insertion ? (XVII^e-XIX^e siècle)* ». À cette date, je ne serai plus président et je laisse le soin à mon successeur de présenter alors vos activités de recherches, vos publications, vos participations à des colloques internationaux ainsi que les activités satellites gravitant autour de votre personnalité.

Cher confrère, nous écoutons donc votre première communication de 2013.

Notre confrère Gabriel Audisio a proposé de s'exprimer sur le thème de « La langue et l'Académie : où va la langue française ? ». Voici un résumé de son intervention très appréciée par l'assemblée.

De par son origine et sa fonction, l'Académie se doit d'être attentive à la langue française, mission qu'avait espéré voir reprendre notre regretté confrère Paul Maubon. La presse écrite, la radio et la télévision méritent une attention spéciale, puisque les journalistes se trouvent à la jonction entre, d'une part, tous les domaines spécialisés et,

d'autre part, le public moyen du pays, auquel il faut parler une langue à la fois correcte et compréhensible. L'observation, pendant un an de cette presse, limitée aux informations et aux reportages - car destinés au public le plus large - a permis de repérer les nombreux termes ou expressions qui sont apparus récemment. Plutôt que d'en donner une liste, G. Audisio a rédigé un document les mettant en contexte. Il ne s'agit pas de porter un jugement et d'observer un fait : la langue vivante invente, elle évolue. Certains de ces termes resteront, d'autres, l'effet de mode passé, seront oubliés. Aucune autorité n'est en mesure de faire le partage. Seul le temps consacre l'usage.

La séance est levée à 18 heures.

*

* *

Séance du 18 janvier 2013

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de M. René Chabert.**

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Pougoulat, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Penchinat, Pradel, Puech, Simon.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Lassalle. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Fabre, Fougères, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Moreau, Sapède, Stephan, Travier et Valade.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénéel, Giacconi. Messieurs Belin, Bourrat, Chillet-Pijac, Dugas, Faidit, Kribs, Larnac, Pontvieux, Ott, Trarieux, Ventura.

Excusés : Madame Ritter. Messieurs Launay, Matouk.

M. le président René Chabert prend la parole.

Je déclare ouverte la séance ordinaire qui clôture mon mandat de Président. Cette séance appelle un ordre du jour avec la communication de M. Jean-Michel Faidit. Elle se parachèvera par le discours de passation de pouvoir à Mme le Président Michèle Pallier.

Le Secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 16 novembre qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

Courrier :

En nous souhaitant une belle année académique, Michel Christol, correspondant et professeur à la Sorbonne nous adresse le tiré-à-part d'un article concernant le site de Murviel-lès-Montpellier, mais qui touche aussi le territoire de la cité de Nîmes. Cet article a été transmis par messagerie électronique.

M. le sénateur-maire et notre confrère Daniel-J. Valade nous invitent ce vendredi à 18 heures à l'inauguration de l'Avenue Feuchères afin de célébrer l'embellissement du vaste plan d'aménagement Arènes-Esplanade-Feuchères.

Vendredi 25 janvier, à 18 heures, notre confrère Daniel-J. Valade nous invite également à l'inauguration du festival de la biographie avec Michèle Cotta et l'historien Jean Tullard en qualité de présidents d'honneur.

Invitations :

Jeudi 10 janvier à 11h, le président, le secrétaire perpétuel et notre confrère Charles Puech, président de chambre honoraire à la Cour d'Appel de Nîmes ont assisté à l'audience solennelle de la Cour d'Appel de Nîmes.

Mercredi 16 janvier, à 11 heures, le président et le secrétaire perpétuel ont assisté à l'audience solennelle de tribunal de Grande Instance de Nîmes. Le même jour à 18 heures, M. le président a assisté à la séance solennelle de rentrée du tribunal de commerce.

Mardi 22 janvier à 17 heures à la salle de conférences de Carré d'Art, notre confrère Jean-Louis Meunier nous invite à la séance des Bibliophiles où il s'exprimera sur le thème « Pierre André Benoit et Jean Hugo : une amitié en poésie ».

M. Guy Dugas, correspondant et directeur de l'IRIEC à l'Université Paul Valéry nous informe que la Comédie du Livre se tiendra à Montpellier du 7 au 9 juin 2013 et mettra le Maghreb à l'honneur.

Le programme de ces rencontres peut être consulté depuis le site de l'Académie.

Ouvrages et bulletins :

Nous venons de recevoir le bulletin N° 10 de l'association Guillaume de Nogart, présidée par notre confrère Bernard Moreau. Il est possible de le consulter sur le site de l'Académie au niveau de l'onglet « Informations ».

Le Secrétaire perpétuel informe l'assemblée de la composition des commissions pour l'année 2013 :

1- Commission des nominations des correspondants

C. Lassalle, R. Chalavet, C. Puech, B. Fontaine, M. Poujoulat, R. Chabert.

2- Commission du programme

C. Marès, B. Moreau, D.-J. Valade, R. Chabert, J. Galtier.

3- Commission des publications: Mémoires et bulletins.

P. Gouget, A. Herrmann, D. Bertrand-Fabre, B. Maurin-Farelle, J. Meine, J.-L. Meunier.

4- Commission des finances

C. Puech, R. Chalavet, B. Fontaine, A. Bruguerolle, B. Simon, A. Penchinat.

5- Commission de la bibliothèque et des archives :

J. Leroy, J.-L. Meunier, C. Lassalle, B. Moreau, G. Audisio, R. Stephan.

6- Commission du patrimoine :

H. Deronne, A. Bruguerolle, M. Poujoulat, H. Hugues, J.-L. Meunier, V. Ritter.

Groupe de travail sur les prix de l'Académie :

R. Chamboredon, M. Poujoulat, J.-L. Meunier, C. Marès, H. Deronne, B. Maurin-Farelle.

Groupe de réflexion « Arc méditerranéen ».

H. Deronne, C. Marès, C. Salenson, B. Simon, J.-L. Meunier, G. Dugas, P. Mutin.

Atelier cartes postales :

H. Deronne, M. Poujoulat, D. Bertrand-Fabre, M. Giacomoni, P. Gouget, V. Ritter, J.-M. Ott.

**M. le président René Chabert accueille à présent
M. Jean-Michel Faidit, correspondant.**

Monsieur Jean-Michel Faidit,

Vous avez été élu correspondant de l'Académie de Nîmes le 15 mars 2002. Vous avez été accueilli le vendredi 10 mai suivant par le Président Monsieur Yvon Pradel.

Vous êtes mathématicien de formation. Docteur en histoire de l'astronomie. Vous avez notamment sorti de l'oubli et relancé la Fête du Soleil célébrée par Flammarion et Eiffel à la Tour Eiffel avant 1914. Vous êtes rédacteur en chef et fondateur de la revue *Planétariums*, coordinateur d'un ouvrage de référence sur les limites de Roche aux

éditions Vuibert. Vous êtes aussi chroniqueur au Midi Libre depuis 1988. Lauréat de la Société Astronomique de France, vous partagez votre activité de diffusion scientifique entre cours, conférences, interventions scolaires et publications.

Vous nous avez présenté une communication sur Nîmes et l'astronomie.

Un parcours d'évocation pourrait relier vos sites d'observation à ceux du patrimoine si on passe par les rues dédiées à Séguier, Bonfa, Gergonne, Valz ou Bernard de la Treille.

Vous avez su souligner que l'astronomie locale a surtout fait l'objet de recherches de la part de mon regretté confrère et ami intime Monsieur André Nadal. Vous avez eu le bonheur de le connaître peu avant sa disparition en 1990. A sa mémoire vous avez dédié ce tour d'horizon intitulé «Tous azimuts».

Monsieur Faidit, votre spécialité m'a suggéré quelques réflexions. J'en fais part à notre assemblée : observer les astres, chercher à expliquer leur origine, leurs éventuelles transmutations, l'influence qu'ils ont sur la biodiversité. L'astronomie, cette science aux fonds démesurés sur l'échelle du temps avec le rythme des saisons, avec des manifestations étranges comme les éclipses, les comètes, les étoiles filantes, avec des conséquences plus ou moins favorables ou catastrophiques comme les marées, les crues, les canicules, les tsunamis.

Au gré de leur ronde, les astres tournent dans l'optique d'une mécanique céleste de précision et ont une influence sensible sur l'organisme. La lumière qui arrive chaque matin met à l'heure notre horloge biologique et par exemple lorsque le jour se lève, le cycle de l'hormone pinéale, la mélatonine, s'arrête, auquel cas l'être subit des troubles de la chronobiologie. Cette science coudoie l'exobiologie ou l'astrobiologie : ces interdisciplines de géothermie et de biochimie. La température et la photopériode vont diffuser les informations de vie, de nourriture, de survie.

Ainsi arbres, chenilles, mésanges, tout est lié. Le froid est essentiel à la dormance des bourgeons. Le débourrement, annonçant la fin de

la période de dormance, est le moment de l'année où les végétaux se développent pour laisser apparaître leur bourre, leur duvet. Des insectes, comme les chenilles en profitent pour mettre en action une stratégie démographique. C'est précisément à cette période que les oisillons réclament leur quota de nourriture.

L'étude menée actuellement concerne la mésange corse qui saurait, a priori, déjouer le décalage du débourrage des bourgeons lié au réchauffement climatique et mettrait ses œufs à couver au bon moment afin que l'éclosion ait lieu pendant la prolifération des chenilles qui fourniraient ainsi la nourriture adéquate à ses petits. Ce sont les seuls moyens d'éviter un taux de mortalité important au point de mettre en péril l'espèce.

Après s'être posé la question d'archéoastronomie, l'homme a situé l'origine de la vie sur la terre il y a trois ou quatre milliards d'années. Il a porté sa réflexion sur la xénobiologie : y a-t-il une vie étrangère ailleurs que sur la terre ? Les interrogations plus récentes, issues des nouvelles sciences et de la nanoscience ne sont pas suffisantes, imaginons la biologie synthétique : peut-on déconstruire puis reconstruire des molécules ou synthétiser des éléments d'ingénierie et des systèmes biologiques ? Nous en sommes aux portes et nous allons certainement les franchir.

Mais ne tirons pas des plans sur la comète et revenons à l'histoire de l'astronomie avec le sujet de votre communication : « *Napoléon et la comète Impériale de 1811, découverte à Viviers (Ardèche) par Honoré de Flaugergues, correspondant et lauréat à l'époque où l'Académie de Nîmes s'appelait Académie du Gard en 1809 et 1815* ».

Nous vous écoutons.

**Monsieur le président donne la parole à M. Jean-Michel Faidit
pour sa communication intitulée :**

« *Napoléon et la comète Impériale de 1811, découverte à Viviers(Ardèche) par Honoré de Flaugergues, correspondant et lauréat de l'Académie du Gard en 1809 et 1815.* »

En 1811, Flaugergues découvre une des comètes les plus spectaculaires de l'Histoire. Elle est désignée la « comète impériale ». Son éclat et sa longévité durant son règne inspirent l'Empereur. L'Aiglon est né cinq jours avant sa découverte, et lui-même une semaine après la grande comète de 1769, coïncidence soulignée par un récent mémoire de Messier en 1808. Son précédent passage remontant à Ramsès II, Napoléon y voit un trait d'union avec l'Égypte qui le fascine depuis son expédition, un passage de flambeau, voire un signal céleste pour lancer, à l'été 1812, sa campagne de Russie... « Comète de Napoléon », « Comète de Tolstoï », elle est aussi aux Etats-Unis la « Comète de Tecumseh », leader indien relayant la prophétie faite par son frère du séisme de New Madrid. Cette comète continue de faire parler d'elle car, associée aux vendanges miraculeuses de 1811 et au fameux « Vin de la comète », une bouteille d'Yquem a atteint le prix record de 85 000 euros lors de ce bicentenaire !

Flaugergues, correspondant de l'Académie du Gard, fut lauréat de deux de ses prix, en 1809 et 1815, ce dernier portant sur un sujet, mis au concours en 1813 : la nature des comètes. Cette comète de 1811 avait un noyau d'environ 40 km de diamètre, le record en dimensions durant les derniers siècles étant celui de la comète de 1729, découverte à Nîmes par le jésuite Nicolas Sarrabat, en présence du capucin Emmanuel de Viviers et du jeune Séguier dont c'était la première observation. Une nouvelle lecture céleste de faits bien terrestres.

**Passation de pouvoir entre Monsieur René Chabert,
président sortant et
Madame Michèle Pallier, nouveau président.**

M. le président René Chabert prend la parole et s'exprime en ces termes :

Le chercheur est un homme de l'ombre. Sa motivation d'apporter un essor à la source de ses travaux va l'aider à atteindre ses objectifs et

donner un sens à ses recherches. Après une longue, que dis-je, une très longue étude bibliographique, son quotidien réside à prévoir, orienter des méthodologies, des conceptions, des statistiques, des connaissances de produits, de procédés, de systèmes nouveaux et à la gérance scientifique, intellectuelle, financière et éthique des projets. S'il se doit de présenter ses idées, ses fins et l'utilisation de ses résultats sous les projecteurs publics, il y va, mais son retour au labo est bénéfique. C'est l'état d'esprit dans lequel je suis actuellement.

Je viens de vivre l'aventure d'un an à la présidence de l'Académie de Nîmes. Il est temps de retrouver un quotidien plus discret et un alleu reposant.

J'ai déjà apprécié et fait part de l'ambiance conviviale qui a régné parmi les membres du bureau tout au long de l'année de mon mandat. Je peux vous assurer que, grâce à ce viatique, cette souplesse, ma tâche a été facilitée. Je ne peux donc pas m'éclipser sans avoir un petit mot pour chacun d'entre vous, c'est aussi ma façon de vous honorer.

La clé du fonctionnement de l'Académie n'est pas cet objet que je dois remettre à Mme le président Michèle Pallier, elle est symbolisée par l'action de M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel dont les qualités requièrent la circulation de l'information, les intercommunications, la promptitude face à l'imprévu, un lourd travail de préparation, d'animation et de comptes rendus précis, agrémentés et académiques puisqu'ils vont rester dans les comptes rendus de séance et/ou dans les mémoires de l'Académie, sans oublier le protocole. Cet horizon possède une échelle verticale en interne certes, entre les membres, les correspondants, mais aussi une liaison avec les autorités civiles et religieuses de la ville, du Gard, à l'échelon régional, national et international. De plus, ses résultats acquis cette année en ce qui concerne l'hôtel Davé et le bénéfice des subventions qu'il a obtenues sont exceptionnels. Notre secrétaire perpétuel occupe une grande place et bien que je n'adhère pas à la totalité de ses réactions, nous avons bénéficié, dans cette délicate dyarchie, d'une très bonne coopération.

Je voudrais qu'il reçoive l'expression de ma profonde considération, témoin d'une amitié forte et sincère. Il mérite les applaudissements de toute l'Académie.

Notre académie nîmoise doit une grande partie de sa stabilité à notre consœur Mme Christiane Lassalle. Elle m'a téléphoné ce matin, elle est désolée de ne pas pouvoir venir, pour des raisons de santé. Dans son rôle d'archiviste, elle est une personnalité essentielle du bureau décisionnel. Elle est la mémoire bienveillante de l'Académie. Je lui réserve l'expression de mes sentiments amicaux et respectueux.

Notre confrère, M. le président Charles Puech, veille sur la façon dont sont utilisées nos finances avec la finesse et le savoir dont savent se doter ceux qui manipulent avec doigté l'intelligence, la sagesse et l'efficacité, le tout rehaussé d'une touche d'humour.

Je m'adresse maintenant à M. Henri Hugues, préfet honoraire, secrétaire perpétuel adjoint : « Votre proximité discrète et vos conseils éclairés ont renforcé notre amitié. Votre grande expérience professionnelle et personnelle sert l'Académie. Je vous suis reconnaissant. »

Une attention particulière pour notre confrère Me Bernard Fontaine qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, n'a pu venir aussi souvent que je l'aurais souhaité. Mais chacune de ses interventions n'est pas restée sans conséquence favorable pour l'Académie. En prime, s'il était à côté de son compère et magistrat, M. Charles Puech, les réunions de bureau, quoique denses, restaient amicales.

Je m'adresse maintenant à vous tous, consœurs, confrères, correspondants et chers amis de notre compagnie, je vous remercie de votre patience et, bien que très peu sensible aux éloges ou au procès qui ne sont en aucun cas le moteur de mes motivations, j'ai apprécié tous ces conseils, ces petits mots d'encouragement et ces approbations formulés en aparté.

Ce petit mot pour souligner l'accueil continûment sympathique de notre concierge Mme Folcher et celui de notre secrétaire Mme Chauvet.

Toutefois, et par déformations personnelles et professionnelles, j'ai placé en priorité le respect pour ceux qui sont en souffrance. D'ailleurs, j'ai voulu une intervention personnalisée pour chacun. Cependant, j'ai dû assumer une tâche délicate et éprouvante, tout au début de mon mandat, j'ai prononcé l'éloge funèbre pour le départ de notre regretté confrère, le Docteur Charly-Sam Jallatte, et assisté aux obsèques de plusieurs de nos proches.

J'ai toujours eu de la considération pour les différents orateurs ainsi que pour les nouveaux élus pour lesquels j'ai tenté de faire une présentation individualisée.

J'appelle maintenant Madame Michèle Pallier à venir me succéder au fauteuil du Président.

Madame le Président, cette année a été l'occasion de vous connaître dans une autre structure. En effet, il y a plus de vingt ans, nous étions dans les lieux où était située l'ancienne clinique Séverine et nous avons œuvré ensemble au sein de la Croix-Rouge française. Je réitère ma première impression, j'apprécie votre aide et votre amical soutien. Comme vous me l'avez fait remarquer, je n'ai manqué aucune séance ordinaire. J'ai été absent seulement deux mardis après-midi. Vous n'avez donc pas pu vous asseoir sur ce fauteuil de président. Je vous prie de m'en excuser mais j'avoue avoir été tellement préoccupé par l'omniprésence et la fidélité à notre compagnie que cela ne m'a jamais effleuré l'esprit. Il est à vous pour un an ou plus, vous le méritez pleinement et dès tout à l'heure, il vous appartiendra de lever la séance.

Les parenthèses de temps qui se succèdent sont comme des tableaux dans l'expression desquels nous sommes tour à tour un des acteurs principaux, un personnage secondaire ou un figurant effacé. Ces différentes configurations, ces représentations sont suspendues au mur de notre vie, de nos mémoires et nos proches les voient mieux.

Je vais fermer la parenthèse de ce discours avec ce tableau final qui consiste à vous remettre, Mme le Président, les objets symboliques de notre Académie. Ce sont d'une part, la clef, emblème de l'ouverture

pratique, intellectuelle, philosophique et de l'esprit et la clochette qui marque le pas, ou le temps ou l'accès aux sessions académiques et indique qu'il faut se rendre disponible, à l'écoute, dans cette salle des séances de l'Académie de Nîmes.

Mme le président Michèle Pallier, je suis à l'écoute pour toutes sollicitations utiles. Je vous exprime mes vœux bienvenus, encourageants et confiants. J'en fais de même à notre vice-président M. Robert Chamboredon auquel j'adresse également mon sentiment d'amicale estime.

A vous toutes et à vous tous et à chacun en particulier, je vous renouvelle mes meilleures pensées amicales, je vous souhaite une bonne année académique avec nos nouveaux président et vice-président.

Je vous remercie.

Madame Michèle Pallier prend à son tour la parole :

Cher confrère, Mesdames et Messieurs les Académiciens, Mesdames et Messieurs,

C'est un moment solennel que de recevoir ces deux symboles de la fonction : la clé et la sonnette. J'en ai bien conscience.

Mon cher confrère, vous avez tenu, dès votre entrée en fonction, à m'associer étroitement à votre action. Je vous en remercie, car cette année passée ensemble me donne d'autant plus de raisons de rendre hommage à votre grande courtoisie, à votre discrétion jamais démentie, à votre humanité si souvent exprimée, et au climat de confiance que vous avez su établir entre nous.

Aujourd'hui, vous me passez le relais d'une présidence très éphémère, mais qui s'inscrit néanmoins dans le temps. Je suis très honorée d'inscrire mon nom dans la longue liste des présidents qui se sont succédé et dont, grâce à Dieu, bon nombre figure autour de cette table. Mais parmi ceux, aujourd'hui disparus, vous me permettrez de rappeler le souvenir de Madame Janine Reinaud, née Pallier, qui m'a

reçue comme correspondant en 1998, et dont on célèbre précisément ces jours-ci, le cinquième anniversaire de la disparition.

D'après le Littré, « présider » signifie aussi « veiller à ». Je m'engage donc à veiller, avec l'aide de M. le Secrétaire perpétuel, au respect du règlement, à la transmission des valeurs qui fondent notre compagnie, tout en étant attentive aux débats qui agitent notre société et en souhaitant que les réflexions en cours aboutissent et enrichissent notre compagnie.

Un dernier vœu : que l'Académie gagne en visibilité, ce qui passe peut-être d'abord par la qualité de nos travaux et par la participation active de nos membres aux congrès, colloques, conférences, manifestations diverses.

Je renouvelle aussi notre attachement à la Conférence nationale des Académies de Province, garante de notre fidélité à notre Histoire.

La séance est levée à 18 heures.

*

* *

Séance du 25 janvier 2013

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de Mme Michèle Pallier.**

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Pujoulat, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères, Hugues, Meine, Meunier, Pradel, Puech, Salenson, Stephan.

Excusés : Mesdames Kuntz, Lassalle. Messieurs Debant, Fabre, Galtier, Gardelle, Gouget, Iancu, Pierre Marès, Moreau, Penchinat, Sapède, Simon, Travier et Valade.

Correspondants :

Présents : Mesdames Béné, Giacomoni, Peyroche d'Arnaud. Messieurs Belin, Chillet-Pijac, Dugas, Galligani, Godlewski, Matouk, Pontvieux, Trarieux, Ventura.

Excusés : Mesdames Agussol, Ritter. Messieurs Launay, Ott.

Nous accueillons Marcelle Viala et André Costabel, membres honoraires.

Mme le président Michèle Pallier souhaite la bienvenue à nos confrères de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier : M. le professeur Daniel Grasset, président, M. le recteur Michel Gayraud, futur président en 2013, M. Philippe Viallefont, secrétaire perpétuel

et M. Jean-Paul Legros, ancien président et coordonateur pour la Conférence nationale des académies.

Le président Daniel Grasset remercie sincèrement Mme le président et formule des souhaits communs de réussite pour nos deux académies.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 18 janvier qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

M. le professeur François Bernard Michel est le nouveau président de l'Académie nationale de Médecine. Notre confrère est membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, membre de l'Institut, membre de l'Académie des Beaux-Arts. J'ai adressé au nom de madame le président Michèle Pallier et de l'Académie nos plus vives félicitations au professeur François-Bernard Michel.

Le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) organise en avril 2014, à Nîmes, son 139^e congrès sur le thème « Langages et communication », sous la présidence de Mme Mireille Corbier, présidente de la section « Histoire et archéologie des civilisations antiques ».

Une première réunion de rencontre et de préparation de l'appel à communications est fixée le jeudi 21 février à 14 h. à la Maison du protestantisme, 3 rue Claude Brousson à Nîmes.

Le texte de présentation sera adressé par courrier électronique.

Ouvrages et bulletins :

Nous venons de recevoir l'édition 2012 de l'annuaire des membres titulaires des Académies des Sciences, Lettres et Arts édité par la revue Akademos.

**Mme le président Michèle Pallier accueille à présent
Mme Martine Peyroche d'Arnaud, correspondant.**

Madame,

En vous recevant comme correspondant, le 4 avril 1997, notre regretté confrère, monseigneur Dalverny, président en exercice, remarquait comment, dès vos études, Uzès vous avait séduite. Aujourd'hui, à la lecture de votre parcours, me permettez-vous de dire, en reprenant à mon compte le titre d'une émission qui eut son heure de célébrité : vous avez Uzès au cœur !

Mais commençons par le commencement : vous êtes née à Ville-la-Grand, en dépit de son nom, petite localité située à la frontière suisse, entre Annemasse et le lac Léman. Après une licence de lettres classiques, et quelques années consacrées à votre vie de famille – vous avez cinq enfants – vous intégrez l'École du Louvre en 1978, l'année où le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé d'Uzès, dans le cadre de la loi dite Malraux, est approuvé.

À cette ville, dont le centre, jusque là, avait conservé son caractère moyenâgeux, mais dont vous trouvez la lumière magnifique, vous consacrez votre thèse, intitulée « *Uzès, architecture et décor* », sous la direction de Jean-René Gaborit, conservateur en chef du département des sculptures du Musée du Louvre. Ce travail de longue haleine vous permet d'approfondir l'histoire et de découvrir les richesses insoupçonnées de cette ville, en pleine restauration.

Vous complétez votre formation par un stage au Musée Carnavalet, ce musée consacré à l'histoire de Paris, où vous participerez à l'élaboration de plusieurs expositions et, par une recherche, au Musée du Louvre, sous la direction de Geneviève Bresc, historienne de l'art, sur les marbres royaux de couleur des châteaux de Versailles, Fontainebleau et Compiègne, ces marbres que vous retrouverez dans la cathédrale d'Uzès.

C'est précisément à Uzès que vous finirez par vous fixer et, en 1988, vous êtes nommée, par décision du conseil municipal, au poste de conservateur du musée de la ville, quelques mois avant la disparition de Georges Borias, fondateur du musée auquel il va donner son nom.

Pendant près de quinze ans, vous allez vous consacrer avec passion, à ce musée, qui bénéficie depuis 1978, du cadre de l'ancien palais épiscopal, enrichissant et mettant en valeur ses collections variées, la poterie et les faïences, l'industrie de la soie, les armoires peintes, les peintres uzétiens, les documents de toute sorte, organisant chaque année une exposition, en résumé le faisant vivre.

Dans votre esprit, un musée doit apporter, avant tout – vous me permettez de vous citer – « un peu de bonheur ». Ce lieu de souvenir doit offrir « le plaisir pur de s'émerveiller devant l'inconnu... un paysage... une nature morte, trois roses, un regard...

Votre première exposition sera consacrée à Georges Borias et à son œuvre, en hommage à celui qui aura organisé et enrichi patiemment et bénévolement, ce musée pendant quarante ans. D'autres suivront, honorant des artistes inspirés par notre région, notre regretté confrère Jean-Marie Granier, membre de l'Institut, Armand Coussens, Charles Pierrehumbert, Guy Renne, Claude Verdier... chaque exposition donnant lieu à un catalogue.

Une place particulière est réservée à André Gide. Le fonds Gide qui est une mine pour les chercheurs, est unique au monde. Vous avez veillé à l'enrichir et vous l'avez fait connaître par plusieurs expositions – *La fureur de lire d'André Gide – André Gide et ses peintres* (record absolu de fréquentation en 1993) – *Visages d'André Gide* (en collaboration avec la médiathèque).

À ce propos, sait-on qu'André Gide fut, enfant, l'hôte du Val Richer, la propriété de François Guizot, à quelques lieues du château familial de la Roque-Baignard ? Une photo appartenant aux archives Guizot-de Witt, dont la reproduction a été offerte au musée, le montre entre Suzanne et François de Witt, les petits-enfants de notre illustre confrère.

Vous publierez, en 1993, « *Le catalogue de la collection Gide du Musée d'Uzès* » aux Éditions Équinoxe, comprenant 250 documents, objets, œuvres d'art provenant de dons, en particulier de Catherine Gide,

filles de l'écrivain, ou d'achats de la très active Association des Amis du Musée. Rude tâche, dites-vous de cet exercice.

Puis, en 1998, chez Équinoxe également, un livre d'art, « *Uzès, plurielle et singulière* », où les textes qui accompagnent de belles photographies, reflètent à la fois par leur poésie, votre attachement au premier duché de France, et par leur description, votre connaissance approfondie et votre goût pour le patrimoine architectural. En contemplant les pierres dorées par le soleil de ces balustres, de ces arcatures, de ces frontons que vous décrivez si bien, nous pouvons mesurer le chemin parcouru depuis l'époque où Alphonse Joanne écrivait, dans son guide du Gard de 1880 : « Cette ville a conservé sa physionomie féodale : la plupart des rues y sont étroites, les maisons noires et enfumées. »

En 2002, vous donnez votre démission, mais, personnalité incontournable de la vie culturelle, vous continuez à collaborer régulièrement au Bulletin de Amis du Musée d'Uzès, en traitant des sujets les plus divers, mais avec une majorité de titres concernant André Gide et sa famille. C'est dans un livre publié en 2010, sous le titre « *Je me suis bien a musée* » que vous regroupez ces articles qui « donnent un aperçu de l'étendue des recherches que Madame Peyroche d'Arnaud a menées au fil des années » écrit Brigitte Chimier, l'actuel conservateur.

Juste reconnaissance des services rendus, vous avez été faite chevalier des Arts et Lettres en 2003 et vous avez reçu la médaille de la Ville en 2008.

Aujourd'hui, vous allez nous parler d'une autre célébrité d'Uzès, avec Xavier Sigalon, l'amiral de Brueys et tant d'autres : Jean Racine, sous le titre « Le voyage en France au XVII^e, lorsque Racine vint à Uzès ».

Madame, vous avez la parole.

Mme le président donne la parole à Mme Peyroche d'Arnaud pour sa communication intitulée :

« Le voyage en France au XVII^e siècle, lorsque Racine vint à Uzès »

Comme aurait dit le cher Alexandre Vialatte, le cheval « remonte à la plus haute antiquité » ; si l'on excepte le pèlerinage, et encore, il n'y a pas de voyage sans cheval jusqu'à l'apparition de la vapeur au XIX^e siècle.

Vouloir raconter le voyage au temps de Racine, c'est entamer une longue promenade par les chemins créés par Louis XIV, chemins de terre, mal entretenus, abandonnés à tous les charrois, oubliés dans les forêts, même si les efforts de Colbert pour les améliorer ouvrirent la voie aux progrès observés au siècle des Lumières. Le courrier du roi y galope, ventre à terre, l'homme pressé trotte de relais en relais, l'humaniste curieux mène sa bête au pas, de monuments romains en villes célèbres. Madame de Sévigné roule carrosse sur toutes ces routes, attelant six chevaux et allant comme le vent. Plus tard, fatiguée, elle se fera conduire en litière au château de Grignan pour y mourir.

La Fontaine, plus impécunieux, retient une place dans un carrosse public, encombré de bavards insupportables. Racine chevauche un bidet de louage le long du « Grand Chemin » qui va de Villejuif à Lyon. Il aurait pu raconter les auberges où les servantes sont belles et rieuses, et surtout nous effrayer avec les dangers de la montagne de Tarare, les chemins abrupts, les brigands que la peste, la famine et la guerre jettent sur la route, au coin des bois, au creux des vallées. Le pittoresque n'intéresse pas le poète. « Mon voyage a été plus heureux que je ne le pensais ». C'est tout. Il nous laisse rêver.

À Lyon, tout le monde descend ! Là commence la croisière vers Avignon et Marseille dans de grands bateaux plats menés par des *perchistes*. Racine débarque avant le pont si redouté du Saint-Esprit et galope seul jusqu'à Uzès. Il ignore encore tous les tracasseries ecclésiastiques que lui réservent les chanoines de St Augustin bien campés sur leurs bénéfices.

Dans quinze mois, on le sait au juste, il referra le chemin en sens inverse, sans doute très vite.

Il est pressé, Andromaque l'attend.

À l'issue de la séance, Mme le président invite l'assemblée à partager la galette et boire une coupe de champagne.

La séance est levée à 18 heures.

*

* *

Séance du 8 février 2013

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de Mme Michèle Pallier.**

Sont présents Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Poujoulat, Ritter, Teulon-Lardic. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Moreau, Meunier, Penchinat, Pradel, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Maurin-Farelle, Plouvier. Messieurs Fougères, Gardelle, Iancu, P. Marès.

Correspondants :

Présents: Madame Giacomoni. Messieurs Ott, Godlewski, Matouk, Ventura.

Excusés : Madame Agussol. Messieurs Chillet, Galligani, Launay, Pontvieux.

Mme le président déclare ouverte cette séance ordinaire, souhaite la bienvenue à Mme Marcelle Viala, membre honoraire et précise l'ordre du jour qui appelle la réception de Mme Vanessa Ritter, récemment élue membre résidant pour succéder à Mme Marcelle Viala.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès verbal de la séance du 25 janvier qui est adopté à l'unanimité moins huit abstentions.

Nous avons appris l'élection de Mme Danièle Iancu, directeur de Recherche au CNRS et membre statutaire du Laboratoire d'études sur

les monothéismes, à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier. J'ai demandé à notre confrère Carol Iancu de transmettre à son épouse le message de sincères félicitations de notre compagnie.

En nous adressant ses meilleurs vœux, notre confrère Antoine Bruguerolle offre à l'Académie une plaquette très intéressante sur la restauration de l'Ilot Archier de la ville de Carpentras.

Nous avons également reçu les vœux de M. Thierry Algrin, architecte en chef des Monuments Historiques qui a conduit les travaux de restauration de la Maison Carrée.

Jeudi 31 janvier, une visite de l'hôtel de l'Académie a été organisée par notre confrère Charles Puech, président de chambre honoraire de la Cour d'Appel pour accueillir l'Association nationale des magistrats honoraires.

Jeudi 31 janvier également, nos confrères Daniel-Jean Valade et René Chabert ont assisté à la conférence de presse de l'Automne musical au cours de laquelle la présidente Marie-Claude Chevalier a fait le bilan de l'année 2012.

Lundi 4 février, Mme le président, le vice-président et le secrétaire perpétuel ont assisté à la séance publique de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier au cours de laquelle s'est déroulée la remise du prix Sabatier d'Espeyran et la passation de pouvoir entre M. Daniel Grasset, président sortant et M. Michel Gayraud, nouveau président.

Ouvrages et bulletins

Nous avons reçu :

- Le bulletin 2012 de la Société de Borda
- La dernière revue 2012 Akademos de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts.
- Les mémoires 2011-2012 de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers.

Accompagnée par le premier de ses parrains, M. Henri Hugues, Mme Vanessa Ritter fait son entrée dans la salle des séances.

En demandant à M. René Chabert de prononcer le discours de bienvenue, Mme le président souhaite rappeler que la réception de Mme Vanessa Ritter, initialement prévue vendredi 16 décembre dernier avait dû être reportée à aujourd'hui.

Mme le président donne la parole à M. René Chabert.

Le vendredi 14 décembre 2012, je devais recevoir deux nouveaux membres résidants : Mme Vanessa Ritter et M. Bernard Simon. Pour les raisons que l'on va comprendre dans les paragraphes qui suivent, je n'ai reçu qu'un seul impétrant. En accord avec Mme le président Michèle Pallier, que je remercie, je peux dire que ce que j'avais préparé sera aujourd'hui entendu.

Mme le Président, M. le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les académiciens, Mesdames et Messieurs les correspondants, Mesdames et Messieurs les parents et amis de la nouvelle élue.

Nous sommes heureux d'accueillir la famille de Mme Ritter en la personne de Mme Dussaud Dominique sa maman et de M. Raymond Dussaud.

Madame, vous allez occuper le siège de Mme Marcelle Viala, professeur honoraire, promue au rang des membres honoraires en 2011, qui nous fait l'honneur de sa présence. M. Bernard Cavalier, Mme Catherine Marès, M. Henri Hugues se sont engagés en parrainant votre candidature.

Mais au tout début de cette séance solennelle de réception, je voudrais vous faire part de quelques citations pour lesquelles Mme Vanessa Ritter m'a donné son accord et exprimé son souhait.

Je cite : « Parce que l'on ne connaît que les choses que l'on apprivoise » (Antoine de Saint Exupéry). Quelle acception puissante évoque ce vocable « apprivoiser » !

Ensuite, je prêterai ma voix à Lydie et à Sophie, deux jeunes femmes, porte-paroles de messages informatifs, didactiques et méritant une profonde réflexion.

Lydie précise « *Les autres n'arrivent pas à concevoir le fait que la pathologie est insidieuse. Par exemple, dans un supermarché, lorsque je fais mes courses, il m'arrive de me lever de mon fauteuil pour attraper des denrées qui ne sont pas à portée de main. Les gens vous regardent et murmurent que l'on joue la comédie* ».

Pour Lydie, « *il est difficile de travailler ordinairement car les jours se suivent mais ne se ressemblent jamais. Vous pouvez vous lever un matin, ne pas avoir de douleurs, ni être fatigué, et travailler comme une personne ordinaire mais le lendemain, vos hanches sont luxées ou vos bras, ou poignets, vous ne pouvez donc pas travailler ce jour là* ».

Sophie avoue que « *mes amis, même s'ils savent que quelque chose ne va pas, continuent de m'inviter à l'autre bout de la ville dans des endroits sans ascenseur en m'indiquant la station de métro...* ». Lydie et Sophie sont des intermittentes de la vie ordinaire, en toute solitude, tout simplement... Il est important d'apprivoiser les symptômes et de sensibiliser le grand public par l'information.

Mme Vanessa Ritter, ces témoignages avérés vous donnent toute liberté de lire votre discours d'hommage à Mme Viala, debout ou assise, merci.

C'est donc avec le plus grand plaisir que je vous accueille ainsi que vos invités dans la Salle d'honneur des séances de l'Académie de Nîmes, pour votre intronisation qui présente un vif intérêt.

Alors, pour entrer immédiatement dans le cœur du sujet, cette interrogation : Qui a bâti Louxor ? Aménophis III. A Louxor, on construit Thèbes, la plus glorieuse des anciennes capitales de l'Égypte pharaonique, assoupie en bordure du Nil pendant de nombreux siècles. Depuis, les archéologues, les égyptologues l'ont réveillée pour qu'elle devienne, avec Le Caire, le site touristique le plus visité du pays.

On peut très bien comprendre que l'Académie de Nîmes, forte de cette sorte de magistère moral, s'honore de compter parmi ses membres résidants une égyptologue et permet d'offrir à Mme Ritter la notoriété qu'elle mérite.

Alors, comme toute figure imposée, le discours de réception obéit à quelques règles précises. Il conduit le président à retracer compendieusement le parcours familial et socioprofessionnel du récipiendaire. Toutefois, Mme Vanessa Ritter était déjà connue de nous tous depuis 2007, année de son admission comme correspondante dans notre compagnie.

Tout d'abord, nous allons parler de vos origines familiales. Vos grands-parents paternels Monsieur Adolphe Ritter, entrepreneur en bâtiment et Mme Denyse Ritter, votre grand-mère ont favorisé l'orientation de vos études. Par leurs savoirs, ils ont été vos initiateurs du goût et de l'intérêt pour l'archéologie et l'histoire de l'art.

Votre grand-père maternel, M. Raymond Dussaud était courtier en vin. Son épouse, Mme Rose-Gabrielle Dussaud, aujourd'hui décédée, était galeriste et avait en charge la galerie du Jardin de la Fontaine.

Votre père, M. Philippe Ritter prendra la suite de l'entreprise familiale, spécialisée dans la restauration de bâtiments. Il sera passionné par l'histoire de Nîmes, celle du palais de justice et de l'évêché, mais aussi par l'histoire de l'Ordre de Malte et celle des pompiers de Nîmes. Il coopère au développement de « Némausensis », dont les thèmes traitent du régionalisme sous de multiples formes : histoire, patrimoine, traditions, langue régionale, généalogie, nature, photos et documents anciens, avec Georges Maton dont le site est dédié à tous les amoureux de notre belle région, curieux de son histoire.

Votre mère Mme Dominique Dussaud, secrétaire d'accueil à la maison de retraite de la Croix-Rouge, est passionnée de culture générale. Mme Vanessa Ritter dit tenir d'elle ses intérêts littéraires et cinéphilés.

Le projecteur est maintenant orienté vers vous. Née à Nîmes en 1973, ville où vous habitez, maman célibataire, vous bénéficiez d'une relation exceptionnelle avec Marie, votre fille unique. Très proche de vous, elle a l'art de changer en conséquences favorables les adversités rebelles et fortuites. Elle a choisi une formation à l'université Paul Valéry Montpellier III. Elle est en première année de psychologie.

Dans votre entourage, le catholicisme par ses rituels sacrés et le protestantisme pour ce qui est du domaine de l'exégèse théologique vous ont permis de bénéficier d'une mixité confessionnelle et culturelle avec le soutien actif d'un oncle pasteur M. Charles Saussine. Notre regretté confrère, M. Roger Grossi, pasteur de la famille maternelle, a marié vos parents. Vous m'avez avoué qu'il avait contribué à votre instruction religieuse et qu'il avait compté dans votre vie de jeune femme.

Votre enseignement supérieur s'effectuera à l'université Paul Valéry à Montpellier depuis la licence d'histoire de l'art, mention archéologie, en 1997 et la maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, mention égyptologie, en 1999, jusqu'au D.E.A d'histoire antique, mention études orientales : « Le prince Hordjédef et son enseignement, Édition du texte, traduction et commentaire » en 2001.

Mais votre soif d'études vous amène à soutenir une thèse de doctorat d'égyptologie en 2010, avec mention très honorable et félicitations du jury, sous la direction de M. Bernard Mathieu, elle s'intitule : « Les Enseignements méconnus du Nouvel Empire. Contribution à l'étude de la littérature sapientiale de l'Égypte ancienne ».

À ce moment là, je n'avais pas su différencier, entre les deux, ce qui prévalait chez vous, tant l'attachement que vous portez à l'une et à l'autre de ces disciplines, ou plutôt de ces missions, était également grand. Je vous ai sentie, en effet, passionnée aussi bien par l'histoire de l'art et de l'archéologie qu'attachée à l'égyptologie.

Alors, d'une part, considérons un fragment de stèle en granit noir qui a été découvert dans le village de Rachîd, en juillet 1799, durant la campagne de Napoléon en Égypte. Elle comporte des textes en hiéroglyphes, en démotique et en grec. C'est la Pierre de Rosette dont Champollion découvrit la clé pour décrypter les hiéroglyphes. Elle est exposée au British Museum à Londres, où elle est conservée depuis 1802.

D'autre part, considérons l'Ouvroir de Littérature Potentielle, dit « Oulipo », qui a été fondé le 24 novembre 1960 par un groupe d'écrivains, de mathématiciens et de peintres tels que Raymond Queneau,

François Le Lionnais, Italo Calvino, Jean Queval ou Claude Bergé. Le but de l'organisation était d'inventer une nouvelle écriture (romanesque et poétique) en intégrant des contraintes scientifiques à la littérature.

J'ai la preuve que ces deux points vous ont interpellée, car à la question : Comment vous est venue la vocation de l'égyptologie ?

J'ai recueilli la réponse dans un article de l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion qui présente une interview de vous au cours de laquelle vous avez répondu : « Ce fut une évidence vers l'âge de six-sept ans, j'ai lu un magazine sur les hiéroglyphes. En voyant la Pierre de Rosette, j'ai voulu comprendre le système toute seule. Plus tard, je m'intéressais également beaucoup à l'Oulipo. A la faculté d'histoire de l'art, j'ai rencontré M. Bernard Mathieu et l'évidence de mes six-sept ans s'est renouvelée. Et, depuis, je m'intéresse aussi au lien entre l'« Oulipo » et les textes littéraires égyptiens. »

Par la suite, cet attachement précoce, cette initiative, allait donner de l'élan à votre cursus professionnel.

En 2004-2005, vous participez à la mission archéologique Deir al-Médîna, secteur du Grand Puits (musée du Louvre) et à l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO), sous la direction de M. Andreu, pour l'étude du matériel épigraphique.

En 2004-2006, vous obtenez plusieurs contrats en qualité d'égyptologue hiératisante (IFAO).

En 2007-2008, vous assurez un module d'enseignement du hiératique au sein de l'association Provence Égyptologie à Marseille : « Le Conte des deux frères ». L'histoire est conservée sur le *Papyrus d'Orbiney* au British Museum.

Cette passion, qui vous a poussée à étudier, vous a permis de devenir, depuis 2012, chercheuse associée de l'UMR 5140 du CNRS.

Quel travail accompli, surtout si l'on en juge par vos articles et ouvrages dont les éditions intégrales seront dans les comptes rendus de séances ! :

« Hordjédef ou le glorieux destin d'un prince oublié », 1999.

« La littérature à Deir al-Médina », 2002.

« Ostraca hiératiques et ostraca figurés. Nouveaux raccords », 2008.

La même année, en collaboration avec M. Bernard Mathieu, « La section finale d'un texte scolaire : *Kémyt* » .

Et enfin un état de la question concernant : « La littérature sapientiale du Nouvel Empire. »

Ajoutez à ceux-là, deux articles en préparation.

Dans un registre lié à l'Académie, vous nous avez fait une communication, en novembre 2011, ici même sur « Le fonds Filleron-Lorin. Présentation de la collection de cartes postales anciennes ».

Alors, à cet instant, on peut souligner que le mariage entre vos diplômes obtenus, vos titres, vos références et vos mérites vous a fait ouvrir les portes de notre illustre compagnie. Pour cela, il suffit d'analyser les raisons pour lesquelles vous avez été appelée, une activité sensible, une formation *in situ*, le bilan de votre présence aux travaux académiques pour conclure que votre spécialité ajoute des lettres de noblesse à l'élection, à l'unanimité, à laquelle nous avons procédé.

De plus, vous agrémentez votre culture générale de questions métaphysiques et musicales.

Avec « l'Or du Rhin », vous êtes préoccupée par la question wagnérienne au tournant du XXe siècle. Vous êtes sensible tout à la fois à un mouvement de soutien aux musiciens, à une réflexion sur l'union des arts, à l'engouement pour une dramaturgie élevée au rang de mythe, à une enseigne de l'avant-garde artistique, à un absolu et même à une vénération.

Henry de Groux, artiste peintre et sculpteur symboliste, qui côtoya d'autres artistes tels que Toulouse-Lautrec, Gauguin, Rodin et Debussy

et fréquenta de nombreux écrivains : Mallarmé, Apollinaire, Oscar Wilde, Verlaine, Zola, Gide, disait : « C'est à Wagner que je dois cette découverte merveilleuse et consternante », et il le définissait ainsi : « Une aura existant contre le temps et les frontières ».

Ces réflexions ont-elles, chez vous, amené à faire un choix entre l'égyptologie et le chant lyrique ?

Vous m'avez confié que cette sensibilité wagnérienne a été renforcée par Mme Solange de Visme, une grande protestante et votre professeure de chant lyrique.

Vous devrez aussi nous parler de Solannah Hibrahim que vous avez contacté au Caire, c'est peut-être pour cela que vous avez envie de vous perfectionner en langue arabe. Vous m'avez confié votre challenge de pouvoir lire un roman arabe égyptien dans les deux ans.

On peut souligner votre activité prenante dans la restauration, l'identification et surtout la numérisation des cartes postales.

Et avec tout ceci, vous réalisez ce qui constitue l'individualité d'un être en tant qu'il est lui-même et différent des autres, à savoir l'ipséité. De plus, cette appétence de savoir aide à développer des distractions littéraires et cinématographiques valorisant votre trajectoire de vie, susceptible de vous apporter enfin la sagesse.

Mme Vanessa Ritter est une femme attachante, paraissant dotée d'une grande indépendance d'esprit et de caractère, prompte à s'indigner, d'une grande générosité pour faire partager ses connaissances et sa culture. Elle a le don de s'adresser aussi bien à des spécialistes avertis qu'à un large public de curieux et de non initiés.

Votre présence aux séances académiques, avec votre spécialité, va donc dans le sens de la tradition qui a toujours été celle de notre compagnie, c'est-à-dire l'ouverture à toutes les formes de pensée, à toutes les disciplines et à tous les corps de notre société.

Chère amie, vous avez toute notre attention pour répondre et rendre hommage à Mme Marcelle Viala.

Mme Vanessa Ritter prend la parole et s'exprime en ces termes :

Mme le président,

M. le secrétaire perpétuel,

M. Chabert,

Chère Mlle Viala,

Chers marraine et parrains,

Chers confrères et amis,

Tout d'abord, permettez-moi de vous remercier chaleureusement de m'accueillir en votre compagnie et de vous dire à quel point je suis heureuse et honorée de succéder à la marraine de mon parrain...

Merci de m'avoir élue à ce fauteuil qui fut si bien occupé. En effet, en janvier 1854, c'est M. Ollive-Ménadier, un membre éminent de la Société d'agriculture, qui y prit place. Il fut suivi de M. Gouazé, premier président de la Cour d'Appel de Nîmes puis de M. Germain. Ce siège fut également occupé par M. Félix Mazauric, conservateur des Musées archéologiques de Nîmes, qui, chaque année, de 1907 à 1919, publia les notices des nouvelles acquisitions des musées. Suivirent également les Drs Delon et Rivière. Le début de l'année 1947 fut marqué par la réception du célèbre helléniste et professeur de lettres classiques à l'université de Montpellier, Jean Brunel.

Enfin, il y a eu vingt-et-un ans le 20 décembre, et alors que je faisais mes premiers pas à l'université de Lettres, fut élue dans cette docte assemblée Marcelle Viala, dont la présidence, en 1999, fit entrer l'Académie de Nîmes dans le XXI^e siècle.

Je ne ferai donc pas ici une biographie dorée, une sirat dahabeyya, de Marcelle Viala car mes habitudes d'historienne ainsi que ma « prédécessrice » (pour reprendre le terme employé par Benjamin Constant) m'en dissuaderaient. En effet, de même que le professeur Brunel lui avait dit il y a quelques années : « Ne parlez pas trop de moi, je ne suis pas encore mort et ne me couvrez pas de fleurs », quand je

l'ai rencontrée, M^{elle} Viala m'a précisé : « Pas trop d'éloges car seuls les morts sont sans défauts ». Puisque vous êtes ici, et bien en chair et en os pour notre plus grand plaisir, je m'en tiendrai donc à ce double conseil et ne ferai pas votre éloge posthume de façon prématurée.

En 2007, quand je découvris le seize de la rue Dorée, je ne vous connaissais pas, chère Mlle Viala, alors que j'avais été votre proche voisine durant les quinze premières années de ma vie puisque nous habitons la même petite rue. À peine élue correspondante et sans pouvoir l'expliquer alors, je sentis immédiatement des affinités avec vous et fus immédiatement charmée par votre regard perçant, votre vive intelligence et votre gentillesse (pas de sirat dahabeyya, ce n'est que la stricte vérité !). Et je ne savais pas encore à cette époque à quel point nos goûts étaient communs.

Marcelle Viala, d'une famille cévenole protestante, originaire de Cognac, vous naissez pourtant à Monaco, quasiment par hasard, où votre père était alors en poste. De retour à Nîmes, vous êtes alors élève de l'école de la Place Bellecroix puis poursuivez vos études au Lycée Feuchères, alors lycée de jeunes filles. Et, grâce ou à cause d'internet, on peut voir, sur les photos de la classe de philosophie de 1936-1937, que vous n'avez pas beaucoup changé depuis lors. C'est en effet à ce moment que vous obtenez le baccalauréat suivi d'un prix de philosophie.

Votre intérêt pour la littérature et la philosophie vous amène ensuite à entreprendre des études universitaires et à fréquenter les bancs de l'université de Lettres de Montpellier où vous passez une licence de lettres classiques.

Cependant, c'est la guerre et avec l'esprit humaniste et humanitaire qui vous caractérise, et alors que vous êtes trop jeune pour passer le concours de surintendante d'usine (qui vous intéressait car le poste demandait des compétences aussi bien médicales que juridiques, sociales et d'organisation), vous choisissez de passer un diplôme de puériculture au centre hospitalier de Nîmes.

Parallèlement, vous poursuivez vos études pour préparer le diplôme d'études supérieures de lettres qui était nécessaire, avec la licence, pour présenter l'agrégation. Il s'agissait de faire vos premières armes dans la recherche par la rédaction de mémoires. Les sujets de mémoire, qui vous sont d'ailleurs imposés par votre directeur de recherche, sont tout d'abord « *Les femmes dans le théâtre de Claudel* » mais aussi « *Saint-Jérôme, directeur de conscience* ». C'est de ce travail de recherche que vous tirez la première communication, fort originale et passionnante, que vous proposez à l'Académie en 1993, « Un moine original: saint Jérôme, vu à travers les lettres qu'il a adressées à des dames de la haute société romaine ». Dans cette causerie, vous faites ainsi revivre, à travers la correspondance de Saint-Jérôme, notamment avec Marcella, Paula et Fabiola, la société romaine et ses questions théologiques à la fin du IVE siècle et au début du Ve.

Après ces diplômes et retrouvant professionnellement la branche que vous aviez choisie à la fin de votre licence, vous obtenez un poste à la mairie de Nîmes à l'occasion de la création du Bureau de familles au sein de service d'aide sociale. Mais ce sera finalement un poste, dans l'enseignement qui répond le mieux à vos aspirations et vos compétences et vous permet d'employer à la fois votre connaissance de la littérature classique et moderne, votre sens inné de la transmission et votre vivacité mais surtout votre altruisme, votre ouverture d'esprit et également votre sens de l'humour.

Vous commencez donc par des remplacements dont certains, comme celui fait au Lycée technologique Dhuoda - les élèves étant alors exclusivement masculins - pourraient paraître périlleux à une jeune femme qui n'aurait pas l'autorité naturelle et la finesse que vous possédez. Suivent des remplacements aux Lycées Feuchères et Daudet et enfin une titularisation à Alès. Dans ce lycée d'Alès, qui vous fait vous rapprocher de vos racines cévenoles, vous rencontrez un auditoire composé de jeunes filles d'origine très modeste mais si intéressé et si motivé par l'apprentissage du latin et du grec, qu'il vous permet d'exercer

vos talents de pédagogue. Malheureusement, des raisons familiales vous font revenir à Nîmes dans des conditions de travail moins idéales. Vous enseignez d'abord à l'ancien Collège moderne de jeunes filles de la rue Jean-Reboul, puis, à sa destruction en 1959, vous suivez vos élèves et retournez (encore une fois) au Lycée Feuchères. Ce n'est que, quand le lycée devient C.E.S., que vous êtes nommée au Lycée Montaury où se déroule l'essentiel de votre carrière jusqu'à votre retraite.

Ausein de l'Académie, vous êtes particulièrement active et présentez, avec une grande régularité, une dizaine de communications toujours originales et inédites sur des sujets à la fois littéraires et régionaux. En effet, après votre première causerie portant tout naturellement sur saint Jérôme, vous ravivez et expliquez l'origine du théâtre chichois avec une communication intitulée : « Chichois : une œuvre littéraire, un théâtre de rue » dans laquelle vous décrivez également le « chichois » à Nîmes.

Plus tard, vous évoquez la vie de « Bernard Lazare, homme de lettres » puis, « Une œuvre de jeunesse : “Les Amoureuses” d'Alphonse Daudet ». Vous nous faites également découvrir « Une curieuse tragédie provençale du XVIIIe siècle “La Reine Esther” écrite par des rabbins » qui, comme l'indique votre titre, est une œuvre assez curieuse mais fort intéressante racontant l'histoire d'Esther en langue provençale.

En 1999, dans « Un jugement peu flatteur porté au siècle dernier sur Nîmes et les Nîmois », vous rapportez l'« exécration séjour » d'une semaine que passa dans notre ville Flora Tristan, grand-mère de Gauguin, en juin 1844. La même année, et durant votre présidence, vous rendez « Hommage au docteur René Bosc ».

Avec « Littérature orale en langue d'oc recueillie dans les Cévennes, vers 1880 », vous présentez et analysez le recueil de chants, de contes et de nouvelles collectés par le pasteur de Cognac, Pierre Fesquet.

Enfin, vous nous exposez « Mistral et la Mourgue » en 2004 à propos de la nouvelle provençale Nerte.

En 2011, pour des raisons personnelles, vous préférez vous retirer de la vie active de notre compagnie et accédez ainsi à l'honorariat.

Endevenantmembre résidant de l'Académie, je souhaite évidemment partager avec vous le fruit de mes recherches sur la littérature égyptienne ancienne. Cependant, contrairement à mon travail qui est essentiellement technique et consiste en l'édition synoptique de textes originellement inscrits en hiéroglyphes sur des ostraca, je voudrais aborder dans mes communications futures les genres littéraires de l'Égypte ancienne (que nous continuons à identifier) ainsi que la question de l'intertextualité entre les textes égyptiens, ougaritiques et bibliques. En effet, si les ressemblances de forme et de fond entre certains textes (comme les Chants d'amour et le Cantique des Cantiques, les Enseignements et le Livre des proverbes ou encore le *Conte de Sinouhé* et l'*Enseignement d'Ahiqar*) semblent évidentes, les liens qu'ils entretiennent ne sont pas si simples et surtout pas à sens unique. Ils révèlent également les échanges culturels qui existaient entre les peuples du Proche-Orient.

D'autre part, nous continuons, avec nos amis de l'atelier « cartes postales », le tri, le nettoyage et l'inventaire des cartes postales anciennes du fonds Filleron-Lorin. Toutefois, le groupe s'étant largement agrandi, nous avons bien progressé durant cette année.

L'accent a essentiellement été mis sur une grande campagne préliminaire de tri de chaque département dans les boîtes en bois. Ce travail s'est avéré fort judicieux étant donné le nombre d'erreurs que nous avons rectifiées. De plus, grâce à l'efficacité d'internet, nous avons pu identifier des édifices restés jusque-là mystérieux. Ainsi, nous avons fini le décompte des cartes postales qui s'élève à près 44 700, dont plus de 1 500 provenant de pays étrangers. Comme nous le supposions, le Nord-Ouest est beaucoup mieux représenté que les autres régions.

Quant aux trois collections qui avaient été mises en exergue, nous avons identifié à l'heure actuelle :

- Une centaine de cartes de la Solution Pautauberge.
- Environ 500 cartes du Musée de sculpture comparée, soit un peu moins de la moitié de la collection originale.
- Enfin, plus de 630 cartes représentant les églises bombardées.

Parmi les cartes comptées, nous avons déjà pu en voir certaines assez intéressantes, comme une aquarelle envoyée à M. Léon Pautauberge lui-même, peut-être dans le but de la lui proposer pour sa collection. Nous avons même des cartes représentant les chapelles qui étaient à bord des grands paquebots, comme le Paris ou le France (se trouvant naturellement classées dans la Seine-Maritime et plus précisément au Havre). On commence également à voir surgir quelques portraits de figures ecclésiastiques célèbres, y compris Dom Pérignon, représenté au travail...

Parallèlement à ce travail de classement, j'ai continué le nettoyage, marquage, scan et enregistrement d'un millier de fiches supplémentaires. À ce jour, sont donc terminés, les départements du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, de la Corse, de l'Hérault (dans la première campagne), de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Lozère, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de la Savoie, de l'Isère, de l'Ariège et de la Haute-Garonne ainsi que Monaco. Nous en sommes donc à près de 2 300 cartes traitées.

Sur ces deux premiers milliers de fiches, on constate que seulement 15 % des cartes de notre collection ont voyagé.

Cette année, nous continuerons donc un travail de classement plus précis des cartes à l'intérieur de chaque département et le nettoyage des cartes de l'Eure-et-Loir.

Je vous remercie

M. René Chabert remercie et félicite notre nouveau confrère :

Chère consœur, je suis particulièrement heureux et fier de vous avoir reçue aujourd'hui comme membre résidant de notre Académie, me réjouissant d'avance des magnifiques conférences sur l'Égypte ancienne, principalement issues de l'aboutissement de vos articles en préparation dont vous ne manquerez pas de nous gratifier dans les années qui viennent.

Chères consœurs, chers confrères et chers amis correspondants vous avez supporté ce petit supplément, mais soyez soulagés, j'arrête sur le champ mon rôle de substitut de Président.

Mme le Président, je m'en remets à vos prérogatives.

Je vous remercie vivement et chaleureusement.

Mme le président invite notre consœur à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

La séance est levée à 17 heures 45.

*

* *

SÉANCE ADMINISTRATIVE DU VENDREDI 22 FEVRIER 2013

Cette séance est présidée par Madame Michèle Pallier.

Présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin. Messieurs Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Moreau, Pradel, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Kuntz, Leroy, Poujoulat. Messieurs Chabert, Debant, Fabre, Fougères, Gardelle, Iancu, Penchinat, Sapède.

SOMMAIRE

1. Rapports des commissions

- 1.1 Commission des finances. Rapporteur : Charles Puech.
- 1.2 Commission de nomination des correspondants : Christiane Lassalle.
- 1.3 Commission du programme. Rapporteur : Catherine Marès.
- 1.4 Commission des publications. Rapporteur : Jacques Meine.
- 1.5 Commission de la Bibliothèque et des Archives. Rapporteur : Jacqueline Leroy
- 1.6 Commission du patrimoine. Rapporteur : Hélène Deronne.
- 1.7 Prix Forado et prix de l'Académie. Rapporteur de séance : Robert Chamboredon.

2. Projets de sortie

3. Groupe de réflexion « Arc méditerranéen » et Atelier cartes postales.

4. Questions diverses

- 4.1 Trombinoscope.
- 4.2 Historique des fauteuils.
- 4.3 Eloge du prédécesseur.
- 4.4 Visite de l'exposition « Uzès au 17^e siècle ».
- 4.5 Compte rendu de la réunion préparatoire au 139^e congrès du CTHS.
- 4.6 Dictionnaire des Gardois au XX^e siècle.

5. Annexes

- 5.1 Compte rendu de la commission des finances.
- 5.2 Conseil pratique aux auteurs.
- 5.3 Prix Forado et prix de l'academie.
 - 5.3.1 Les raisons du rétablissement du prix.
 - 5.3.2 Les textes se rapportant aux prix de l'Académie et les questions qu'ils soulèvent.
 - 5.3.3 Le calendrier.
 - 5.3.4 La nature des prix attribués.
 - 5.3.5 Les sujets/programmes des prix .
 - 5.3.6 La nature des travaux.
 - 5.3.7 Les candidats.
 - 5.3.8 La formation et la composition du jury.
 - 5.3.9 Publicité et communication.
- 5.4 Règlement du prix d'histoire Sydney Forado.
- 5.5 Prix d'histoire Sydney Forado. Document annexe pour les membres du jury.

1. Rapports des commissions

1.1 Commission des finances. Rapporteur : Charles Puech.

La commission s'est réunie mardi 12 février en présence de MM. Charles Puech, Bernard Fontaine, Bernard Simon, Robert Chalavet et Alain Penchinat. Mme le président Michèle Pallier, M. le vice-président Robert Chamboredon et le secrétaire perpétuel Alain Aventurier assistent à la réunion.

Notre confrère A. Bruguerolle est excusé.

M. Charles Puech, trésorier, prend la parole, remercie M. Bernard Simon d'avoir accepté de réaliser le rapport financier qui est présenté en annexe à la fin de ce compte rendu.

Bernard Simon expose les résultats du bilan et du compte d'exploitation produits par le cabinet d'expertise comptable « Exalis » et vérifiés par la commission des finances.

Il ressort principalement de cette étude les points suivants :

- La situation d'exploitation de notre compagnie est fragile car excessivement dépendante des rentrées locatives de l'hôtel Davé. Un effort particulier doit être consenti pour pérenniser les différents loyers. La gestion rigoureuse de l'hôtel Davé par le cabinet Orpi situé boulevard Gambetta, commence à porter ses fruits.
- Le maintien du niveau des différentes subventions reste un objectif prioritaire.
- L'étude plus fine de certains postes de charges devrait conduire à des économies substantielles.

Le trésorier et le secrétaire perpétuel souhaitent remercier chaleureusement notre confrère Antoine Bruguerolle, membre résidant et architecte. La rénovation de la toiture de l'Hôtel Davé n'aurait pas pu aboutir sans l'aide efficace de notre confrère qui a mis gracieusement à disposition ses collaborateurs et son expertise.

De très vifs applaudissements sont adressés à Antoine Bruguerolle.

Notre confrère Gabriel Audisio rappelle le souhait de Jules Davé d'organiser une séance annuelle de notre compagnie dans l'hôtel dont il a fait don à l'Académie. Le secrétaire perpétuel répond sur la difficulté de répondre à cette attente puisque les appartements ne sont pas disponibles. Il suggère d'organiser une visite de l'hôtel et rappelle que le plus grand respect de la mémoire de Jules Davé résidera dans la mise en place d'une gestion rigoureuse qui permet de pérenniser cet hôtel.

Sur demande du président, le quitus est accordé au trésorier. De vifs remerciements sont transmis à Bernard Simon et à la commission des finances.

1.2 Commission de nomination des correspondants : Christiane Lassalle

Le compte rendu est proposé par C. Lassalle.

Membres présents lors de la réunion du mardi 12 février : Mme Christiane Lassalle. MM. Robert Chalavet, Bernard Fontaine, Charles Puech. Excusés : Mme Micheline Poujoulat, M. René Chabert.

Invités : M. le Président et le Secrétaire Perpétuel assistent statutairement à la réunion. Ils suivent l'examen des candidatures et le Secrétaire Perpétuel enregistre les votes subséquents.

La commission, après discussion et vote, propose les candidatures suivantes :

Première candidature : **Madame Evelyne Brandts.**

Cette candidature est proposée par M. Jacques Meine et Mme Anny Herrmann, membres non résidants et M. Gabriel Audisio, membre résidant.

Mme Evelyne Brandts est née le 14 novembre 1941 à Montluçon et réside à Boisseron dans l'Hérault. Elle est mariée, mère de deux enfants et cinq petits-enfants.

Agrégée d'allemand, Evelyne Brandts a été

- en Allemagne, lectrice de français aux universités de Mayence, puis de Bochum, directrice du Centre culturel d'Erlangen ;
- en France, professeur de lycée et maître-formateur à l'IUFM [=Institut universitaire de formation des maîtres] de Versailles, puis professeur "PRAG" d'allemand [=professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur] à la faculté de droit d'Aix-en-Provence, où elle a enseigné la langue et la civilisation allemandes.

Evelyne Brandts a participé à plusieurs colloques, notamment

- en 1991 en Israël ;
- en 2010 au 2^e Colloque international consacré à l'œuvre de Catherine Paysan, à Vivoin (Sarthe) avec la communication « L'expérience du "Fremdsein" [être étranger] dans "L'amour là-bas en Allemagne" » ; elle en a codirigé avec Rainer Riemenschneider, professeur honoraire et correspondant de notre compagnie, la publication des actes sous le titre « Déchirures culturelles, expériences allemandes, les rapports de civilisation dans l'œuvre de Catherine Paysan » ;
- en 2011, à Congénies/Nîmes, au colloque international consacré à Edmond Vermeil sous la direction de Jean-Marc Roger et Jacques Meine avec la communication « Le luthéranisme, l'une des clés, selon Edmond Vermeil, de la compréhension de l'Allemagne », publiée sous le même titre dans les actes.

Présidente de l'Association franco-allemande du Pays de Sommières (FAPS) de 2004 à 2011, Evelyne Brandts est l'auteur de :

- contribution à l'ouvrage collectif « *Macht Europa Schule ?* » [L'Europe fait-elle école ?].
- contribution au colloque « *Zum Thema Nationalsozialismus im DAF-Lehrwerk* » [Place du nationalisme dans les manuels d'enseignement de l'allemand aux étrangers] ;
- plusieurs ouvrages d'enseignement de l'allemand publiés chez Nathan et Bordas ;

- nombreux articles dans la presse généraliste et spécialisée ;
- traduction française de « *Die Denunziation* » [La dénonciation] de Gert Hofmann ;
- traduction française de « *Ein springender Brunnen* » [Une fontaine jaillissante] de Martin Walser ;
- co-auteur avec son mari, Victor Brandts, de « Aujourd'hui l'Allemagne » (2009 CRDP académie de Montpellier), qui a été couronné par le *Prix parlementaire franco-allemand 2011*.

Evelyne Brandts est Citoyenne d'honneur de l'arrondissement allemand de Mittelfranken et Citoyenne d'honneur de la commune de Boisseron.

Deuxième candidature : **Monsieur Frédéric Auriol.**

Elle est proposée par MM. Guilhem Fabre, Bernard Fontaine et René Chabert, membres résidants.

M. Frédéric Auriol est né le 28 janvier 1956 à Nîmes.

M. Frédéric Auriol est prêtre. Il est chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Aumônier des Hôpitaux, il a été adjoint à la direction de l'enseignement catholique du Gard, puis curé des paroisses St Charles et Ste Madeleine, finalement vicaire à Villeneuve-lès-Avignon.

Il est actuellement administrateur du réseau des soins palliatifs du Gard.

Il préside également le conseil d'administration de l'association Galillée dont le but est de

favoriser les échanges et voyages culturels et spirituels entre des personnes issues de différents milieux sociaux, d'horizons religieux divers et de tous âges.

Il a publié un ouvrage sur le rôle pastoral du chef d'établissement dans l'Église catholique.

Au sein de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, Frédéric Auriol a effectué de nombreuses communications sur les thèmes de

« Dignité et fin de vie », « La place et le rôle des aumôniers hospitaliers », « Enjeux et aspects juridiques ».

De nombreuses et précieuses informations ont été apportées par des membres de la commission connaissant M. Frédéric Auriol dans l'exercice de son ministère.

1.3 Commission du programme. Rapporteur : Catherine Marès.

Composition de la commission : Mme Catherine. Marès. MM Bernard Moreau, Daniel-Jean Valade, René Chabert, Jacques Galtier.

Le programme du second trimestre a été adopté lors de la réunion de la commission du mardi 5 février.

Catherine Marès rappelle que la priorité est donnée aux membres ordinaires pour présenter des communications, tout en respectant l'équilibre avec celles proposées par les correspondants.

Catherine Marès rappelle que la programmation a pris en compte le déroulement du colloque de la SHCNG - Société d'histoire contemporaine de Nîmes et du Gard - qui se déroulera du 17 au 20 avril sur le thème : « Archéologie et patrimoine industriels en Bas-Languedoc oriental, des années Colbert aux années Pompidou (fin XVII^e s. – années 1970) ».

Le programme des communications est le suivant :

- 5 avril** M. Michel Belin, correspondant :
« *Le procureur de la République: un grand communicant ?* »
- 26 avril** Mme Christiane Lassalle, membre résidant et M. Bernard Moreau, membre non résidant. « *Histoire des fauteuils* »

- 3 mai** Réception des correspondants. Présentation de la bibliothèque de M. Maurice Agulhon, professeur au Collège de France et membre non résidant.
- 24 mai** M. Richard Bousiges, correspondant : « *Le paysan cévenol au XVIII^e siècle: un paysan hors norme ?* »
- 7 juin** A l'occasion de la Comédie du livre à Montpellier, et en présence de trois écrivains ou professeur du Maghreb, M. Guy Dugas, correspondant traitera le sujet :« *Djoha, Goha, Hodja, Giufà, Joan l'en près,... un humour méditerranéen transculturel et a-religieux.*»
- 14 juin** Réception de M. Pascal Trarieux, membre résidant, au fauteuil de M. Charly Sam Jallatte, décédé.
- 21 juin** M. Daniel Jean Valade, membre résidant : « *Le livre d'Or de la ville de Nîmes de Frédéric Mistral à nos jours* »

Dates probables retenues pour le dernier trimestre 2013 :

27 septembre 11 et 25 octobre 8 et 22 novembre 6 et 20 décembre

Séance administrative : 22 novembre

1.4 Commission des publications. Rapporteur : Jacques Meine.

Le nouveau rapporteur de la commission est M. Jacques Meine. En remerciant notre confrère d'accepter cette mission, le secrétaire perpétuel s'adresse au rapporteur sortant Pascal Gouget qui a effectué un travail tout à fait considérable pendant de nombreuses années. L'assemblée applaudit chaleureusement Pascal Gouget.

Compte rendu de la réunion du 1^{er} février 2013 14h30 – 17h

Présents : M^{mes} Danielle Bertrand-Fabre, Anny Herrmann, Brigitte Maurin, MM. Jacques Meine, Jean-Louis Meunier, Pascal Gouget.

Assiste à la séance : M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel.

Pascal Gouget désirant être libéré de la charge de rapporteur, Jacques Meine est proposé pour lui succéder, ce qui est agréé par tous les membres de la commission.

Le secrétaire perpétuel rappelle les tâches de la commission :

Bulletin : il est rédigé par le secrétaire perpétuel, qui souhaite une sortie au mois d'avril au plus tard. Anny Herrmann se charge de la relecture finale. Restent le sommaire ainsi que les « Faits académiques », dont Pascal Gouget continue à s'occuper.

Mémoires : la commission examine et valide les communications, et au besoin suggère aux auteurs concernés certaines modifications. Elle doit recevoir les textes au plus tard à mi-mars, l'impression étant souhaitable avant l'automne.

Conseils aux auteurs : Désireuse d'harmoniser la présentation des textes et de faciliter les relectures, la commission a travaillé à la réalisation d'un *protocole de publication* (en annexe, à la fin du présent compte rendu) destiné à établir des consignes de présentation générale et typographique contraignantes pour les auteurs (normes concernant les caractères, présentation de titres, illustrations, notes de bas de page, bibliographies, etc.). Ce protocole sera remis aux auteurs par la Commission du programme lors de l'acceptation de leur communication. Il pourrait aussi figurer dans le site web de l'Académie. Afin de faciliter le flux des relectures, chaque auteur devrait être tenu de livrer son texte dans le mois suivant la communication.

La question de la numérisation des communications pour être mise en ligne après diffusion sur papier est discutée : elle permettrait de limiter le volume du tirage, mais elle peut avoir des effets pervers,

celui notamment de limiter les ventes (qui sont de toute façon très modestes).

Après discussion, il est décidé de mettre les mémoires disponibles dans le format pdf trois ans après leur date d'édition.

Préparations des publications de l'année 2012

Le secrétaire perpétuel demande à Jacques Meine d'organiser dans un proche avenir une réunion de la commission qui statuera sur le choix des communications à publier.

1.5 Commission de la Bibliothèque et des Archives. Rapporteur : Jacqueline Leroy

La commission s'est réunie le vendredi 18 janvier. En l'absence de Jacqueline Leroy, le compte rendu est proposé par Jean-Louis Meunier, responsable de la bibliothèque.

Présents : Mme Jacqueline Leroy, MM. Alain Aventurier, René Chabert, Jean-Louis Meunier, Rüdiger Stephan.

Excusés : Mmes Monique Kuntz, Christiane Lassalle, M. Gabriel Audisio.

La réunion avait essentiellement pour but d'étudier avec Jean-Louis Meunier, nouveau responsable de la bibliothèque et les membres présents, les différentes tâches liées au fonctionnement de la bibliothèque et d'évoquer les projets envisageables.

Catalogage :

il continue d'être effectué par la Médiathèque de Carré d'Art : une liste des ouvrages récemment entrés dans la bibliothèque de l'Académie, établie par Jean-Louis Meunier, est consultable sur l'ordinateur de la bibliothèque pendant leur absence, qui dure parfois plusieurs semaines.

Jean-Louis Meunier a également entrepris de saisir sur l'ordinateur le dépouillement des « recueils factices » (articles rassemblés plus ou moins arbitrairement sous une même reliure), qui sont donc déjà consultables et qu'il transmettra ensuite à Mme Bret au Carré d'Art,

pour reformatage et intégration dans les données Bibliothèque de l'Académie. Il serait souhaitable que la même opération soit menée pour le fonds Devize.

Récolement : priorité doit lui être donné, en notant les ouvrages que l'Académie est seule à posséder, pour lesquels un projet de numérisation devrait être envisagé.

Echanges :

les publications des Académies et sociétés savantes continuent d'arriver régulièrement, grâce aux envois de nos Mémoires.

Mémoires et Bulletins :

ils sont maintenant reclassés. Jusqu'en 1985 : salle des Mémoires, à partir de 1986 : salle Barnouin. Les collections sont identifiées, les rayonnages étiquetés. Toutefois, l'inventaire reste à terminer pour les Bulletins jusqu'en 1985. Assez curieusement, si certaines années sont pléthoriques – tant pour les Bulletins que pour les Mémoires –, quelques (rares) années sont carrément absentes ou réduites à 3 ou 4 exemplaires (2003, 2006, par exemple)

Mobilier :

La Bibliothèque va manquer de rayonnages. Jean-Louis Meunier propose le rachat de rayonnages en bois, en bon état. Le prix sera demandé.

Archives :

Christiane Lassalle, souffrante, étant absente, il n'a pas été question des archives.

Remarque a posteriori par le rapporteur :

Monique Kuntz pourra-t-elle venir aussi assidûment que par le passé?

Jacqueline Leroy ayant des obligations à Paris, ne pourra plus cette année assurer une présence aussi régulière que les années précédentes.

Mme Lassalle est mobilisée par les archives.

Dans ces conditions, si nous arrivons à terminer le récolement en 2013, ce sera déjà très bien, et il faudra pour ce faire mobiliser toute notre énergie et solliciter l'aide de nos consœurs et confrères.

Nombre de livres sont dans un état de grande fragilité et il serait nécessaire de prévoir leur reliure. Il en est de même pour les plaquettes (prévoir des emboîtages ?)

Discussion : Notre confrère Gabriel Audisio effectue la remarque suivante :

Suite à la mise sur internet de notre bibliothèque, deux catalogues papier ont été réalisés par Carré d'Art à partir des listings, que l'Académie a fait relier. Dans l'un les ouvrages sont classés par ordre alphabétique des noms d'auteur mais sans mentionner la cote dans la bibliothèque et, dans l'autre, ils sont classés par cote. Il n'y en a pas par titre et surtout, même à partir du nom de l'auteur, il n'est pas possible de retrouver l'ouvrage sur les rayonnages sauf à revenir au fichier papier ancien. Ces deux catalogues ne sont guère utiles. Celui par cote sert lors du récolement mais pas aux lecteurs. La suggestion est de demander à Carré d'Art s'il ne serait pas possible d'obtenir un listing des ouvrages par nom d'auteur ou par titre avec mention de la cote. MM. J.-L. Meunier et D.-J. Valade en ont été d'accord.

1.6 **Commission du patrimoine. Rapporteur : Hélène Deronne.**

Notre consœur Hélène Deronne effectue la présentation des travaux de la commission.

Lors de la séance administrative du 23 novembre 2012 et lors des deux séances administratives précédentes, Hélène Deronne, rapporteur de la commission du patrimoine nous avait tenus au courant de l'avancement des travaux de la commission du patrimoine sur la réalisation du **Diagnostic patrimonial des faubourgs de la ville de Nîmes** (Quartiers anciens à l'exclusion du Secteur Sauvegardé).

Seul le secteur sauvegardé, c'est-à-dire l'Ecusson, est protégé dans son ensemble. Ses faubourgs historiques ne bénéficient pas d'une même protection, sauf quand certains immeubles ont été inscrits ou classés au titre des monuments historiques.

Ce travail de repérage, réalisé par l'Académie, devrait contribuer à la construction de la ville de demain pour permettre, autant que faire se peut, la conservation et l'intégration du patrimoine d'intérêt.

Bref rappel de la méthode de travail :

Les faubourgs de la ville ont été divisés en 5 secteurs qui répondent suivant l'orientation des points cardinaux et 5 groupes sont allés photographier et décrire les façades intéressantes.

Les académiciens, correspondants et personnalités ressources se sont répartis les secteurs de la manière suivante :

Secteur n° 1 : Madame Hélène Deronne, Madame Madeleine Giacomoni

Secteur n° 2 : Madame Vanessa Ritter, Madame Madeleine Giacomoni,

Secteur n°3: Messieurs Jean-Louis Meunier et Jean-Michel Ott,

Secteur n°4 : Monsieur Robert Chamboredon, Monsieur Henri Hugues, Madame Madeleine Giacomoni

Secteur n°5 : Monsieur Georges Mathon , Monsieur Philippe Ritter.

Chaque immeuble ou maison faisant l'objet d'une fiche doit correspondre à l'un des quatre degrés d'appréciation décidés en réunion de travail : MH (Monument historique), **exceptionnel**, **remarquable**, **intéressant**. Chaque degré d'appréciation correspondant à une couleur :

Noir : MH - **Rouge** : exceptionnel - **Vert** : remarquable - **Bleu** : intéressant.

La façade est décrite au mieux mais la description reste cependant générale. Certaines fiches sont moins complètes que d'autres mais les appréciations sont les résultats de la relecture du groupe de travail. Aux personnes allant sur le terrain, d'autres personnalités sont venues nous rejoindre pour la relecture des fiches : Antoine Bruguerolle, Pascal Trarieux, Jean Pey , Laurent Hugues, conservateur des Monuments historiques, Philippe Aramel, architecte des Bâtiments de France.

Vanessa Ritter est l'auteur des secteurs cadastraux coloriés selon la symbolique et de l'index des noms de rue.

Sur les 5 secteurs, ont été relevés **17 bâtiments inscrits** en tant que monuments classés. L'exemple du 7 rue Séguier est donné sur l'écran. Ancien hôtel particulier de Jean François Séguier, XVIII^e siècle. C'est grâce à Mme Lassalle et à un ensemble de personnalités que cet hôtel n'a pas été la proie du marteau piqueur. Pendant la transformation de la future Faculté des Sciences, il a été sauvagement dépouillé de ses cheminées et portes intérieures du XVIII^e siècle. Il fut classé le 19 avril 2005. Aucune restauration n'a été faite. Il est dans un état alarmant.

31 bâtiments pourraient relever d'une inscription ou d'un classement à l'inscription des monuments historiques. La lecture des fiches souligne l'intérêt évident de ces bâtiments. En exemple sur l'écran le 28 route de Beaucaire, Plan Vacher. Maison de la première moitié du XVIII^e siècle avec une élégante grille en fer forgé, un corps de bâtiment en U inversé, porte d'entrée rehaussée d'agrafes, double rangées de génoises, petites fenêtres à linteau. L'ensemble est dans un état désastreux.

163 architectures remarquables ont été relevées : ces architectures sont remarquables de part leur intérêt architectural ou historique ou urbanistique, parfois pour ces trois intérêts ou pour deux d'entre eux. Elles demandent toutes une attention particulière dans le présent et le futur de la part des autorités municipales et de l'Etat (DRAC). Un grand nombre d'entre eux pourraient faire l'objet d'une inscription ou d'un classement : immeubles du quai de la Fontaine, de l'avenue Feuchère, du boulevard Talabot. L'exemple du 11 quai de La Fontaine est donné sur l'écran : Hôtel particulier XIX^e siècle se composant d'un rez de chaussé et d'un étage. L'Hôtel Hérisson porte déjà une plaque rédigée par la municipalité indiquant l'architecte Paul Neno et les éléments architecturaux intéressants.

286 architectures intéressantes : Sous cette catégorie ont été classés les bâtiments qui sont intéressants par certains détails : corniche,

arc plein ceintre scandant une fenêtre centrale, ferronnerie finement travaillée, heurtoir etc... les propriétaires pourraient être invités à être attentifs à la bonne conservation de ces détails qui apportent un intérêt particulier à leur maison ou immeuble. L'alignement des façades est également un élément important et intéressant pour le respect de l'urbanisme : l'exemple des 59, 59bis, 61, 63 rue de la Biche est donné sur l'écran.

497 fiches ont été réalisées ce qui correspond à chacune des façades entrant dans l'une des catégories de la classification choisie. Les équipes n'ont pas jugé bon de relever les autres façades qui n'entraient dans aucune catégorie.

Discussion :

Une discussion s'engage sur la valorisation de ce travail et sur la façon dont il pourrait être porté à la connaissance des autorités compétentes.

Interpellé, Daniel-Jean Valade rappelle que, dans la salle des séances, il participe aux travaux de l'Académie en qualité de membre résidant et non en qualité d' élu. Il informe l'assemblée que la ville est attachée à la mise en valeur de son patrimoine et qu'elle a défini un secteur sauvegardé dont l'extension fait l'objet d'un projet en cours de définition.

Antoine Bruguerolle rappelle les différents outils de protection du patrimoine en termes d'urbanisme.

Procédure :

Pour opérer la relecture des fiches et réaliser les vérifications indispensables, des académiciens et des correspondants compétents dans les questions patrimoniales seront consultés.

Une fois ce travail réalisé, il sera remis au bureau pour approbation avant d'être présenté aux autorités municipales suivant des modalités qui seront alors précisées.

Prix Forado et prix de l'Académie. Rapporteur de séance : Robert Chamboredon

Le compte rendu de la séance proposé par Robert Chamboredon est intégralement transcrit en annexe (§ 5.3).

Pour le prix Forado, le groupe de travail qui s'est réuni le 18 janvier a élaboré le nouveau règlement du prix, prenant en compte les questions qui ont été soulevées lors de sa dernière édition. Le texte en a été remis à M. le secrétaire perpétuel, ainsi qu'un document annexe, à l'usage des seuls membres de jury, qui précise ses modalités de fonctionnement.

Les deux documents sont situés en annexes (§5.4 et §5.5)

Le groupe de travail qui a travaillé le 8 février sur les prix de l'académie [Mmes Deronne, Marès, Pallier, Poujoulat ; MM. Aventurier, Chamboredon, Pradel ; Mme Maurin-Farelle, excusée, avait fourni un texte] est parvenu aux propositions suivantes, après une heure trente de discussions.

Le **rétablissement du prix annuel de l'académie** est nécessaire, afin de nous conformer aux statuts, pour donner une plus grande visibilité à l'académie et de manière à justifier son utilité publique.

Afin de pouvoir harmoniser le règlement du prix avec les textes qui régissent l'académie, et de prendre en compte les évolutions de la société, une **modification du règlement de l'académie est indispensable**, en particulier pour son titre VIII, *Des concours et des prix*, mais non exclusivement.

S'agissant du **calendrier**, le prix Issoire, dont il convient de mettre aussi le règlement en conformité avec celui de l'académie (cf. pas de partage du prix entre deux lauréats), doit être organisé pour être remis en février 2014, de même que le prix Forado à remettre en février 2015. Le bureau de l'académie devra nommer les présidents des deux jurys. Pour ce qui est du prix de l'académie, étant donné la nécessité de modifier le règlement de l'académie, il ne semble pas possible de le rétablir avant 2015 au plus tôt.

En ce qui concerne la **nature des prix attribués**, il paraît indispensable d'attribuer une somme d'argent au lieu et place d'une

distinction seulement honorifique. Son montant est à fixer, en fonction des ressources de notre compagnie, avec le souci de distinguer le prix annuel de l'académie.

Les **sujets/programmes** sont précisés, pour les prix Issoire et Forado, dans leurs règlements respectifs. Pour ce qui est du prix de l'académie, l'article 12 des statuts précise qu'il se rapporte « aux divers objets d'étude de l'Académie », autrement dit, suivant l'article 1 desdits statuts : « les lettres et les beaux-arts, les sciences et leurs applications au point de vue de l'utilité publique ». La fin de la phrase doit être entendue comme s'appliquant aux trois domaines évoqués.

La **nature des travaux**, qui pourraient ne pas être uniquement des textes, devra être précisée, en liaison avec la modification de l'article 60 du règlement. Pour les textes, une limite sera précisée (12 pages de 2 500 signes).

Qui pourra faire acte de candidature ? Tout le monde, hormis les membres de l'académie et les correspondants, ce afin de ne pas gêner le jury ; la question de l'anonymat ou non des travaux présentés au concours reste à préciser.

La **procédure relative à la formation et à la composition du jury**, telle qu'elle est précisée dans les articles 56 et 58 du règlement de l'académie, doit être revue et précisée, afin de pouvoir établir un calendrier cohérent pour la nomination des jurys, et aussi pour faciliter la tâche de M. le secrétaire perpétuel.

Quant à la **publicité** destinée à faire connaître les prix décernés par notre compagnie, elle sera réalisée, outre les moyens traditionnels d'annonce, grâce à internet et aux sites recensant les divers concours et prix.

Discussion.

Daniel-Jean Valade rappelle que ce prix doit être une vitrine et nous invite à réfléchir sur l'importance du prix du Cabri d'Or décerné par l'Académie cévenole. Il rappelle aussi le rôle incontournable joué par les Éditeurs, conforté en cela par l'expérience du salon annuel de la biographie organisé par la ville.

2. Projets de sortie.

Deux points sont abordés :

1- **La sortie annuelle.** Le programme n'est pas totalement arrêté. Notre confrère, vice-président Robert Chamboredon propose la visite, le matin, du centre de conservation et de restauration du livre à Arles. L'après-midi sera dédiée à la visite de la fondation Louis Jou avec Jacqueline Leroy.

Le programme définitif et la date seront communiqués le plus tôt possible.

2- **Visite de la maison natale de Gaston Doumergue.** Notre confrère Bernard Moreau indique que l'association *Les Amis de Gaston Doumergue*, à laquelle la mairie d'Aigues-Vives a confié la gestion et la mise en valeur de la maison natale de l'ancien président de la République, serait honorée que l'Académie vienne visiter ce lieu qui a récemment reçu la qualification de *Maison des Illustres* à la suite des démarches conjointes menées par la commune et l'association. Cette visite serait particulièrement opportune en cette année du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Gaston Doumergue.

L'association organisera à cette occasion une exposition historique au temple d'Aigues-Vives les 9, 10 et 11 novembre 2013. Il pourrait être intéressant de grouper les deux visites pour une sortie d'une demi-journée en co-voiturage.

Le principe de cette sortie est approuvé et Bernard Moreau prendra contact avec Dominique Laloux-Rabeuf, présidente de l'association.

3. Groupe de réflexion « Arc méditerranéen » et Atelier cartes postales.

- Groupe de réflexion « Arc méditerranéen ».

Le groupe de travail inter-académique sur les relations avec

le Maghreb vient de s'agrandir : 4 académiciens de notre académie fortement intéressés par ce projet, sont venus rejoindre le groupe de travail : Il s'agit de Mme Poujoulat, de Messieurs Jean Louis Meunier, Bernard Simon, Rüdiger Stéphan. Le 12 février, lors d'une réunion, chacun a exprimé sa sensibilité face à ce projet et ce qu'ils pouvaient apporter.

Le 27 mars à Nîmes, une 4^{ème} rencontre du groupe inter-académique est organisée. Un livre blanc ou vademecum a été écrit qui servira de base pour expliquer et contacter les personnalités connues par chacun dans les pays du Maghreb. Hélène Deronne rappelle qu'elle avait donné cette liste des objectifs lors de la dernière séance administrative.

Le 7 juin, dans cette même salle, lors d'une séance ordinaire, Guy Dugas correspondant parlera de *Djoha, Goha, Hodja, Giufâ, Joan l'en près, ... un humour méditerranéen transculturel et a-religieux*».

Parmi ses invités à sa communication, trois intellectuels de haut niveau :

- pour le Maroc, le poète Abdellatif Laabi dont les oeuvres complètes ont récemment été publiées aux éditions La Différence.

- pour l'Algérie, le romancier arabophone et francophone Amin Zaoui, ancien directeur de la Bibliothèque Nationale d'Algérie.

- pour la Tunisie, son collègue Abdelwahab Meddeb, islamisant de très haut niveau, professeur de Littérature comparée à l'université Paris X-Nanterre.

Ces trois personnalités viennent à Montpellier dans le cadre de la Comédie du Livre.

- Le fonds des cartes postales :

Le décompte des cartes postales s'élève à près de 44700, dont plus de 1500 provenant de pays étrangers. Le Nord-Ouest est beaucoup mieux représenté que les autres régions.

À ce jour sont donc terminés, les départements du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, de la Corse, de l'Hérault (dans la première campagne), de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la

Lozère, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de la Savoie, de l'Isère, de l'Ariège et de la Haute-Garonne ainsi que Monaco. Nous en sommes donc à près de 2300 cartes traitées.

Nous avançons et nous remercions l'équipe cartes postales pour ce superbe travail. Cette équipe peut s'agrandir à chaque instant.

4. Questions diverses

4.1 Trombinoscope.

Cette question est soulevée par notre confrère Gabriel Audisio. En effet, en 2010, il avait été décidé en séance administrative de poursuivre le travail initié par un groupe de confrères pour réaliser un trombinoscope des membres ordinaires de l'Académie. Ce travail avait été initié grâce aux compétences de Monsieur Poujoulat qui a accepté de réaliser les photographies des membres ordinaires.

Gabriel Audisio et Robert Chamboredon vont reprendre ce travail et demander à Micheline Poujoulat si elle souhaite se joindre au binôme constitué.

4.2 Historique des fauteuils.

Notre confrère Daniel-Jean Valade Valade rappelle que notre compagnie a fêté son trois-cent-trentième anniversaire en 2012 et propose que l'Académie valorise le travail réalisé par Christiane Lassalle et Bernard Moreau sur l'histoire des fauteuils puisqu'ils vont présenter une communication sur ce thème le vendredi 26 avril.

4.3 Eloge du prédécesseur.

Cette question est soulevée par Mme le président et concerne donc le discours de réception d'un nouvel académicien succédant à un membre honoraire.

Dans un certain nombre d'académies, un nouvel académicien succédant à un membre honoraire, ne fait pas l'éloge de celui-ci, surtout

s'il est présent, mais se contente de le saluer avant de faire une allocution sur le sujet de son choix.

Ne conviendrait-il pas que notre Compagnie réfléchisse à une formule de ce genre ? Un certain nombre de nos confrères y sont favorables.

4.4 Visite de l'exposition « Uzès au 17^e siècle ».

Une visite de l'exposition « Uzès au 17^e siècle » est proposée par Anne-Lise Moreau, animatrice de l'architecture et du patrimoine d'Uzès. Une date sera demandée pour diffusion à tous nos confrères.

4.5 Compte rendu de la réunion préparatoire au 139^e congrès du CTHS.

Mme le président Michèle Pallier propose ce compte rendu de réunion. Une réunion préparatoire au 139^e congrès du CTHS, a eu lieu le 21 février 2013, à la Maison du Protestantisme à Nîmes.

Ce congrès aura lieu du 5 au 10 mai 2014, à Nîmes, probablement sur le site Vauban de l'Université de Nîmes.

Etaient présents :

Pour le CTHS :

- M. Claude Mordant, Président du CTHS
- Mme Simone Corbier, président de la section « Histoire et archéologie des civilisations antiques » et président scientifique du congrès
- Mme Catherine Gros, déléguée générale du CTHS
- Mme Francine Fourmaux, chargée au secrétariat général de l'organisation du congrès annuel

Pour les Sociétés savantes partenaires du Congrès :

- Académie de Nîmes : Michèle Pallier
- Société d'Histoire moderne et contemporaine : Simone Mazauric – Pascal Trarieux
- Société d'Histoire du Protestantisme : Michel Boissard

- Institut européen Séguier : Jean-Louis Meunier, membre résidant de l'Académie de Nîmes.
- Comité d'Art chrétien : un représentant du Père Chaput
- Archives départementales du Gard : Mlle Ponthier
- Passionnement Patrimoine : Mme Cabane – Mme de Rancourt
- La Nouvelle cigale uzégeoise : Christian Feller

Mme Simone Corbier a développé le thème du congrès « **Langages et communication** », qui couvre un très vaste domaine : langage écrit et oral, gestuel, symbolique, langage visuel des arts, musique, espérant que ce thème ferait l'objet de nombreuses communications.

Ce congrès doit donner lieu à un Forum des Associations, à des expositions (aux Archives départementales ?), à des visites et à des excursions.

Une nouvelle réunion doit avoir lieu en juin prochain, avec la constitution d'un comité local d'organisation.

4.6 Dictionnaire des Gardois au XX^e siècle.

Danielle Bertrand-Fabre, membre non résidant, souhaite faire une proposition pour un « Atelier Dictionnaire des Gardois du XX^e siècle ».

Objectifs :

Mettre à la disposition des curieux une information sur des Gardois présentant une notoriété

A long terme : réaliser un dictionnaire format papier

Dans le court et moyen terme : récolter et analyser une documentation

Moyens :

Une documentation à 3 niveaux :

a/ récolter au jour le jour une documentation papier (C) qui serait conservée dans les archives de l'Académie au nom de la personne (coupures de journaux, notices biographiques, ...)

b/ analyser sur une fiche biographique (B) les données issues de

cette documentation d'origine, en précisant la source. Peut se faire à la demande.

c/ élaborer une fiche (A) succincte qui se trouverait sur le site de l'Académie. L'objectif étant d'indiquer que l'Académie possède des données et peut répondre à une demande.

Mise en place :

Une équipe et sa documentation pourraient être accueillies par la commission archives.

Le contenu des champs des deux fiches est à décider.

La présentation des conférenciers, des nouveaux membres et de leurs prédécesseurs à qui ils rendent hommage peut servir de première expérience.

Il n'est pas nécessaire de rédiger mais seulement de relever des informations dans un texte.

Il est nécessaire de vérifier les informations de la fiche A.

Expérience de Danielle Bertrand-Fabre: Elle a réalisé des fiches biographiques de type B dans ses recherches. Elle s'inspirait de la fiche mise au point par l'historien Michel Péronnet pour sa thèse sur les évêques d'Ancien Régime. Pour la fiche A, notre consœur se réfère aux recherches de l'équipe sur « la renaissance d'oc » et procède de la même manière pour analyser des contrats de mariage.

Contenu de la fiche A : Nom Prénoms, pseudonymes ou surnoms, dates et lieux de naissance et décès ; éléments de notoriété reconnue.

Contenu de la fiche B :

Dans des champs à définir et normalisés comme pour les cartes postales :

Deux exemples : N°1 : Le modèle de Michel Péronnet, sur une fiche bristol A5 à trous :

A Nom etc. du De cujus (se subdivise en A1, A2, etc.)

B Parents

C Diplômes

D Profession/carrière

E Adresse et situation de famille
F Appartenances religieuse et politique
G Situation de fortune
H Divers

N° 2 : ce modèle a été adapté aux académiciens gardois du XIXe
s. : j'ai conservé de A à G

H Activités de chercheur
I Amis et associations
J Décorations
K Divers (ex : loisirs, voyages, maladies, ...)
L Sources

Remarque : il est très rare que tous les champs soient remplis.

Ce projet devra être examiné lors d'une prochaine réunion de bureau à laquelle Danielle Bertrand-Fabre sera invitée.

La séance est levée à 18h 30.

5. ANNEXES

5.1 Compte rendu de la commission des finances.

La commission s'est réunie le 12 février salle Lordat de 15h30 à 17h30.

Présents : MM. C. Puech, B. Fontaine, B. Simon, R. Chalavet, A. Penchinat.

Excusé : A. Bruguerolle

Mme le président M. Pallier, M. le vice-président Robert Chamboredon et le secrétaire perpétuel assistent à la réunion.

La commission examine le rapport financier et le compte de résultats établis par le cabinet Exalis à l'aide de toutes les pièces comptables transmises par M. Charles Puech, trésorier.

L'analyse des résultats a été effectuée par M. Bernard Simon, membre résident..

Caractéristiques de l'exercice 2012

L'exercice 2012 est caractérisé par deux évènements qui modifient sensiblement les comptes de résultats et le bilan.

La réalisation de travaux de réfection de la toiture de l'Hôtel Davé.

Des problèmes d'étanchéité ont conduit à des travaux de réfection pour un montant de 160 229 euros. Sous réserve de vérification ces sommes ont été inscrites en immobilisations.

Le financement de cette opération a bénéficié de subventions à hauteur de 104415 euros dont 74515 versées en 2011 et 30000 euros versés en 2012. Compte tenu des disponibilités il n'a pas été jugé pertinent de souscrire un nouvel emprunt.

La comptabilisation des immobilisations dont l'Académie est propriétaire.

Le principe de cette comptabilisation est nécessaire pour pouvoir présenter des bilans sincères et véritables.

Les immobilisations corporelles apparaissent donc pour un montant brut de 2 252 9561 euros dont la contrepartie a été comptabilisée dans le fonds associatif.

Le bilan au 31/12/2012 fait donc apparaître une situation patrimoniale nouvelle dans la mesure où les terrains et bâtiments dont l'Académie est propriétaire sont comptabilisés.

Cette option comptable génère des charges d'amortissements de 56 958 euros.

Ces charges nouvelles doivent être compensées par un prélèvement de même montant sur le fonds associatif, afin que le compte d'exploitation reflète fidèlement l'activité réelle de chaque exercice.

Une option de création d'un fonds de réserve distinct du fonds associatif pourrait être soumise à notre comptable.

La fin du bail de location du Bridge-Club

Cet évènement connu en fin d'exercice n'a pas d'impact important sur l'exercice 2012.

Bilan

La comptabilisation des immobilisations et de leur contrepartie en fonds associatif n'a pas d'incidence sur l'équilibre du bilan. Il convient d'examiner avec le comptable l'incidence de l'inscription du fonds associatif dans une rubrique intitulée « sans droit de reprise ».

Actif : stabilité des valeurs de placement et baisse des disponibilités.

Les valeurs de placements rémunérées s'accroissent de 10 000 euros conformément à l'optimisation financière. Les liquidités baissent de 89 176 euros en raison du règlement des travaux. Le niveau atteint en fin d'exercice pour 13 020 euros est un plancher en dessous duquel des problèmes de trésorerie pourraient ponctuellement se présenter, notamment avec la fin du bail de l'Hôtel Davé. Il est nécessaire d'établir un plan de trésorerie sur l'année pour examiner la solution optimale pour gérer la trésorerie soit un recourant à des découverts en compte soit en transférant une partie des placements sur le livret A.

Passif : report à nouveau en croissance et réduction du niveau d'emprunt

Le report à nouveau s'est accru des résultats de l'exercice 2011 pour un montant de 75 717 euros. L'encours d'emprunt est de 73 834 euros. Il conviendrait d'examiner les conditions d'un réaménagement des conditions de cet emprunt.

Conclusion : situation patrimoniale sans problème et relative fragilité de la trésorerie.

Comptes d'exploitation

Produits : progression de 8,88% par rapport à l'exercice précédent.

Globalement le poste production vendue est relativement stable.

Il représente 18% des ressources propres d'activité de l'Académie et 16% des ressources totales subventions et produits financiers inclus. Les cotisations sont en progression de 3,73% sans qu'il soit possible d'en établir l'origine par rapport aux éléments disponibles. Par contre les remboursements de frais diminuent de plus de 20 % et les ventes de livres atteignent 1 551 euros alors qu'elles ne figuraient que pour mémoire en 2011.

Le poste prestation de services est en progression de 9,49%.

Il représente 82% des ressources propres de l'Académie, les loyers et les récupérations de charges participant à hauteur de 91% de ce poste. L'augmentation des produits de location doit être affinée pour savoir d'où elle provient, des décalages dans le paiement peuvent avoir une incidence. Les ressources de l'Académie dépendent fortement des loyers de l'Hôtel Davé.

Charges : Augmentation globale supérieure à 10%.

- Les fluides augmentent de 7.42% pour atteindre un montant global de 8 913 euros. Les charges d'électricité s'accroissent de 641 euros sur l'exercice soit une progression de 12%.

- Les charges d'exploitation courantes augmentent de 12,66% pour s'établir à 41 939 euros. Les accroissements de charges les plus significatifs concernent les réparations pour 21 673 euros (+ 10 359) à priori non récurrentes, les honoraires avec des augmentations de 21% pour la gestion d'immeuble et de 16% pour la gestion comptable. Des baisses sont également à noter : l'édition du bulletin de l'Académie, les frais de transport, déplacements et réception.

L'absence de décernement de prix a « économisé » 1500 euros.

- Les taxes foncières et d'habitation s'accroissent de 3% et la CRL de 10%. Le montant des taxes est de 19 262 euros soit 25% de l'ensemble des charges de l'exercice.

- Les charges salariales progressent de 9,73% et les charges sociales de 27,75%. Les éléments disponibles ne permettent pas d'expliquer ces augmentations. L'ensemble des charges se montent à 12 350 euros, soit 17% des charges totales de l'exercice.

- Les charges financières se réduisent légèrement compte tenu du remboursement des emprunts à 3 693 euros. Une négociation en cours doit permettre de les réduire à la marge.

Excédents d'exploitation : L'exercice est excédentaire, dès comptabilisation des modifications comptables que nous avons demandées à notre comptable le montant exact sera communiqué.

Conclusion

Autant la situation patrimoniale est florissante, autant, et peut être à cause, la situation d'exploitation est fragile car excessivement dépendante de rentrées locatives dont la pérennité n'est pas assurée.

C'est à la pérennisation des rentrées locatives qu'il faut en priorité faire porter les efforts.

Un second point est de veiller au maintien du niveau de subvention acquis, ce qui pose peut être le problème de la visibilité des actions de l'Académie. Enfin certains postes de charges pourraient faire l'objet d'une analyse plus précise : fluides avec une stratégie d'économie d'énergie, les honoraires par rapport à la qualité des services rendus, les charges salariales et les charges financières qu'il devrait être possible de renégocier.

5.2 Conseil pratique aux auteurs

Afin de faciliter la publication de votre communication dans les *Mémoires* de notre Académie, veuillez observer les normes suivantes :

► Veuillez envoyer les textes sous **Word** dans le mois qui suit la communication.

► **Caractères** : Times New Roman, texte de la communication en corps 11 romain maigre et justifié droite et gauche, interlignage simple 1,0.

► Ponctuation :

Les signes de ponctuation uniquement suivis d'un espace sont , .
Ceux précédés d'un espace insécable et suivis d'un espace sont ?

! ; :

Précédé et suivi d'un espace –

Guillemet ouvrant « suivi d'un espace insécable

Guillemet fermant » précédé d'un espace insécable

L'espace insécable se fait avec Ctrl +Maj. + espace. Les versions les plus récentes de Word le font automatiquement.

► Présentation générale :

- désignation de la séance : bas de casse (bc), corps 14, italique maigre, centré ;

- titre de la communication : bc corps 14, romain gras, centré ; 1^{ère} lettre capitale ;

- auteur de la communication : romain gras, centré, corps 13, prénom en bc, nom en capitales ; membre (résident, non-résident, correspondant) en romain maigre ;

- paragraphes : suivant la tradition française retrait (7 mm.) au début de chaque paragraphe, pas d'interlignage sauf exception ; éviter la multiplication de paragraphes courts ;

- citations : courtes *in* texte en romain entre guillemets, corps 11 ; citations longues séparées du texte en corps 10 sans guillemets avec retraits droit et gauche, interligne avant et après ;

- titres d'œuvres : italique maigre si mention dans le texte, gras dans le titre, le premier nom dans le titre porte une capitale initiale ;

- capitales : à limiter autant que possible, munies d'accentuation où cela est nécessaire (l'État, l'Église).

► Notes de bas de page :

- tout en corps 9 romain maigre ;

- appel de note dans le texte en exposant ; respecter la clause n(ote) p(oint) g(uillemet).

► **Guillemets** : On utilise les guillemets français « », mais une citation à l'intérieur d'une citation doit être différenciée à l'aide des guillemets dits anglais “ ”.

► **Illustrations** : Elles sont numérotées (Fig. 1, 2, etc.), accompagnées d'une légende (corps 9, italique), et référencées dans le texte. Ce sera à la maquettiste de les placer à la place qui convient. Éviter les illustrations ou tableaux inadéquats qui ne sont plus lisibles une fois réduits au format A5 de l'édition. Il est souhaitable que l'auteur envoie le cliché de la qualité optimale pour l'éditeur et ne le retouche pas. Quant aux photos argentiques, leur utilisation est à voir au cas par cas. Il appartient aux auteurs de s'inquiéter des droits pour les illustrations. Pour une raison de coûts, les illustrations en couleurs doivent être limitées sauf exception à deux ou trois maximum.

► **Bibliographies** : Les mentionner en notes de bas de page dans l'ordre : Nom de l'auteur en capitales, Prénom de l'auteur en bc, titre du livre en italique, puis en romain lieu d'édition, éditeur, collection, année, page. Exemples :

¹ TARTEMPION, Jules, *L'Argent par les fenêtres*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1998, préface, p. 8.

² *Ibid.*, p. 154-155.

³ BIDULE, Arsène, *Histoire d'un toqué*, Paris, Grasset, 2003, p. 78.

⁴ TARTEMPION, Jules, *op. cit.*, p. 42.

Pour les articles de périodiques : AUTEUR, Prénom, Titre de l'article en romain, *Titre du périodique en italiques*, année de publication, volume, numéro, pagination.

S'il s'agit d'un chapitre d'un ouvrage collectif : AUTEUR, Prénom, Titre du chapitre ou de la contribution. *In* Auteur de l'ouvrage, Prénom, (dir.), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur,

Une bibliographie générale peut figurer en fin d'article sous la rubrique « Ouvrages (respectivement archives ou sites) consultés ».

► **D'une manière générale**, la longueur du texte à publier ne devrait pas dépasser démesurément celle de la version orale, c'est-à-dire une dizaine de pages A4 à 1,0 pour une communication de 45 minutes. La « Charte rédactionnelle de Sud Ouest » donne des consignes précises, notamment sur l'usage des capitales, les abréviations, la ponctuation, titres et fonctions, noms de lieux, etc. Elle peut être consultée sous www.mediateur.blogs.sudouest.fr/charte-orthographique-de-sud-ouest/

5.3 Prix Forado et prix de l'Académie

Le compte rendu de la séance est proposé par Robert Chamboredon, rapporteur.

Les points suivants ont été abordés.

Pour le **prix Forado**, R. Chamboredon a fait état de la réunion du groupe de travail du 18 janvier 2013, qui a élaboré le nouveau règlement du prix ; une démarche motivée par les problèmes rencontrés à l'occasion de sa dernière édition.

Les deux textes qui ont été rédigés figurent en annexes du présent compte rendu : §5.4 et §5.5.

L'essentiel du travail a porté sur le rétablissement du prix annuel de l'Académie, prévue dans les statuts et dans le règlement.

1.1.1 Les raisons du rétablissement du prix.

Outre le fait que son existence est statutaire, et figure dans le règlement élaboré en 2007, il est indéniable que ce rétablissement donnerait une plus grande visibilité à l'Académie, contribuant ainsi à son ouverture accrue sur l'extérieur. En créant l'événement, notre compagnie justifie son utilité publique, en invitant, à travers les sujets proposés, à une réflexion sur les questions essentielles qui marquent présentement la société, et auxquelles des réponses sont à apporter.

Ce rétablissement ne remet pas en cause l'existence des prix Forado et Issoire, pour lesquels des sommes ont été remises à l'Académie afin de permettre leur création.

1.1.2 Les textes se rapportant aux prix de l'Académie et les questions qu'ils soulèvent.

STATUTS (Annexes au décret du 16 août 1788)

Art. 12. Chaque année, l'Académie propose un sujet de prix. Le sujet est choisi tour à tour entre les questions qui se rapportent aux divers objets d'étude de l'Académie.

Les académiciens ordinaires et les membres honoraires sont exclus du concours.

Les prix sont proclamés et décernés en séance publique.

Art. 13. Les prix proposés par les membres de la Société ou par des étrangers portent le nom des fondateurs.

RÈGLEMENT (23 mars 2007)

TITRE VIII

Des concours et des prix.

Art. 55. Outre le sujet du prix annuel prévu par les statuts, l'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

Art. 56. Le programme des prix sera arrêté chaque année, sur le rapport d'une **commission nommée au mois de février**. Ce programme sera imprimé et recevra la plus grande publicité possible. **Il sera présenté par le président à la plus prochaine séance publique.**

Art. 57. Le programme devra annoncer l'époque de la clôture du concours ; cette époque sera de rigueur.

Art. 58. Aussitôt après la clôture, il sera formé, pour chaque sujet de prix, un jury qui sera chargé d'examiner les ouvrages des concurrents. Ce jury fera son rapport à l'Académie.

Art. 59. Il n'y aura, pour chaque genre de concours qu'un seul prix qui ne sera point partagé, et un accessit. Il pourra être fait des mentions honorables. Nul candidat n'obtiendra le prix s'il ne réunit en sa faveur plus de la moitié des suffrages.

Art. 60. La proclamation des prix prescrite par l'article 11 des statuts aura lieu dans la séance publique qui suivra le jugement de l'Académie.

Les ouvrages couronnés pourront être présentés dans cette séance, en totalité ou par extraits. leurs auteurs pourront obtenir la faculté de les lire eux-mêmes.

Robert Chamboredon attire l'attention sur plusieurs passages du règlement qui méritent d'être modifiés (cf passages en rouge). Pour des raisons de calendrier d'une part (art. 56 et 58) ; du fait d'une coquille (art. 60) ; parce qu'il n'est prévu de présenter, pour concourir, que des textes (art. 60), alors que des productions de nature différente sont envisageables (cf. audiovisuel...).

Ainsi, il paraît indispensable de revoir le règlement.

1.1.3 Le calendrier.

Dès lors que l'Académie est en mesure de financer les prix Isoire et Forado, et que la constitution du jury du prix Isoire puisse être menée à bien, le premier des deux pourra être organisé incessamment pour être remis à l'occasion de la séance publique de février 2014, et le second pourra également être lancé dès à présent afin d'être remis en février 2015.

Chacun de ces deux prix ont un règlement propre ; il faudra remanier le texte de celui du prix Issoire d'après lequel il est possible de partager son montant entre deux candidats, ce qui est en contradiction avec l'article 59 du règlement de l'Académie.

Pour ce qui est du prix annuel de l'Académie, compte tenu de la nécessité de revoir le règlement, et d'apporter des réponses aux questions soulevées et mentionnées ci-dessous, il semble difficile, voire impossible, de l'organiser avant 2015.

1.1.4 La nature des prix attribués.

Rappelons que les prix Issoire et Forado sont dotés chacun d'une somme s'élevant à 1 500 €.

Compte tenu de la société dans laquelle nous vivons, et du désir de susciter des candidatures suffisamment nombreuses, il paraît souhaitable d'attribuer au lauréat du prix de l'Académie une somme d'argent.

L'hypothèse de retrancher 500 € à chacun des deux prix existants a été formulée. Tout dépendra, *in fine*, des ressources financières de la compagnie.

Le secrétaire perpétuel, à partir des informations données, en particulier, par Y. Pradel, effectuera des recherches pour voir comment les sommes versées pour les prix Forado et Issoire ont été placées.

1.1.5 Les sujets/programmes des prix .

Les règlements des prix Issoire et Forado sont explicites à ce propos.

Pour ce qui est du prix de l'Académie, l'article 12 des statuts mentionne que le sujet se rapporte « aux divers objets d'étude de l'Académie », autrement dit, suivant l'article 1 des mêmes statuts : « les lettres et les beaux-arts, les sciences et leurs applications au point de vue de l'utilité publique. »

En conséquence, lesdits « objets d'étude » devront tourner alternativement, et les jurys constitués chercheront des sujets en prise

avec les centres d'intérêt dominants dans le corps social. Ainsi, on peut penser au thème de l'évolution de la langue française, à celui de la nation dans le contexte de la construction européenne et de la globalisation etc.

1.1.6 La nature des travaux.

Comme il a été écrit plus haut, il conviendra de modifier l'article 60 du règlement, car trop restrictif sur la nature des travaux admis à concourir, seuls les textes écrits étant envisagés.

Pour ces derniers sur la remarque de C. Marès, il semble souhaitable qu'ils ne dépassent pas 12 pages de 2 500 signes, autrement dit une taille correspondant à une communication de 45 minutes.

1.1.7 Les candidats.

Après réflexion, et afin de ne pas gêner le jury, il a semblé souhaitable d'ouvrir le concours à tout le monde, à l'exception des membres ordinaires et honoraires, ainsi que des correspondants de l'Académie.

La question de l'anonymat ou non des travaux n'a pas été abordée.

1.1.8 La formation et la composition du jury.

La procédure indiquée dans les art. 56 et 58 du règlement devra être revue. Pour des raisons de calendrier d'une part, et pour faciliter la tâche du secrétaire perpétuel d'autre part.

Il conviendra de préciser le nombre des membres du jury, et la manière selon laquelle seront examinés les travaux avant d'évoquer les conditions de la délibération.

1.1.9 Publicité et communication.

Destinés à faire connaître l'Académie, et à justifier son « utilité publique », les prix devront faire l'objet, dans les divers médias et sur internet, d'une publicité importante. Ce qui n'exclue pas pour autant les moyens traditionnels (affiches ; courriers etc.).

De même, il faudra réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour donner du relief aux remises des différents prix.

5.4 Règlement du prix d'histoire Sydney Forado

ACADÉMIE DE NÎMES

Créée par lettres patentes du 10 août 1682

16, rue Dorée

30 000 NÎMES

PRIX D'HISTOIRE SYDNEY FORADO

Édition 2015

RÈGLEMENT

Le prix d'Histoire de l'Académie de Nîmes Sydney Forado, d'un montant de **1 500 €**, est attribué tous les deux ans par le jury de l'Académie. Il a été institué pour **encourager les études sur Nîmes et sa région** en récompensant un travail qui contribue à enrichir le patrimoine culturel.

Nommé par le bureau de l'Académie, le président du jury, membre de l'Académie, compose ce dernier et le fait approuver par ledit bureau. Comprenant uniquement des membres de l'Académie, il est recomposé pour chaque attribution du prix.

L'annonce du prix fait l'objet d'une publicité, et une **date limite** est fixée pour la réception des textes. Pour l'édition 2015, celle-ci est fixée au **10 juillet 2014**.

Pour être recevable, le document transmis doit répondre aux conditions suivantes : **être remis dans les délais prescrits en deux exemplaires**¹, dont l'un reste acquis à l'Académie ; **traiter d'un sujet d'histoire portant sur Nîmes ou le Gard**² ; **dater de moins de deux ans**³ ; **être original et inédit**⁴.

La préférence est donnée à un(e) auteur(e) étudiant(e).

Si aucun travail remis ne présente les critères requis, au nombre desquels figurent la **qualité de l'expression française** et de la **présentation typographique**, le prix ne sera pas attribué.

Le prix ne peut être partagé entre plusieurs candidats.

Chaque travail retenu pour concourir est lu, indépendamment, par deux membres du jury qui rédigent chacun un rapport et s'engagent à consulter l'ensemble des travaux concourant pour l'obtention du prix. Réuni pour son attribution, le jury délibère et chacun de ses membres exprime son choix par un vote qui peut, à la demande de l'un d'entre eux, être secret. En cas d'égalité des suffrages, la voix du président est prépondérante. Seuls les membres présents à la délibération peuvent prendre part au vote.

Un procès-verbal de la séance d'attribution du prix sera établi, daté et signé par le président et un autre membre du jury.

La remise du prix aura lieu à l'occasion de la séance publique de l'Académie de Nîmes, en février 2015.

¹ Les exemplaires doivent être des tirages papier.

² Pour la période antérieure à 1790, il s'agit du territoire correspondant au département du Gard actuel.

³ Autrement dit postérieur au 10 juillet 2012.

⁴ Ne peuvent concourir, en conséquence, les ouvrages possédant un numéro ISBN ou ISSN.

5.5 Prix d'histoire Sydney Forado. Document annexe pour les membres du jury.

Sous réserve de modifications, si le prix de l'Académie est rétabli, le prix Sydney Forado continue d'être décerné tous les deux ans à l'occasion de la séance publique de l'Académie au mois de février ; son montant est de 1 500 €.

Les modalités relatives à la formation du jury demeurent inchangées.

Afin de donner davantage de visibilité au prix, la publicité en sera faite dès les lendemains de la désignation du président du jury, autrement dit dans le courant du mois de mars 2013. De la sorte, nous devrions recevoir davantage de travaux.

Les travaux concourant pour l'obtention du prix devront obligatoirement revêtir la forme d'un tirage papier dont un exemplaire demeure propriété de l'Académie ; exceptionnellement, il sera possible de recevoir un des deux exemplaires sous la forme d'un CD.

Afin que chacun des membres du jury puisse, comme le règlement le stipule, consulter tous les travaux en lice, un des deux exemplaires restera dans les locaux de l'Académie où il pourra être lu. Durant la période estivale de fermeture des locaux de la rue Dorée, il sera possible de consulter chez soi cet exemplaire et de le faire circuler entre les membres du jury.

Chacun des membres du jury, en fonction de ses disponibilités et de ses habitudes de travail, consultera les travaux, s'il y en a de déposés, dès l'année présente ou dans le courant de l'année 2014. Les binômes étant formés au moment de la constitution du jury, leurs membres auront toute latitude pour s'accorder ; la lecture étant individuelle, cela ne devrait pas poser de problème. Bien entendu, chacun saura quel est le travail sur lequel le rapport devra être rédigé.

La délibération aura lieu, en principe, en novembre 2014, avec le souci prioritaire de réunir l'ensemble des membres du jury.

*

* *

Séance du 1^{er} mars 2013

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de Mme Michèle Pallier.**

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Kuntz, Lassalle, Marès. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Moreau, Pradel, Puech, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Herrmann, Leroy, Maurin-Farelle, Plouvier, Poujoulat, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Chabert, Iancu, Penchinat, P. Marès, Simon.

Correspondants :

Présents : Mme Giacomoni. Messieurs Belin, Bourrat, Dugas, Fournier, Hooreman, Krebs, Launay, René Maubon, Mutin, Ott, Trarieux, Ventura.

Excusés : Madame Agussol, Messieurs Chillet, Galligani, Pontvieux.

Mme le président déclare ouverte cette séance ordinaire et accueille les nombreuses personnalités et amis venus assister à la réception de M. Jean Matouk, au siège laissé vacant par M. André Costabel, devenu membre honoraire. Madame le président signale que M. le préfet du Gard, président d'honneur de l'Académie et de M. le président du Conseil général du Gard, membre d'honneur ès qualités vont rejoindre

la salle des séances avec quelques minutes de retard du fait de la visite à Nîmes du ministre de la ville.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès verbal de la séance du 8 février qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

Notre confrère Jean-Louis Meunier, également président de l'Institut Européen Séguier ainsi que notre confrère Rüdiger Stephan nous informent du programme de la semaine franco-allemande, organisée du 13 au 16 mars par la Maison de l'Europe. En 2013, la France et l'Allemagne célèbrent les cinquante ans du Traité d'amitié et de coopération signé par le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Toutes les informations sont consultables sur le site de l'Académie.

Ouvrages et bulletins :

Nous avons reçu :

- Les Actes du colloque académique du mois d'avril 2012 : « Rousseau, trois cents ans après », publié dans les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon paru en 2012.

- Le Bulletin 2012 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.

- Le N°2 du bulletin 2012 de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

- Le recueil 2012 de L'Académie des Sciences, Belles-Lettres, Arts de Montauban.

- Le bulletin 21011-2012 de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var.

A la demande du président, M. Jean Matouk est introduit dans la salle des séances, accompagné par le premier de ses parrains, M. Charles Puech.

Madame le président Michèle Pallier accueille notre nouveau confrère en termes choisis.

Monsieur,

Vous êtes un homme pressé et vous m'avez demandé d'être brève, sinon concise : exercice difficile, s'il en fut, tant le sujet est riche. Mais nous allons nous y essayer.

Correspondant de notre compagnie depuis 2006, vous avez été élu le 7 décembre 2012 au fauteuil de M. André Costabel, devenu membre honoraire.

En vous recevant aujourd'hui, en présence de cette illustre assemblée, au premier rang de laquelle je salue Madame Marie-Françoise Matouk, l'Académie se félicite d'accueillir, pour la première fois de son histoire, un économiste. Cet événement aurait réjoui un de nos anciens présidents, Jean Gaidan, banquier – ce que vous fûtes - et poète, qui, en 1882, écrivait : « Il y a assez d'archéologues et de géologues... ». En effet, depuis notre éminent confrère Vincent Devillas, membre de l'Académie de 1725 à sa mort, en 1794, dont l'œuvre immense comporte de nombreuses études d'économie politique, les travaux de notre compagnie, à l'exception notable de ceux de Marcelin Meynard-Auquier, industriel, ancien président de la Chambre de Commerce et du Tribunal de Commerce, en 1877, sur « *La dépréciation de l'argent* », et de celui d'Amédée Villard, « *Le Socialisme moderne* », en 1889, ont, surtout au XIX^e siècle, porté sur ces disciplines – archéologie et géologie - pour se diversifier, certes, ensuite, mais sans traiter ces sujets complexes.

Car pour un néophyte, la science économique, si présente à notre époque, est une discipline technique, difficile à aborder. Mais est-ce une science ? Oui, entend-on, par son objet et sa méthode. Science bien peu enseignée par l'Education nationale, qui n'en fait, en classe de seconde, qu'un enseignement d'exploration. Par la suite, à moins de choisir la section économique, l'élève en section scientifique ou

littéraire, n'en entendra plus parler. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles l'auteur de « Comprendre les économistes » a pu écrire³ : « *Pour le novice...le curieux, la tribu des économistes, avec son jargon, ses querelles et ses églises concurrentes, apparaît comme aussi bizarre et impénétrable que les Persans de Montesquieu aux yeux des Parisiens* ».

C'est dire combien nous mettons d'espérance en vous !

Vous êtes né à Paris le 18 juin 1937, d'une famille d'origine libanaise chrétienne. Vous avez une famille nombreuse : quatre enfants et huit petits-enfants.

Elève du prestigieux lycée Louis-le-Grand, en mathématiques supérieures, vous vous destiniez sans doute à des études scientifiques, quand les aléas de la vie familiale vous conduisirent à interrompre brusquement vos études et à travailler, jeune, dès 1956, et jusqu'en 1958, comme ouvrier en usine, pendant un temps, à la chaîne, aux Pays-Bas et en Allemagne, puis toujours en Allemagne, à Mönchengladbach, chez un artisan. Vous y avez appris l'allemand, passé un CAP et, vous n'hésitez pas à le dire, « été heureux dans ces deux postes ». D'ailleurs, vous êtes resté attaché à l'Allemagne.

Vous insistez beaucoup sur cette expérience fondatrice, imprévue mais exceptionnelle, qui vous a profondément marqué, et qui, par l'observation des rapports sociaux que vous avez pu faire dans ces deux pays voisins et dont vous avez apprécié la qualité et la spécificité, influencera vos prises de position futures sur l'Europe, en particulier, et peut-être même vos orientations sur l'échiquier politique, en général.

A la suite de votre service militaire effectué au Maroc, vous voilà de nouveau dans la vie active, mais cette fois-ci, autre expérience, à un autre niveau, comme chef du service commercial d'une société – une conserverie - de Mohammedia. En même temps, vous vous inscrivez à la Faculté de Casablanca, où vous reprenez des études de math-physique, que vous abandonnerez après un DEUG, pour vous orienter - nous y

sommes - vers l'économie.

C'est à Paris que vous continuez vos études de sciences économiques, tout en menant une vie professionnelle qui, de chef-adjoint du service commercial d'une société spécialiste des solutions de protection des mains puis de chef d'un cabinet d'ingénieur en propriété industrielle, vous conduit à entrer comme ingénieur principal à la SEMA, Société d'économie et mathématiques appliquées, une des premières sociétés de conseil aux entreprises.

Ces fonctions coïncident avec la fin de vos études universitaires que vous clôturez par un doctorat ès sciences économiques, avec, comme sujet de thèse : « Un modèle économique de la conjoncture française en 14 équations », suivi de l'agrégation des facultés de droit et économie, avec comme thèse complémentaire : « Le modèle fiscal de Vauban ».

Vous êtes alors nommé professeur à la Faculté de Sciences économiques de Montpellier 1. Vous occuperez ce poste pendant quasiment vingt cinq ans, à l'exception des années - de 1982 à 1986 - où vous avez été président de la Banque Chaix, à Avignon, mais vous continuerez d'enseigner pendant les quatre années - 1992-1996 - où vous avez été président de la Société Marseillaise de Crédit, à Marseille.

A Montpellier, vous rencontrez celle qui va devenir votre épouse. Vous partagez tous deux le même intérêt pour la peinture naïve et vous allez soutenir son action au sein de l'Association pour la Promotion des Arts du Monde (APAM) qui, grâce aux quatre ou cinq cents toiles de peintres haïtiens qu'elle expose chaque année, finance trois ou quatre institutions scolaires en Haïti.

Etudes universitaires - vie professionnelle, chaire d'économie - présidence d'un établissement bancaire, théorie - pratique, réflexion - action, vous oscillez sans cesse entre l'un et l'autre de ces termes, ne les dissociant pas l'un de l'autre, les nourrissant l'un par l'autre.

Ce que vous confirmez dans un article paru en 2012 dans *Le Monde* : « J'ai eu moi-même l'occasion de diriger des établissements financiers et diverses entreprises et en ai énormément enrichi mes enseignements ». Et

ce, à l'instar de nombreux théoriciens de la science économique engagés dans le monde des affaires, pour ne citer comme références historiques, qu'Adam Smith qui était commissaire aux douanes à Edimbourg, et John Maynard Keynes, qui fut haut fonctionnaire du Trésor, administrateur de compagnies d'assurance et fondateur du British Arts Council.

Autre exemple qui rejoint celui de la Société Marseillaise de Crédit : tout en enseignant à la Faculté des Sciences économiques de Montpellier, vous êtes conseiller économique d'un laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS), fonction indissociable de l'organisation, du fonctionnement et de l'application de la recherche, chez Renault.

Si « aucun économiste ne peut comprendre sérieusement les sociétés et expliquer leur fonctionnement en se tenant loin du monde des entreprises, des banques, des marchés », à l'inverse, un entrepreneur peut-il sérieusement expliquer le fonctionnement de son entreprise en se tenant loin des mécanismes de l'économie ?

Respecter la tradition tout en pratiquant une gestion rigoureuse, ce sera votre credo quand, président des activités vignobles des AGF, un nouveau métier, de 1996 à 2003, vous suivrez de près les cent hectares de vignes du domaine de « Las Casas del Toqui », au sud de Santiago, que le château Larose Trintaudon, cru bourgeois du Haut-Médoc, possède au Chili, et les évolutions d'un marché qui, comme tant d'autres, se mondialise.

Vous publierez pendant cette période d'activité plusieurs livres d'économie : « Le Languedoc-Roussillon et l'avenir », « Le socialisme libéral », « Systèmes financiers et étrangers », « Les Banques ».

Vous ne négligez aucun média pour faire le point sur les questions économiques du moment, apôtre de la médiologie chère à Régis Debray, c'est-à-dire au rapport de la science à la culture. Pour Rémy Rieffel, sociologue des médias, et auteur de « *La Tribu des clercs : les intellectuels sous la V^e République* », vous faites partie du cercle des familiers du « *Nouvel Observateur* », c'est-à-dire ceux qui ont écrit au

moins sept articles dans cet hebdomadaire au cours de la période pendant laquelle vous y avez collaboré (de 1975 à 1979). Vous êtes ou avez été, chroniqueur économique à Europe 1, Midi Libre, France Bleue. Vous avez écrit de nombreux articles dans Le Monde, Libération et, depuis 2007, adepte des nouveaux moyens de communication à large diffusion, vous avez un blog sur Rue89, site d'information et de débat du « Nouvel Observateur », sur « l'économie, la finance et quelques autres sujets d'actualité », suivant votre propre expression.

Votre retraite n'en est pas vraiment une, votre pas est toujours rapide, et vous continuez à publier : « La Bourse », pour comprendre ses mécanismes, « Mondialisation-altermondialisation », « La croissance économique en question », traitant des problèmes très concrets du moment.

C'est aussi le temps du bénévolat.

En 2005, à la demande de notre regretté confrère le Pasteur Grossi, vous prenez la présidence de l'association alors dénommée « Ecole de Nîmes Charles Gide ». Charles Gide (1847-1932), fut un membre éminent de notre Académie, étant le grand théoricien des coopératives de consommation. Après avoir reçu tous les dirigeants des établissements coopératifs, vous étendez l'activité de l'association à tous les sujets de société, avec des intervenants aussi divers que des économistes comme Patrick Artus ou André Orléan et des personnalités politiques comme Michel Rocard ou Pierre Joxe. L'Association prend alors le nom d' « Université citoyenne de Charles Gide ». Votre souhait : que des lycéens et des étudiants assistent à ces conférences. Mais jusqu'à présent, le message n'est pas passé.

Charles Gide et l'économie « sociale » est un chapitre d'un document collectif que vous avez rédigé avec Catherine Marès, et la contribution des académiciens Christiane Lassalle, Roger Grossi, Henri Hugues et Bernard Fontaine, sous le titre « *Une émulation constructive au service du progrès social dans une ville protestante au XIXe siècle* », à l'intention du colloque 2009 de la conférence nationale des académies

de province, à l'Institut. Ce document retrace la vie et l'œuvre de Charles Gide et la naissance de l'École de Nîmes.

Notre Académie a déjà bénéficié de deux communications de votre part, écoutées avec le plus grand intérêt :

En 2008, « *La sphère réelle et la sphère financière en économie* » et en 2011, « *La guerre des monnaies* ».

Votre pensée et vos convictions sont-elles résumées dans votre dernier ouvrage en date : « *L'humanité à la croisée des chemins* » ?

Avec une abondante bibliographie, faisant appel à des historiens, à des sociologues, à des économistes, vous dressez un vaste tableau des différents âges de la société, des dangers qui la menacent et, en conclusion, de l'absolue nécessité de changer de mode de vie.

Nous espérons que vous nous ferez part de votre réflexion sur ces sujets et sur bien d'autres qu'il vous plaira de développer.

Homme de conviction plutôt qu'homme de circonstance, philosophe en action, spectateur engagé, vous avez été promu le 1^{er} janvier, officier de la Légion d'honneur.

Nous vous en félicitons et vous souhaitons la bienvenue parmi nous.

Mme le président est vivement applaudie. A son tour,

M. Jean Matouk prend la parole.

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du conseil général,

Madame le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et messieurs les membres de l'Académie,

Chers amis,

Je remercie très vivement les académiciens qui ont bien voulu m'accueillir parmi eux le 7 décembre. Je remercie tout particulièrement mes trois parrains, qui, je le sais, ont plaidé avec talent pour mon admission : Le Préfet Hugues, Monsieur Charles Puech et Monsieur René Chabert. Quelle éloquence ils ont dû avoir, avec Mesdames Mares et Lassalle, pour que leurs confrères surmontent tous les handicaps que je pensais avoir pour l'accès à ce noble aréopage !

Comment ne remercierais-je pas aussi Alain Aventurier, notre cher secrétaire perpétuel qui n'a pas été pour rien dans mon élection ?

Siéger dans une institution patentée en 1682, au fauteuil n°15, dans la lignée d'Eugène Brun , juge de paix, élu en 1868,

du Marquis Camille de Valfons, député, élu en 1888,

de Georges Sorbier de Pugnatorres, avocat, élu en 1907,

de Pierre Costier, un autre avocat, élu en 1919,

du Colonel Pierre Blanchard, élu en 1937,

de Georges Livet, géologue, élu en 1952,

d'Edouard Drouot, médecin, en 1964,

et enfin, de vous-même, André Costabel, qui fûtes élu en 1995.

Siéger dans cette lignée, donc, est un honneur que brigueraient en secret bien des « people » parisiens qui guignent en vain, je puis vous le dire, notre maison-mère, l'Académie française où ils ne seront probablement jamais admis.

La tradition veut que le nouvel académicien fasse d'abord l'éloge de son prédécesseur, avant de parler de lui-même.

Je n'aurai pas grand mal à m'acquitter du premier devoir, vu la qualité d'André Costabel.

Vous vous destiniez, Monsieur, comme le révélait notre confrère Georges Sapède, quand il vous a accueilli, à la carrière d'officier. Votre modèle était Henri Bournazel qui vint à bout, dans les années trente, des derniers résistants berbères.

Très sincèrement, je suis heureux que la fermeture de Saint-Cyr vous ait ensuite conduit à d'autres fonctions. Je ne vous vois pas en chef de troupes post-colonialiste. Vous fîtes donc, Monsieur, des études d'ingénieur agronome et entrâtes au Ministère de l'Agriculture, où l'on vous proposa un poste en Normandie.

Mais, contre l'avis de vos parents, vous avez entendu l'appel du Président de la Fédération des Caves coopératives de l'époque, Lucien Monteil, et, à 22 ans, vous débutiez une carrière dans le Gard, département où pendant neuf ans, jusqu'en 1955, vous avez rempli toutes sortes de fonctions : de secrétaire général de la Fédération des Caves viticoles et oléicoles, à directeur de la Chambre d'agriculture.

Notre agriculture était encore une activité très importante, économiquement, 16% du PIB, et démographiquement, 20% de la population active. Contre, aujourd'hui, 2% de la population active et 1,8% du PIB.

Cette agriculture si importante à l'époque, était mal équipée, vétuste et mal alimentée par les divers réseaux techniques. Vous fûtes alors un missionnaire rural. Dans cette mission, vous vous êtes inspiré, outre de Lucien Monteil, de mon éminent collègue défunt Jules Milhaud. C'est ce dernier qui créa ce que l'on appelait alors à la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Montpellier, la filière d'économie agricole, même s'il pensait, comme il se plaisait à le répéter, que le Languedoc-Roussillon avait une vocation péagère. Il l'a d'ailleurs acquise, mais nous devons constater aujourd'hui que les péages économiques qu'il prélève sont bien trop faibles pour remplacer une industrie textile séculaire dont notre collègue Robert Chamboredon nous a décrit minutieusement l'importance à partir du Fonds Fournier. Finalement, notre viticulture revigorée, recommence à apporter un écot important à notre PIB régional avec des vins d'une qualité qui surpasse souvent les Bordeaux dits supérieurs.

Mais revenons à vous ! Vous avez été, à l'occasion de ce premier métier, un promoteur ardent de l'économie sociale à travers les caves

coopératives. C'est un point qui, vous le savez, touche particulièrement le Président de l'Association Charles Gide que je suis devenu en 2005 à la demande de notre regretté confrère le Pasteur Grossi, et sur la suggestion bienveillante de mon ami Daniel-Jean Valade .

C'est là que les dirigeants du Crédit Agricole ont eu l'intelligence de venir vous chercher pour - c'est ce qui ressort de la note autobiographique que vous m'avez remise - secouer un peu une direction assise sur ses lauriers. Philippe Lamour, un autre de vos mentors que j'ai bien connu et pour qui je partage avec vous une immense admiration, venait alors d'être malencontreusement battu à la tête de la Chambre d'agriculture et ses nouveaux dirigeants n'avaient, à votre sens, aucune vision d'avenir.

Vous prenez donc ce poste au Crédit Agricole et vous allez pouvoir vous appuyer sur Etienne Velay qui, après avoir été maire de Nîmes durant l'occupation, sans se compromettre, ce qui n'était pas facile, était devenu Président du conseil d'administration de la Caisse. Avec lui, vous avez pu donner le meilleur de vous-même surtout quand vous fûtes nommé directeur général à trente-six ans.

Vous avez alors donné à la Caisse un élan décisif, en termes d'encours, d'agences et d'emplois. On dit que, certaines années, vous embauchiez plus de cent agents supplémentaires. Vous avez non seulement financé les agriculteurs mais aussi de larges secteurs de l'industrie, notamment agro-alimentaire, en particulier le développement rapide de « Conserves Gard » ou de « Delta céréales », devenu « Languedoc Céréales ». Bien entendu, l'ancienne amitié dont vous honorait Philippe Lamour, vous a conduit à participer aussi au financement de la Compagnie du Bas Rhône, depuis sa naissance.

En 1963, vous aviez par ailleurs provoqué un petit séisme au niveau national, lors d'un Congrès des Caisses, à Saint-Malo, en étant porte-parole des jeunes, ceux qui voulaient un fonctionnement plus moderne et plus dynamique de l'institution dans son entier. Vous avez été entendu par Edgar Pisani, alors ministre de l'Agriculture, qui a fortement modifié le fonctionnement. Vous deviendrez vous-même secrétaire général de

la Fédération des Caisses en 1968, et partagerez donc désormais votre temps entre Paris et Nîmes.

A partir de 1980, la gestion de votre Caisse régionale, comme celle des autres d'ailleurs, va cependant devenir un peu plus difficile quand le gouvernement décide de réduire, non sans une certaine légitimité d'ailleurs, certains avantages du Crédit Agricole. Ajoutons que l'Etat, toujours impécunieux, n'hésitait pas à pomper les résultats de la banque.

Vous avez alors pensé qu'il fallait que la Caisse nationale sorte du giron de l'Etat et devienne propriété des Caisses régionales. Mais vous ne fûtes alors suivi ni par le gouvernement, ni par les autres dirigeants des Caisses. Vous aviez eu pourtant là une vision d'avenir puisque c'est ce qui arriva en 1988. Vous avez alors décidé de démissionner de vos fonctions nationales et du Conseil économique et social où vous aviez été élu au titre du Crédit Agricole. Cette démission est toute à votre honneur. Vous n'êtes pas homme à courber l'échine.

C'est l'époque d'ailleurs à laquelle je suis moi-même devenu banquier, à la tête de la Banque Chaix avec des contraintes analogues. Et c'est un peu ce tournant dans ma carrière qui, je crois, me valent aujourd'hui le privilège de vous succéder.

Sur vos terres nîmoises, comme tous les banquiers dignes de ce nom, vous avez pris de vrais risques pour dynamiser le tissu industriel. L'un d'entre eux vous a valu une confrontation pénible et illégitime avec un magistrat. A l'époque, certains juges rêvaient de se mettre les PDG sous la dent, les soupçonnant toujours plus ou moins de délits financiers. Et - ma femme me le rappelait il y a quelques jours - j'avais alors pris parti dans *Midi Libre* pour vous, comme les centaines de personnes qui ont défilé pour vous soutenir, non par solidarité de corps, mais par souci de pure justice.

Quand vint votre retraite, en 1984, le Crédit agricole, sous la présidence de mon ami Yves Barsalou, tout en vous maintenant au

Conseil d'administration de la Caisse du Gard, fit de vous le Président de la Confédération internationale des caisses de Crédit Agricole, sise à Zurich. Cela vous amènera évidemment à de longs déplacements internationaux.

Se terminait ainsi, Monsieur, une carrière exemplaire de banquier doublement singulier. Singulier, en ce que, même si c'est aujourd'hui moins évident, tant que vous y fûtes, le Crédit Agricole resta une banque mutualiste. Singulier aussi, dans son rôle agricole même si votre activité s'était étendue bien au-delà.

C'est alors, si je puis dire, que l'homme de réflexion, qui, bien entendu, avait toujours sous-tendu l'homme d'action, prit le dessus. En 1995, vous deveniez membre de notre Académie. Vous en serez le trésorier de 1996 à 2004. Vous deviez cependant enrichir la compagnie de trois communications :

En 1997, « Quelques réflexions tirées du comportement des paysans de Milhaud face à l'histoire », Milhaud dont vous fûtes maire pendant dix-huit ans.

En 2002, « Le drame des petits paysans du Tiers monde à l'origine de la crise mondiale ».

En 2003, « Le micro- crédit élément décisif de lutte contre la pauvreté ».

Je dois y ajouter une note récente que vous m'avez confiée et qui, je l'espère, trouvera un espace de publication : « L'humanité face à la croissance de la connaissance » d'où je tire une phrase par laquelle on mesure la profondeur de votre pensée :

« La naissance charnelle de l'homme ne le fait pas homme. Il le devient si l'esprit conquiert une place d'une portée suffisante pour imposer des limites aux déterminismes de sa génétique. Les passions sont de nature tumultueuse, riches de potentialités mais dangereuses, livrées à elles-mêmes. La plénitude de l'homme n'est atteinte que si les passions sont ordonnées par l'intervention de l'esprit ».

Au terme de cet exposé, me voici partagé, Monsieur, entre, d'une part, le regret que vous ayez demandé l'honorariat en 2012, privant ainsi l'Académie d'un homme qui a su excellemment lier l'action et la réflexion et, d'autre part, ma satisfaction d'accéder, du fait de votre départ, à un siège dans cette compagnie. Position intellectuellement inconfortable, mais que je vais devoir garder.

Je reviens maintenant sur la description bien trop élogieuse que notre cher président, Madame Pallier, a fait de ma carrière.

J'ai bénéficié, en fait, tout au long de ma vie de coups de chance et mon seul talent est d'avoir su les saisir ou, comme vous allez le comprendre, de les supporter.

Ma première chance est d'être né ethniquement métis d'un père d'ascendance à la fois syrienne, ce dont je ne suis plus très fier aujourd'hui, et libanaise, ce dont je m'enorgueillis, et d'une mère lorraine. Cela me fit, dès ma naissance, ignorer le racisme et me permit, j'ose l'avouer, de temps en temps, quand des interlocuteurs s'engageaient devant moi dans une tirade contre ceux qu'on qualifie faussement d'arabes, alors qu'ils sont en fait seulement arabophones, de leur dire que je l'étais moi-même à moitié.

Ma seconde chance fut de naître dans une famille bourgeoise, car je pus ainsi faire des études secondaires, chez les Jésuites, de plus, à qui je dois une certaine capacité d'assimilation et de souplesse intellectuelle, puis au Lycée Louis-le-Grand où je terminai mes études secondaires et entrai en Mathématiques supérieures. Nombre d'autres jeunes, nés entre 1935 et 1945, n'avaient pas, à cette époque, les moyens, d'aller au collège et au lycée.

Ma troisième chance m'apparut sur le coup comme une immense malchance, d'où le paradoxe que j'évoquais tout à l'heure. Un divorce prématuré et un remariage, nous conduisirent une de mes sœurs et moi-même, à une situation que Cendrillon résume assez bien. Au prétexte de m'éloigner pour l'été, je me retrouvai ouvrier aux Pays-Bas puis en Allemagne pendant trois ans, ne vivant que de mes gains, 40 florins

par semaine et environ 50 mark en Allemagne. Je travaillai à la chaîne d'abattage et de découpe des porcs durant un an.

Mais je l'analyse aujourd'hui comme une grande chance. J'ai vécu ainsi de l'intérieur le monde ouvrier. Mais un monde ouvrier déjà très différent du nôtre, bénéficiant des avantages de la social-démocratie. Oui, je suis devenu social-démocrate à dix-huit ans, et le suis encore, ce qui m'a d'ailleurs valu quelque hostilité de la part de certains membres du parti socialiste d'antan. Hostilité qui perdure chez ceux qui attendent encore les grands soirs, toujours suivis, comme chacun sait, de petits matins blêmes.

Ma quatrième chance fut le service militaire. J'avais eu la précaution, pendant les vacances en France de faire ce qu'on appelait alors la PMS. Je pus donc entrer aux EOR. Cadre de l'armée, j'étais ainsi, en quelque sorte, réintégré dans les cadres tout court. Chance dans la chance, en Afrique du Nord, je n'ai pas eu l'occasion de me battre, même pas de tirer un coup de feu. Je pus même à Oran puis à Rabat, reprendre deux années de mathématiques et physique.

Ma cinquième chance intervint au terme de mon service en 1961. Trouvant le Maroc bien agréable, je décidai d'y rester et j'avais accepté un poste de contremaître dans la filiale marocaine de Geo qui s'appelait la SEFAN à Mohammedia. Mais quinze jours avant mon entrée, le chef du service commercial donna sa démission. Le PDG, de la famille Foucault, prétextant que j'avais le plus haut niveau d'études, m'offrit le poste et j'acceptais. J'étais vraiment revenu dans les cadres. C'est là que j'engageai, après un an, des études d'économie à Casablanca. J'y fis deux années. Puis estimant que vendre des produits de charcuterie dans un pays musulman, dont les français portaient, n'était guère porteur d'avenir, je rentrai en France en 1964. J'y poursuivis durant neuf ans, une carrière de cadre du privé tout en continuant mes études universitaires.

Ma sixième chance fut double. Evidemment, d'abord, après deux thèses, de réussir l'agrégation de droit et sciences économiques en 1973,

et ensuite surtout, lors de ce qu'on appelait « l'amphi garnison » dans l'armée, de pouvoir choisir Montpellier.

Car, et ce fut ma septième chance, dans l'ordre chronologique, mais première dans l'ordre d'importance, j'y rencontrai Marie-Françoise qui accepta de devenir ma femme. Je dois dire qu'à partir de là, je lui dois à peu près tout ce qui s'est passé de bien. Nous sommes une famille heureuse. Permettez-moi de lui dire ici un merci qui ne peut être à la hauteur de ce qu'elle m'a apporté. Aucun de nos quatre enfants n'est au chômage ou ne s'est adonné à la drogue et ils ont, ma foi, pas trop mal réussi leurs études. L'un deux, aujourd'hui diplomate, avait pourtant engagé une carrière d'acteur dans les excellentes « Fourberies de Scapin » que mit en scène notre cher confrère, Yvon Pradel.

Ma huitième chance fut d'être choisi pour diriger successivement trois établissements financiers. Je vais revenir sur mes axes de recherche, mais disons que j'étais engagé dans ce qu'on appelle l'économie financière.

Vraiment, ce fut une chance ! Pas sur le plan financier car à cette époque les dirigeants de banques ne percevaient pas les revenus obscènes de ceux d'aujourd'hui. Dans tous les établissements que j'ai dirigés, je reçus le cinquième ou sixième salaire. Mais je suis sûrement un des rares universitaires à avoir pu appliquer ce que j'enseignais et, en sens inverse, enrichir mes enseignements de mon expérience.

Chance dans la chance, il se trouve que j'étais aussi administrateur des AGF dont le président, inquiet de l'évolution des vignobles acquis par son prédécesseur, me demanda de les gérer. C'est ainsi que, durant six ans, je fus à la tête de Château Larose Trintaudon, 185 hectares dans le Médoc où nous nous rendions une semaine sur deux, mais aussi d'un domaine chilien de 100 hectares vers lequel nous nous envolions deux ou trois fois par an. Tout en faisant mes cours à l'Université, il m'a fallu, entre autres responsabilités, vendre deux millions de bouteilles de vin par an.

Ma neuvième chance est multiple. Elle concerne un certain nombre de gens formidables qui m'ont honoré de leur amitié. François Mitterrand, dont on peut penser ce que l'on veut, mais avec qui aucune rencontre, aucune conversation, n'était anodine, Pierre Joxe, dont j'admire la rigueur morale et politique, Pierre Beregovoy, que sa pureté morale a perdu, Michel Rocard, Hubert Vedrine, Régis Debray, Edgar Faure, avec qui j'ai eu l'insigne honneur de partager une émission « Apostrophes » de Bernard Pivot pour mon premier livre, Raymond Barre dont je ne partageais pas les opinions, qui a été mon professeur et que j'ai toujours estimé, Jacques Attali que je tiens pour l'un des hommes les plus intelligents du XX^{ème} siècle. Mais aussi des hommes de média, des vrais, qui m'ont appris les deux activités annexes que j'ai pratiquées : Jean Daniel au « Nouvel Observateur », avec François Henri de Virieu, pour l'écrit, et Yvan Levai à Europe 1 pour la radio. Ajoutons-y Aimé Césaire avec qui, Marie Françoise et moi, eûmes un entretien que nous n'oublierons jamais.

Ma dixième chance, grâce à elle aussi, fut d'être entraîné, depuis vingt-cinq ans, dans une œuvre culturelle et humanitaire en faveur du peuple haïtien. Un peuple qui, comme l'a écrit si joliment notre ami René Depestre, prix Renaudot 1988, « a appris dans le même souffle à lier le Thanatos des catastrophes et l'Eros universel de la joie de vivre. Les forces civiles et intellectuelles de Haïti, sont issues d'un peuple doué pour l'émerveillement cosmique, l'invention dionysiaque, l'érotisme solaire ». J'ajoute que, n'ayant pas pu ou su former une nation politique ou économique, il est une grande nation culturelle, un foyer très singulier de civilisation, auquel ma femme et moi avons voué une partie de notre vie. Nous étions Marie Françoise et moi très amateurs de peinture, notamment, mais pas seulement naïve. C'est dire que nous avons apprécié les communications d'Hélène Deronne. Nous sommes donc partis là-bas de l'œuvre d'art pour aller à l'œuvre humanitaire. Nous y avons aussi soudé d'anciennes amitiés avec des gens aussi formidables, les Julien, Guinart, Martel, ici présents, et notre confrère

Bernard Moreau qui, par ailleurs, nous a passionnés par ses dissertations constitutionnelles.

Ma onzième chance, apparemment encore une malchance, c'est d'avoir dû entrer en dialyse, ce qui m'a donné l'occasion d'approfondir mon amitié avec Pierre Ramperez. Ce fut une chance car depuis lors, je prends chaque nouveau jour pour un jour de gagné. Il m'a aussi fait comprendre qu'au-delà des savants qui nous soignent, le premier médecin d'un patient, c'est lui-même. Second avantage : je me suis plongé dans une nouvelle discipline économique, l'économie de la santé, avec, notamment mes amis de la Mutuelle de la région lyonnaise. J'ai discuté quelquefois de mes contributions avec nos collègues Pierre Marès et Bernard Cavalier.

Ma douzième et dernière chance, enfin, du moins jusqu'à présent, fut l'accueil que vous me réservâtes en 2007 à l'Académie comme correspondant. Je veux rendre ici un hommage particulier à Charly-Sam Jallatte, qui fut à l'origine de cette cooptation car je sais que, pour certains du moins, j'étais un peu sulfureux. Nous avons tous applaudi ses communications successives. Je salue sa veuve Denyse qui me fait l'honneur d'être ici.

Je considère que cette cooptation par vous m'a rendu débiteur. Je dois rembourser cette dette en proposant, régulièrement, des communications à votre docte assemblée.

Pour les introduire, je retrace brièvement mon cheminement d'universitaire.

Je me suis d'abord spécialisé dans la prévision conjoncturelle, et les techniques économétriques qui l'accompagnent. Ma thèse fut le troisième modèle économétrique de l'économie française, en quatorze équations. Troisième, parce que le premier fut celui de l'INSEE, deux ans auparavant, et le second celui d'un américain EVANS qui était ainsi venu, subrepticement, me voler la seconde place. Je vous précise tout de suite qu'un modèle économétrique est tout à fait différent des modèles

mathématiques abscons, complètement éloignés de la réalité, dans lesquels se sont égarés nombre de mes chers collègues. L'économètre a le nez plongé dans les statistiques réelles où il doit chercher la vérification expérimentale des théories économiques.

J'ai fait ensuite une thèse complémentaire - il en fallait deux plus d'autres travaux pour se présenter à l'agrégation - sur Vauban dont j'ai découvert à cette occasion l'étendue des savoirs. C'est son « modèle fiscal », sa « Dîme royale » qui m'intéressa. J'ai appris récemment que notre collègue Gabriel Audisio en savait autant que moi sur la question. J'en profite pour saluer ici l'Institut Européen Séguier qu'il présida longtemps, qui est un pilier de la culture dans notre ville et que préside aujourd'hui notre ami Jean-Louis Meunier dont la culture m'impressionne toujours.

Puis, cherchant à intégrer la finance dans mon modèle économétrique qu'entre-temps, pour les spécialistes, j'avais amélioré dans sa technique d'estimation, et qu'une jeune chinoise – il y en avait déjà à la Faculté de Montpellier- avait ré-estimé en intégrant les dix dernières années, je me suis lancé dans l'économie financière. J'ai échoué à l'intégrer. Mais cela m'a valu, comme je vous l'ai dit, ma carrière bancaire.

J'en ai tiré deux livres : « Systèmes financiers comparés », publié chez Dunod et « La Bourse », édité et réédité chez Milan.

Enfin, du fait du départ du collègue qui l'assumait, j'ai accepté le cours de maîtrise de l'époque que l'on dénommait « Systèmes et structures », que j'ai gardé vingt ans, même durant mes années de banque. Gratuitement pour l'Université, je le précise.

Vingt ans c'est long, si l'on ne se rénove pas, ce qui est malheureusement le cas encore de quelques collègues universitaires. Heureusement, par ce cours, je fus amené à replacer les rapports économiques que j'enseignais et mettais en équation, dans l'ensemble des rapports sociaux. Et j'en vins ainsi à l'anthropologie économique et à la sociologie.

J'ai regroupé ces dernières réflexions dans mon livre de 2006 : « L'humanité à la croisée des chemins » qui fut une sorte de troisième thèse. En produits dérivés de celle-ci, j'ai publié aussi « Mondialisation-Altermondialisation », et « la Croissance économique en question » chez Milan.

Mon intention maintenant, si Dieu me prête vie, est donc de vous proposer, si vous en exprimez l'envie et si vous trouvez des places dans la longue théorie des communications que l'on vous propose, trois réflexions :

L'une sur le concept de post-modernité, comment il se caractérise par rapport à la modernité qui nous a vus, tous ici, naître, grandir. Que peut être le gouvernement politique dans une société post-moderne ?

La seconde, sur un approfondissement de l'idée d'Emmanuel Todd d'une différence anthropologique trop forte entre France et Allemagne pour que l'euro et, peut-être même l'Europe, telle que nous la rêvons tous encore soit possible. Je serais particulièrement heureux de confronter cette idée avec notre confrère Rüdiger Stephan.

Enfin, je souhaiterais approfondir encore, en économie de la santé, le concept de capitation en lieux et places du paiement à l'acte et plus généralement, la relation médecin-patient

Je m'excuse d'avoir été si long ! C'est une maladie universitaire dont mes années de chef d'entreprise ne m'ont pas guéri.

Merci encore à tous.

Notre confrère est vivement applaudi. Mme le président invite M. Jean Matouk à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

La séance est levée à 17 heures 45.

*

**

Séance du 15 mars 2013

**La séance est ouverte à 16h. 30 sous la présidence
de Mme Michèle Pallier.**

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Maurin-Farelle, Ritter. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Moreau, Pradel, Puech, Sapède, Simon, Valade.

Excusés : Mesdames Kuntz, Leroy, Marès, Poujoulat, Plouvier. Messieurs Bruguerolle, Fougères, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Stephan.

Correspondants :

Présents : Madames Bénéol. Messieurs Belin, Dugas, Février, Krebs, Morisot, Pontvieux.

Excusés : Madame Giacomoni. Messieurs Galligani, Launay, Ott

Mme le président Michèle Pallier ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

Le Secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 1^{er} mars qui est adopté à l'unanimité moins cinq abstentions.

Mme le président demande au secrétaire perpétuel de procéder à l'élection de la promotion 2013 des correspondants.

Mme Evelyne Brandts, professeur agrégé d'allemand, parrainée par Madame Anny Herrmann, Messieurs Jacques Meine et Gabriel Audisio, et M. Frédéric Auriol, aumônier général des hôpitaux parrainé par Messieurs Guilhem Fabre, Bernard Fontaine et René Chabert, ont obtenu la majorité simple des suffrages. Ils seront reçus le vendredi 3 mai.

Courrier :

M. le Sénateur maire vient de nous informer que le conseil municipal a voté pour l'Académie, lors de sa séance du 16 février 2013 une subvention de 6.000 euros qui va permettre la publication du bulletin et des mémoires. Nous avons adressé une lettre de remerciements chaleureux.

Ouvrages et bulletins :

Nous venons de recevoir :

- le bulletin N° 11 de l'association Guillaume de Nogaret, présidée par notre confrère Bernard Moreau. Il est possible de le consulter sur le site de l'Académie au niveau de l'onglet « Informations ».
- La revue 2012 de la Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence.
- Les Annales 2011-2012 de l'Académie Cévenole.

**Mme le président Michèle Pallier accueille à présent
M. Jean-Marc Canonge, correspondant.**

Dois-je rappeler que vous êtes agrégé d'italien et que vous avez dirigé pendant presque deux décennies, d'une main ferme, le collègue Feuchères ? Le président en exercice, Madame Hélène Deronne, l'a fait lorsque vous avez été reçu correspondant de notre Compagnie lors de la séance du 1^{er} avril 2011.

Dois-je évoquer votre goût de l'Italie, de ses villes, Florence, Venise, de son histoire, de sa littérature, de son patrimoine artistique ?

Aujourd'hui, nous allons nous intéresser à votre imposante bibliothèque, qui, selon votre estimation, ne compte pas moins de 25 000 livres, classés par catégories et annotés. Vous êtes un lecteur insatiable, on vous rencontre rarement sans un livre à la main, cet « objet parfait », comme le définit Umberto Eco. Mais plutôt qu'aux livres à relier, vous vous intéressez aux livres à relire.

Parmi vos lectures attentives, le « *Journal littéraire* » de Paul Léautaud, « véritable monument sur la vie des lettres de 1893 à 1956 ». Vous l'avez déjà évoqué lors de la communication que vous nous avez présentée le 14 octobre 2011, sous le titre : « *Une bien curieuse figure du journal de Paul Léautaud : Giacomo Antonini (1901-1983), comte vénitien, journaliste, homme de lettres et espion* ».

Autre personnalité que vous avez rencontrée dans ce *Journal* : notre regretté confrère Marcel Coulon, disparu en 1959, dont vous ressuscitez le souvenir et dont vous rassemblez, au hasard de vos découvertes, livres, lettres et documents de toutes sortes.

Vous avez créé une Association des Amis de Marcel Coulon, et à ce titre, vous publiez un Bulletin, qui a pour but de rappeler la vie et l'œuvre de celui qui fut un des acteurs de la vie intellectuelle de Nîmes.

Aujourd'hui, votre communication a pour titre :

« *Marcel Coulon et le prix Moréas. Petite histoire d'un prix de poésie* »

Nous vous écoutons avec le plus grand intérêt.

Mme le président donne la parole à M. Jean-Marc Canonge.

Marcel Coulon fit la connaissance de Jean Moréas à son arrivée à Paris, où son baccalauréat obtenu, il venait étudier le droit au début des années quatre-vingt-dix du XIX^e siècle. Il restera son familier jusqu'en 1910 où il l'assistera dans ses derniers jours. Le prix de poésie que Jean

Moréas avait décidé de créer, attendit dix-sept ans sa réalisation par suite des difficultés surgies à propos de son testament. Marcel Coulon participa aux efforts des amis du poète pour faire respecter ses volontés. Aussi, lorsque Henri de Régner constitua le jury du Prix de poésie Moréas, il appela Marcel Coulon auprès de lui et le chargea du secrétariat. Pendant la vingtaine d'années de l'existence du Prix, Marcel Coulon fut au centre d'une correspondance suivie qui permet d'entrer dans sa petite histoire sous les présidences successives de Régner, Valéry et Duhamel, histoire anecdotique de la vie littéraire d'une époque révolue.

La séance est levée à 18 heures .

*

* *

Séance du 22 mars 2013

**La séance est ouverte à 16h. 30 sous la présidence
de Mme Michèle Pallier.**

Sont présents : Mesdames Herrmann, Kuntz, Lassalle, Marès, Poujoulat, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chalavet, Chamboredon, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Penchinat, Pradel, Sapède, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Leroy, Maurin-Farelle, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Chabert, Debant, Fabre, Fontaine, Fougères, Gardelle, Iancu, Matouk, Moreau, Pierre Marès, Puech.

Correspondants

Présents : Mesdames Béné, Giacomoni. Messieurs Bourrat, Chillet, Février, Krebs, Larnac, Morisot, Ott, Trarieux.

Excusés : Madame Agussol. Messieurs Belin, Galligani, Pontvieux, Ventura.

Mme le président Michèle Pallier ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 15 mars qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

Vendredi 22 mars, à 18 heures, à l'Hôtel de ville, notre confrère Daniel-Jean Valade nous a conviés à la remise de la médaille de la ville

à M. Daniel Roche, professeur au Collège de France, invité au colloque « La République des lettres dans le Midi Rodhanien ».

Mercredi 27 mars, notre consœur Hélène Deronne a réuni, salle des séances, le groupe de réflexion interacadémique « Arc méditerranéen ».

Lors de la dernière réunion de bureau, il a été demandé à notre confrère Robert Chamboredon d'accepter la présidence du prix Sydney Forado et à Mme Paule Plouvier la présidence du prix Issoire. Le secrétaire perpétuel remercie sincèrement nos deux confrères et rappelle l'importance de l'attribution de ces deux prix. L'assemblée applaudit chaleureusement Paule Plouvier et Robert Chamboredon.

Le secrétaire perpétuel informe que l'Hôtel de l'Académie sera fermé le vendredi 29 mars qui est le vendredi saint.

Le secrétaire perpétuel précise à l'assemblée le point particulier concernant les annonces que souhaitent proposer nos confrères et amis correspondants. Une règle s'impose car il n'est pas possible de faire ces annonces pendant les séances ordinaires ni de multiplier les envois par messagerie électronique, ce qui agace les destinataires et va à l'encontre du but recherché en terme de communication. Ces annonces peuvent être consultées sur le site web de notre compagnie qui est scrupuleusement mis à jour, en même temps que la transmission du compte rendu de la dernière séance et l'annonce du programme de la nouvelle séance ordinaire.

Ouvrages et bulletins :

Nous venons de recevoir :

- les annales 2012 de l'Académie de Mâcon.
- les mémoires 2012 de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

**Mme le président Michèle Pallier accueille à présent
M. Gabriel Audisio, membre résidant.**

Monsieur et cher confrère,

Après l'exercice de style auquel vous vous êtes livré le 4 janvier dernier, sur le thème : « *La langue française et l'Académie : où va la langue française ?* », vous revenez aujourd'hui à votre spécialité, l'Histoire à la jonction des XV^e et XVI^e siècles, entre Moyen Âge et Temps Modernes, et plus particulièrement au thème majeur de vos recherches : les vaudois, auquel vous avez consacré votre thèse de doctorat en 1984 : « *Les vaudois du Luberon. Une minorité en Provence (1460-1560)* », d'ailleurs soutenue et publiée la même année 1984 (Mérindol, AEVHL) ainsi que plusieurs communications à l'Académie : « *Comment détecter des clandestins : les vaudois du Luberon (1460-1560)* » en 2000, « *L'Intolérance religieuse dans la France du XVI^e* », en 2006. J'ajouterai « *Les actes notariés, source d'histoire des mentalités du XV^e au XVIII^e* », en 2003. Vous avez publié un grand nombre de livres et d'articles sur les vaudois, en France et à l'étranger, vous avez continué à explorer de multiples sources et, si vous avez publié, en 2008, une nouvelle édition du « *Barbe et l'inquisiteur* », sous le titre « *Une inquisition en Provence (Apt 1532)* », c'est que de nombreuses et patientes recherches dans plusieurs pays européens vous ont permis de faire avancer vos connaissances sur cet épisode de l'Histoire.

Enfin, en 2012, vous publiez, en français et en italien, « *Migrants vaudois : Dauphiné, Piémont, Provence (1460-1560)* », ouvrage de référence, fruit d'une longue enquête, consistant en un fichier d'actes de plus de 1 346 vaudois installés dans le Luberon. Et en 2013 paraît à Genève chez Droz : *L'étranger au XVI^e siècle. France, Provence, Apt.*

Le titre de votre communication de ce jour est :

« *Les vaudois du Piémont en Allemagne : quelle insertion ? (XVII^e-XIX^e)* »

Le musée huguenot, abrité dans l'église française de Berlin, construite entre 1701 et 1705 sur le modèle du temple de Charenton, détruit en 1688, propose une exposition permanente consacré à la Réforme, à la Révocation de l'édit de Nantes et à l'émigration de quelque 20 000 huguenots français à Berlin.

Parmi les nombreux documents exposés, un registre recensant les premiers huguenots arrivés en Brandebourg. Le premier nom inscrit est celui d'un Nîmois, Etienne Chauvin. Un autre huguenot d'origine nîmoise est à l'honneur, c'est François Fontaine, devenu Fontane, ancêtre de l'écrivain Théodor Fontane (1819-1898). Dans sa famille, Salomon Basset, gantier et chamoisier, installé à Berlin en 1701 et né à Nyons-en-Dauphiné en 1654. Il avait épousé Jeanne Siméon, elle aussi née à Nyons-en-Dauphiné.

Serait-ce un vaudois du Dauphiné ? Trouve-t-on des vaudois du Piémont sur ce registre ?

Vous avez la parole.

Mme le président donne la parole à M. Gabriel Audisio pour sa communication intitulée :

*« Les vaudois du Piémont en Allemagne : quelle insertion ?
(17^e-19^e siècle) »*

À la fin du XVII^e siècle, suite à la révocation de l'édit de Nantes, le duc de Savoie décida d'appliquer à ses États le même décret par complaisance envers Louis XIV, son oncle. Un important flux migratoire, parti des Alpes, conduisit des centaines de vaudois, via la Suisse, dans une dizaine de villages du Wurtemberg qu'ils bâtirent ou rebâtirent, le duc les ayant attirés par des privilèges particuliers pour recoloniser des régions dépeuplées par la guerre de Trente Ans. Ces immigrés contrastaient fortement avec la population locale : calvinistes en milieu luthérien, parlant français et provençal en terre germanophone. Une recherche sur place, dans le village de Neuhengstett, montre le passage du français à l'allemand, tant dans la tenue des registres paroissiaux que dans l'attribution des prénoms, ainsi que les problèmes posés par les mariages mixtes entre calvinistes vaudois et luthériens allemands, le tournant s'opérant vers 1830. Luthérisation et germanisation ont cheminé d'un même pas. Mais un enregistrement de 1951, dans lequel un vieil

homme, de famille vaudoise, récite la parabole de l'enfant prodigue en provençal, révèle une résistance insoupçonnée durant deux siècles et demi non seulement à l'allemand mais aussi au français au sein de ces familles immigrées.

Notre confrère répond aux questions soulevées par son exposé.
MM. Galtier, Cavalier, Stephan prennent tour à tour la parole.

La séance est levée à 18 heures .

*

* *

Séance du 5 avril 2013

**La séance est ouverte à 16h. 30 sous la présidence
de Mme Michèle Pallier.**

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Poujoulat, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Gardelle, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Pradel, Puech, Sapède, Simon, Stephan.

Excusés : Mesdames Deronne, Leroy, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Chabert, Fabre, Fougères, Galtier, Iancu, Matouk, Moreau, Pierre Marès, Penchinat, Valade.

Correspondants :

Présents : Madame Giacomoni. Messieurs Bourrat, Chillet, Février, Galligani, Godlewski, Krebs, Launay, Magdelaine, Ott, Pontvieux, Ventura.

Excusés : Mesdames Agussol, Bénel. Messieurs Belin, Galligani, Pontvieux, Ventura.

Mme le président Michèle Pallier ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 22 mars qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

Jeudi 11 avril à 18 heures, à la salle Jean Moulin de Marsillargues, notre confrère Bernard Moreau nous invite à venir écouter Mme Monique Bourin, professeur émérite à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne sur

le thème : « Les campagnes languedociennes au temps de Guillaume de Nogaret ».

Judi 11 avril à 18h30 à l'«Espace 14 » au 14 quai de la Fontaine, notre consœur Hélène Deronne animera une table ronde sur «**La créativité, des artistes en parlent**», avec Caroline Avias, Anne Courbaud, Valérie Crausaz, Nicolas Fropro de Habart, Gérard Lattier, Albert Martin et Michèle Suquet-Montel.

Judi 11 avril à 19heures à la CCI, rue de la république, notre confrère Jean-Louis Meunier, président de l'IES nous invite à la XIX^e rencontre Séguier sur le thème : « La francophonie aujourd'hui », avec la participation d'André Catillon, Claude Lajon et de notre confrère Pierre Marès.

La Société d'Histoire Moderne Contemporaine de Nîmes et du Gard, présidée par notre confrère Robert Chamboredon, organise le colloque « *Archéologie et patrimoine industriels dans le Bas-Languedoc oriental* »

Le colloque débutera **mercredi 17 avril après-midi** et se terminera **samedi 20 avril**. Il se déroulera intégralement salle Terrisse au lycée Daudet . Toutes les informations et le programme seront consultables dès ce week-end sur le site de l'Académie.

Samedi 27 avril, à 17 heures, au foyer communal de Congénies, notre consœur Anny Herrmann s'exprimera sur le thème des Quakers. Cette conférence est organisée par l'association Maurice Aliger présidée par M. Jean-Luc Pontvieux qui rappelle qu'une exposition sur « Les carnets de voyage d'un anglais en Vaunage au XIX^e siècle et les aquarelles d'Henry Newman 1864- 1883 » sera visible ce même jour et tout le dimanche 28 avril. Une souscription est ouverte pour le livre édité à cette occasion.

Mme le président Michèle Pallier accueille à présent le conférencier

M. Michel Belin, correspondant.

Monsieur,

Vous avez été reçu correspondant de notre compagnie le 27 avril 2012. Lors de votre réception, M. René Chabert, Président en exercice, a retracé votre carrière et vos différentes affectations de procureur de la République.

Elles vous ont mené du nord au sud et d'est en ouest de la France, à la découvertes de traditions et de cultures diverses.

Vous êtes allé ainsi de Charleville-Mézières, en Champagne-Ardennes, l'une des villes les plus froides de France, à Nîmes, l'une des plus ensoleillées, de Guingamp, bastion de la culture bretonne, dans les Côtes d'Armor, à Bonneville, entre Léman et Mont-Blanc, en Haute-Savoie, en passant par Montluçon, au prestigieux passé, en Bourbonnais. Vous avez apprécié, je crois, cette opportunité de connaître ces régions si différentes par leur histoire et leur patrimoine culturel.

Magistrat honoraire depuis 2009, si vous mettez votre expérience au service des étudiants en droit du site Vauban de l'Université de Nîmes, il est bon que vous la mettiez aussi au service de notre compagnie.

Un récent sondage : « La justice, une inconnue pour les Français ? », le livre, déjà ancien, d'un journaliste spécialisé : « Le juge, cet inconnu », une édition récente d'un ouvrage de vulgarisation, « La justice pour les nuls », tous ces titres rendent compte à la fois de l'état de l'opinion, de l'attente du public et de la nécessité de rendre moins complexes à ses yeux les rouages d'une institution qui semble l'être.

Mais, et on en a eu de nombreux exemples ces temps derniers, les parquets prennent aussi de plus en plus souvent la parole, surtout quand les affaires peuvent avoir un retentissement national, pour informer la presse et le grand public. Exercice difficile. La formation à la communication est récente. C'est là, sans doute, un des thèmes de la question que vous posez aujourd'hui.

Mme le président donne la parole à M. Michel Belin pour sa communication intitulée :

« Le procureur : un grand communicant ? »

La communication judiciaire sur des affaires pénales en cours est devenue aujourd'hui banale. Elle est confiée par les usages et par le législateur au procureur de la République c'est-à-dire à celui qui en théorie est en charge de l'accusation.

Il va donc devoir accomplir un effort pour rester objectif et crédible quant à l'information qu'il transmet.

Mais au-delà de cette recherche de l'objectivité, le procureur est soumis dans une communication judiciaire à une double contrainte : ne pas nuire au déroulement de l'enquête en révélant des faits qui mettraient en difficulté les enquêteurs et ne pas porter atteinte à la présomption d'innocence en laissant peser un soupçon de culpabilité sur celui qui n'a pas encore été jugé.

Bien que formés à la communication, tous les procureurs n'ont pas la même aisance et certains sont encore perfectibles. Michel Belin nous permet de le constater à travers quelques exemples.

Toujours est-il qu'il paraît difficile de faire marche arrière à moins que quelques décisions de justice ne viennent rappeler aux magistrats du parquet qu'ils ne peuvent pas dans le cadre de leur communication livrer leur sentiment comme ils le font dans leurs réquisitions.

Notre confrère répond aux nombreuses questions soulevées par son exposé. Mme Bertrand-Fabre, MM. Audisio, Cavalier, Gardelle, Launay, Ott prennent tour à tour la parole.

La séance est levée à 18 heures .

*

* *

Séance du 26 avril 2013

**La séance est ouverte exceptionnellement à 15h30
sous la présidence de Madame Michèle Pallier.**

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pujoulat, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères, Gouget, Hugues, Kirschleger, Matouk, Meine, Meunier, Moreau, Penchinat, Puech, Salenson, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Maurin-Farelle, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Debant, Fabre, Galtier, Gardelle, Iancu, Pradel, Pierre Marès, Simon.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénéel, Giacomoni. Messieurs Belin, Chillet, Février, Launay, Ott, Pontvieux, Trarieux, Ventura.

Excusée : Madame Agussol.

Après avoir souhaité la bienvenue à nos confrères et à Madame Dominique Darde, conservateur du musée archéologique et présidente de l'Ecole antique de Nîmes, Madame le président Michèle Pallier prend la parole :

Ce n'est pas précisément une séance ordinaire, puisque pendant la première partie de celle-ci, M. Daniel-J. Valade remettra les insignes de l'ordre national du Mérite à Madame Christiane Lassalle. Elle est la mémoire et la sagesse de notre compagnie et nous nous réjouissons de l'honorer tout particulièrement aujourd'hui.

La seconde partie de cette séance sera consacrée à la communication à deux voix de Mme Lassalle et de M. Bernard Moreau qui nous relateront «L'histoire de l'occupation des fauteuils de notre compagnie ».

La cérémonie débute donc par le discours de M. Daniel J. Valade qui rappelle la carrière de Mme Christiane Lassalle qui fut d'abord professeur d'histoire et de géographie en 1955 et 1956 au lycée Alphonse Daudet avant d'être nommée conservateur aux musées d'Art et d'Histoire de notre ville, poste qu'elle occupera sans discontinuer de 1962 à 1991. Sa participation à la vie associative nîmoise et départementale est intense et variée depuis l'Ecole antique de Nîmes, les Vieilles maisons françaises, la Société d'Histoire moderne et contemporaine.

Daniel J. Valade rappelle bien sûr l'attachement de Christiane Lassalle à la personnalité de Jean-François Séguier qu'elle contribua amplement à tirer de l'oubli. Reçue le 27 avril 1984 à l'Académie par le président Maurice Aliger, Christiane Lassalle est aujourd'hui l'archiviste très écoutée de notre compagnie dont elle a été président et secrétaire perpétuel.

Notre confrère rappelle finalement le travail considérable qu'elle a effectué avec M. Victor Lassalle à l'occasion du tricentenaire de l'Académie.

En accomplissant ce geste aujourd'hui, Daniel J. Valade souhaite témoigner auprès de Christiane Lassalle de l'amitié unanime de l'Académie à travers la sienne.

Christiane Lassalle remercie vivement Daniel J. Valade et exprime sa reconnaissance envers tous ses confrères pour leur soutien et, si j'ose dire, leurs encouragements pour qu'elle persévère.

Après la remise de la décoration, les photographies et les nombreux applaudissements, la séance se poursuit par la lecture du compte rendu de la séance du 5 avril qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

Annonces :

Nous avons reçu le compte rendu de la réunion préparatoire au 139^e congrès du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques) qui se déroulera au printemps 2014 à Nîmes sur le thème « Langages et communication ».

Samedi 27 avril, à partir de 14 heures, au foyer communal de Congénies, M. Jean-Luc Pontvieux, correspondant et président de l'association Maurice Aliger a invité l'Académie à l'exposition « *Carnets de voyage d'un anglais en Vaunage au XIX^e siècle. Aquarelles d'Henry Newman 1864-1883* ». Ce même jour, au même endroit, à 17 heures, notre consœur Anny Herrmann a présenté une conférence sur les Quakers.

Jeudi 2 mai, à 11 heures, salle des séances, nous avons reçu le président du Conseil général du Gard. Nous avons souhaité en effet remercier les institutions qui ont aidé notre compagnie à la restauration de la toiture de l'hôtel Davé.

Jeudi 2 mai également, à 18 heures, M. le sénateur maire Jean-Paul Fournier, membre d'honneur ès-qualité et notre confrère Daniel Jean Valade nous ont invités à célébrer les 20 ans de Carré d'Art en présence de Lord Norman Foster, architecte et commissaire de l'exposition.

Ouvrages et bulletins :

Nous avons reçu :

Le Bulletin N°107 de décembre 2012 de la Société d'histoire du diocèse de Nîmes (Comité de l'art chrétien)

Le bulletin 2013 de la Société d'Emulation du Bourbonnais.

Les mémoires 2012 de la Société Académique de l'Aube.

Mme le président Michèle Pallier accueille à présent nos deux conférenciers.

C'est un grand jour : Mme Christiane Lassalle et M. Bernard Moreau vont nous livrer le fruit des patientes recherches qu'ils ont menées pendant deux années, pour restituer l'histoire de la succession des fauteuils de notre compagnie, histoire qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas été écrite, et dont, je n'en doute pas, Mme Lassalle et M. Bernard Moreau ont tiré un certain nombre de remarques intéressantes aussi l'Académie d'aujourd'hui.

Madame Lassalle, dont M. Daniel J. Valade a rappelé les états de service, en particulier au sein de l'Académie, faisant appel à sa mémoire et à un long commerce avec ceux que l'immortalité n'a pas toujours protégé de l'oubli, n'a négligé aucun des documents susceptibles d'étayer, d'éclairer, de confirmer ou même, le cas échéant, d'infirmer, son propos : les archives, les mémoires et les bulletins de l'Académie, des écrits divers, la presse... Elle a dialogué avec M. Bernard Moreau, échangeant, comparant le résultat de leurs recherches, M. Moreau retranscrivant en langage informatique ces informations et celles qu'il déduisait par lui-même.

M. Bernard Moreau, qui était correspondant de notre compagnie depuis 1996, a été élu le 16 mars 2012 au fauteuil de M. Henry de Seguin-Cohorn, admis à l'honorariat, et reçu par M. René Chabert, président en exercice, le 29 juin 2012. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et docteur en droit, il a fait une longue carrière à l'Assemblée nationale, tout en portant un grand intérêt à l'histoire de notre département, sur lequel il a beaucoup publié. Cet intérêt se concrétise par la création, le 5 janvier 2011, de l'association Guillaume de Nogaret.

Toutes les conditions étaient donc réunies pour que, Madame, Monsieur, vous mettiez en forme et nous présentiez le résultat de ces recherches si minutieuses, et quelquefois, si déroutantes. Peut-être même, à l'instar d'Arsène Houssaye et de son 41^{ème} fauteuil, allez-nous nous livrer la liste de ceux qui ont occupé le 37^{ème} fauteuil...

Mme le président donne la parole à Mme Christiane Lassalle et M. Bernard Moreau pour leur communication intitulée :

« L'histoire de l'occupation des fauteuils de l'Académie de Nîmes »

Mme Christiane Lassalle précise tout de suite que l'histoire proposée aujourd'hui est celle de la reconstitution de l'occupation des fauteuils qui n'ont, en fait, jamais été attribués à un académicien attitré.

Notre consœur rappelle les principales sources d'informations consultées : « le Grand et le Petit Registre de l'Académie » pour l'Ancien Régime, les divers statuts et règlements pour les périodes suivantes, les documents des archives départementales, la presse locale, etc...

Après avoir présenté un bref historique de l'histoire des académiciens sous l'ancien régime de la première et de la deuxième création, Christiane Lassalle expose toutes les modifications intervenues pendant la période contemporaine de 1801 à nos jours permettant le classement des académiciens ordinaires. Elle considère que le classement proposé est fragile, donc discutable puis cède la parole à M. Bernard Moreau pour la seconde partie de cette communication.

Notre confrère confirme en tous points les difficultés de cette recherche expliquées par Christiane Lassalle, recherche qui s'est révélée délicate et n'a permis d'aboutir pour l'instant qu'à des résultats provisoires. Si la liste des 504 membres résidants depuis 1801 paraît sûre, il s'est révélé difficile de répartir ces membres par fauteuils et d'établir pour chacun de ces fauteuils une succession sûre de ses titulaires: seuls 18 sièges semblent pouvoir présenter une série continue complète solide. Les 18 autres présentent une série incomplète pour 5 d'entre eux, les 13 autres une série complète mais méritant une sérieuse vérification. Enfin, il s'est révélé impossible de rattacher un certain nombre d'académiciens à quelque fauteuil que ce soit.

Tel qu'il se présente, le document proposé permet déjà une première répartition des académiciens en fonction de leur profession. Il mérite d'être enrichi d'informations d'état-civil plus complètes qui autoriseront des études statistiques permettant de mieux connaître l'histoire de notre compagnie. Il est également important qu'il puisse être examiné par des yeux neufs qui trouveront peut-être le moyen de le compléter, même s'il ne faut pas se faire trop d'illusions, nos prédécesseurs n'ayant manifestement pas les mêmes préoccupations que nous en matière de successions académiques.

Toutes les données sont donc rassemblées dans plusieurs fichiers informatisés dont deux sont mis en ligne sur notre site web. Je peux témoigner du succès de ces publications car le nombre de visiteurs pour notre site n'a jamais été aussi élevé.

Vivement applaudis pour ce travail remarquable et considérable, nos deux confrères répondent aux nombreuses questions de l'assemblée. Nous rejoignons finalement le salon du premier étage pour féliciter Mme Christiane Lassalle qui nous invite, sur sa généreuse proposition, à partager un cocktail délicieux. Au nom de la compagnie, Mme le président félicitera notre consœur et lui offrira un magnifique bouquet de fleurs.

La séance est levée à 18 heures .

*

* *

Séance du 3 mai 2013

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de Madame Michèle Pallier.**

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Poujoulat, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Boissonnas, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Meine, Meunier, Moreau, Puech, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Leroy, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Debant, Fabre, Fontaine, Iancu, Matouk, Penchinat, Pradel, Simon.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénéel, Brandts, Giacomoni. Messieurs Auriol, Belin, Bourrat, Février, Galligani, Godlewski, Hooreman, Maréchal, Martin, Ott, Ventura.

Excusée : Madame Agussol. Messieurs Launay, Pontvieux.

Madame le président Michèle Pallier ouvre la séance en prononçant une allocution de bienvenue pour les deux correspondants qui ont été élus lors de la séance ordinaire du vendredi 15 mars.

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui, dans le

strict respect de la parité, dans une des plus anciennes Académies de province, créée en 1682, sous le regard bienveillant de certains de nos plus illustres membres : Jean-François Séguier, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie et qui fait partie du patrimoine culturel de notre cité, François Guizot, homme d'Etat et historien, élu en 1807, Madame Verdier-Allut, première femme admise comme membre associé à l'Académie en 1801.

Votre candidature a été présentée par vos parrains, en fonction de l'originalité de votre parcours et de vos compétences, susceptibles d'enrichir les travaux de notre compagnie.

Vous pourrez désormais assister aux séances ordinaires, participer aux débats, fréquenter notre bibliothèque et proposer des communications sur le sujet de votre choix, dans le respect du règlement de notre compagnie qui va vous être remis par Monsieur le Secrétaire perpétuel.

La séance se poursuit par la lecture du compte rendu de la séance du 26 avril qui est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

Annonces :

Le compte rendu de la réception du président du conseil général qui s'est déroulée jeudi 2 mai est annexé en fin du présent rapport.

Vendredi 3 mai à 18h, au Musée Archéologique, notre confrère Daniel-Jean Valade, maire adjoint délégué à la Culture et à la Tauromachie, nous invite à l'inauguration de l'exposition :

Au fil de l'épée, Armes et guerriers en pays celte méditerranéen.

Ouvrages et bulletins :

Nous avons reçu :

- les mémoires 2011-2012 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon et de Franche-Comté.

- Le bulletin 2013 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.
- La Revue Archéologique de Bordeaux de l'année 2011.
- Le Bulletin 2012 de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Madame le président invite tour à tour chaque correspondant à rejoindre la place de l'orateur et rappelle de manière synthétique leur parcours universitaire et professionnel.

Madame Évelyne BRANDTS

Madame, vous avez été parrainée par M. Gabriel Audisio, membre résidant, M. Jacques Meine et Mme Anny Herrmann, membres non résidents.

Née à Montluçon, vous résidez à Boisseron, village situé à quelques kilomètres de Sommières, dont vous êtes citoyenne d'honneur. Vous êtes professeur agrégée d'allemand.

Marcel Brion, l'auteur de *l'Allemagne romantique*, raconte, comment, encore au collège, il avait acheté, dans un élan de prodigalité, les œuvres complètes de Goethe, édition de Cotta de 1832, chez un bouquiniste de Lausanne, « *cinq gros volumes imprimés sur deux colonnes en caractères gothiques si petits qu'ils étaient presque illisibles. Non pas un caprice de bibliophile, ni même une particulière passion pour Goethe, dont, à 15 ans, je n'avais pas encore lu grand'chose* », conclut Marcel Brion, « *mais plutôt une de ces « rencontres » que le destin nous réserve à certains carrefours de notre vie pour nous orienter* ».

Votre rencontre à vous, Madame, ce n'est pas seulement Goethe, c'est surtout celle de votre époux, M. Victor Brandts, dont nous regrettons l'absence aujourd'hui, retenu par des obligations familiales,

qui était, comme vous, étudiant à Cologne, où vous prépariez un DES d'allemand. Vous deviez y rester un an, vous y êtes restée dix ans !

Puis commence une vie assez étonnante, où vous avez réussi à suivre la carrière de votre époux entre l'Allemagne, plus précisément la Franconie, et la France, sans cesser d'enseigner : lectrice de français aux universités de Mayence et de Bochum - professeur de lycée à Versailles – directrice du centre culturel français d'Erlangen et vous êtes citoyenne d'honneur du Bezirk Mittelfranken – professeur à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, où vous enseignez la langue et la civilisation allemandes.

Pendant cette période, vous publiez beaucoup, des livres pour l'enseignement de l'allemand chez Nathan et Bordas, des articles de presse, des traductions d'œuvres des écrivains Gert Hofman et Martin Walser.

Puis vous vous installez à Boisseron et participez à la création de l'Association franco-allemande du Pays de Sommières, qui a pour but de faire connaître l'Allemagne et les pays de langue allemande en Languedoc-Roussillon, à travers diverses manifestations et initiatives.

Vous en êtes présidente de 2004 à 2011, année où vous publiez avec M. Victor Brandts « *Aujourd'hui l'Allemagne* », ouvrage couronné par le Prix parlementaire franco-allemand 2011, qui vous est remis au château de Mainau, sur le lac de Constance, à l'occasion de la réunion annuelle commune des Bureaux de l'Assemblée nationale et du Bundestag.

Dans le même temps, vous participez à deux colloques importants :

- en 2010, le 2^{ème} colloque international consacré à l'œuvre de Catherine Paysan, dont vous codirigé la publication des actes avec Rainer Riemenschneider, correspondant de notre compagnie.
- En 2011, à Congénies et à Nîmes, le colloque international consacré à Edmond Vermeil, avec votre communication « Le

luthéranisme, l'une des clés, selon Edmond Vermeil, de la compréhension de l'Allemagne ».

Voilà, Madame, un résumé des talents et de l'activité que vous n'avez cessé de déployer au profit des relations franco-allemandes. Vous avez, je crois, de nombreux projets. Mais, d'ores et déjà, vous allez grossir les rangs du groupe germaniste de l'Académie.

Je vous cède la parole.

Madame Évelyne BRANDTS répond en ces termes.

Madame le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les membres résidants,

Mesdames et Messieurs les membres correspondants,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Vous m'avez fait le grand honneur de m'accueillir parmi vous et je vous en remercie infiniment. Cet accueil n'est sans doute pas sans rapport avec les travaux auxquels j'ai participé avec certains d'entre vous, ceux-là mêmes qui ont proposé ma candidature et qui m'ont parrainée : Mme Anny Herrmann et M. Jacques Meine, auxquels s'est joint M. Gabriel Audisio. Comme tous ceux que j'ai menés jusqu'alors, ces travaux sont consacrés à des personnages ou à des actions qui ont servi de trait d'union entre la France et l'Allemagne. Dans cette perspective, l'accueil que vous me réservez revêt pour moi une portée symbolique toute particulière, une sorte de retour à la source, moi qui ne suis pourtant pas languedocienne: c'est que, après les années passées en Allemagne, et pas n'importe où, mais à Erlangen, *Hugenottenstadt*, la Ville huguenote, je me retrouve ici, l'une des vôtres, à Nîmes ; Nîmes qui, comme chacun

sait, fut le point de départ de tant de Languedociens qui avaient en leur temps préféré l'exil à l'abjuration, pour pouvoir « continuer de tutoyer Dieu », et dont un nombre non négligeable trouva refuge précisément à ... Erlangen. Nîmes-Erlangen, ce n'est pas seulement une passerelle tendue entre deux villes, mais une histoire franco-allemande qui a bien tourné.

En effet, on les imagine, ces Louis Rey, ces Jean Langlade, Garimond et tant d'autres, prenant furtivement la route de l'exil, laissant là maison, biens, pour certains, les ourlets de leurs manteaux lestés des pièces détachées qui, une fois passées clandestinement et rassemblées, permettront de reconstituer le grand métier à tisser les bas, futur orgueil de la ville huguenote d'Erlangen; tous portant sur eux la bible miniature dont nul ne pourra plus les séparer.

Il faut les voir le long de cet exode, affrontant les mille dangers de la route, le rude climat germanique, la traversée de la Suisse, le parler étranger, un avenir totalement incertain. Mais que trouvent-ils à l'issue de cet exode, que beaucoup d'entre eux, morts en chemin, ne connaîtront pas ? L'accueil, l'hospitalité d'un prince, quelque part aux confins de la Bohême, dans la lointaine Franconie.

Ce prince, le margrave Christian Ernst von Brandenburg-Bayreuth, de même que le Prince Electeur Friedrich Wilhelm von Brandenburg auquel il est apparenté, réagissent en effet instantanément et presque simultanément à la Révocation de l'édit de Nantes, du 18 octobre 1685, par la publication de deux documents, l'Edit de Potsdam, le 8 novembre 1685, pour le premier, et le « Privilège de Bayreuth », le 28 novembre de la même année pour le second. Tous deux convertis à la Religion réformée, ils entendent démontrer leur solidarité envers leurs coreligionnaires, durement sanctionnés en raison de leur foi, et leur offrent l'hospitalité.

Mais, soyons francs, ce n'est pas uniquement la charité chrétienne qui inspire à Christian Ernst la rédaction de son « Privilège de Bayreuth », par lequel il accorde, dans leur langue, « à tous les François et autres de

la Religion Réformée qui se voudront établir dans ses Etats... tous les Droits, privilèges et Prérogatives dont jouissent les sujets de SAS » et même un peu plus encore. Ce qui l'anime aussi, un peu, c'est « *das Nutzen der Toleranz* », « l'utilité, l'intérêt de la tolérance », titre de l'exposition organisée à Erlangen en 1986 pour marquer les 300 ans de l'arrivée des Huguenots. Car le prince entend panser les plaies de son territoire, ravagé par la guerre de Trente ans et il veut marquer sa renaissance en bâtissant une ville nouvelle, une ville-modèle, *Neu-Erlang*, destinée à recevoir les nouveaux arrivants. Les huguenots qui arrivent dans la principauté sont précédés de leur réputation de grands travailleurs, d'habiles artisans et de commerçants avisés. Le prince mise avec succès sur ces aptitudes : les huguenots feront en effet la prospérité d'Erlangen. Ils importeront dans cette province à vocation rurale le prestige et le luxe de la bonne société de France : passementeries, tapisseries, verrerie décoreront désormais les demeures des notables de Franconie, et bien au-delà. Les élégantes franconiennes se pareront des bas de soie fabriqués par les tisserands et bonnetiers de Nîmes et des environs, porteront les gants confectionnés par les maîtres-artisans de Millau.

Dans la Franconie d'aujourd'hui, la ville leur en reste reconnaissante et cultive pieusement le souvenir de ses ancêtres bâtisseurs. Quelques commerçants arborent encore fièrement leur patronyme aux consonances françaises : le café Mengin, et le chasseur du même nom sont encore synonymes de grande tradition et de qualité. Leur famille est arrivée dès 1686, avec les premiers réfugiés. Ceux-ci ont marqué la ville d'une très forte empreinte, Erlangen restant pendant longtemps une ville fortement teintée d'influence française : jusqu'en 1819, on pratique le français à l'église protestante, *die Hugenottenkirche* ; dans le très beau parc attenant au château, *der Hugenottenbrunnen*, la fontaine des Huguenots, imposant ensemble sculptural, célèbre la générosité de Christian Ernst et la reconnaissance des émigrés français. Un extrait de lettre de lecteur relevé dans le journal local, *die Erlanger Nachrichten*, atteste de façon un peu déconcertante mais sans aucune ambiguïté le souvenir laissé dans

la conscience collective des citoyens d'Erlangen, surtout lorsqu'il s'agit pour eux de se démarquer de sa grande rivale et voisine Nuremberg, die *Reichstadt*, la ville d'Empire, de surcroît luthérienne.

« *Si votre municipalité, gens de Nuremberg, considère le silence comme le premier devoir du citoyen, sachez que nous autres, descendants de Huguenots, avec notre sens gaulois de la liberté, notre jovialité d'outre-Rhin et notre savoir-vivre (en français dans le texte) franconien, nous ne nous laisserons pas gâcher la fête de la coupe du monde de football par l'esprit chagrin qui caractérise les protestants de la ville impériale. (daté du 20 juin 2010 !)* »

L'on peut voir à quel point l'héritage huguenot est passé dans les gènes des natifs d'Erlangen qui s'en réclament aujourd'hui encore, en marquant bien leur origine et leur originalité.

C'est un cas d'assimilation et de réciprocité exemplaire, mais non exceptionnel dans l'histoire franco-allemande, toute faite de paradoxes: en effet, plus tard, ce seront des Allemands qui, par nécessité économique ou en raison de leurs idées, inspirées des Lumières, choisiront l'exil français : artisans qui feront les beaux jours du Faubourg Saint-Antoine à Paris, ou Jacobins allemands, poursuivis pour leurs idées en Allemagne, reçus à bras ouverts en France. Plus tard encore, au XIX^e siècle, ce seront des auteurs comme Mme de Staël et Heinrich Heine qui seront de véritables passeurs d'idées et de cultures entre les deux pays, l'une contrainte à l'exil par Napoléon, l'autre ayant opté pour la France car peu apprécié pour ses idées subversives dans l'Allemagne de son époque ; mais chacun d'eux ouvrant à ses concitoyens le monde étrange du pays voisin. Plus près de nous encore, pendant la Seconde Guerre mondiale, des groupes de résistants allemands iront rejoindre les maquis français et combattront à leurs côtés pour participer à la libération de la France : il en a existé tout près d'ici, dans les Cévennes, en particulier à Bonnetcombe, où le colonel Otto Kühne s'est particulièrement illustré.

Ces exemples parmi beaucoup d'autres suffisent à eux seuls à montrer un aspect souvent ignoré de notre double et tumultueuse

histoire : si elle s'est surtout distinguée par l'horreur de ses conflits, elle s'est aussi nourrie d'apports et d'influences réciproques, très souvent sous la contrainte des événements, mais si bien assimilés dans les deux pays qu'on n'en a totalement oublié l'origine. Il paraît légitime de se souvenir de ces aspects qui, pour être méconnus, n'en sont pas moins essentiels à notre connaissance et reconnaissance mutuelles.

Quoi qu'il en soit, en me présentant aujourd'hui devant vous, j'ai un peu l'impression de venir vous apporter le salut de vos lointains ancêtres dont le souvenir et la renommée, toujours vivaces, font vivre un morceau de Languedoc outre-Rhin. Et sans pousser indûment la comparaison et le parallèle, je vois comme une réciprocité dans l'accueil que vous m'offrez en ouvrant les portes de l'Académie à la « barbare » (au sens étymologique) que je suis pour des Nîmois, pétris d'histoire et de cultures latines.

Madame Évelyne BRANDTS est vivement applaudie par l'assemblée.

Monsieur Frédéric AURIOL

Monsieur,

Recevant le père Lacordaire à l'Académie française, le 24 janvier 1861, au fauteuil 18 d'Alexis de Tocqueville, François Guizot l'appela Monsieur. Vous souffrirez donc que je me conforme à cet usage.

Vous êtes né à Nîmes, dans une famille qui s'y était établie au XVIII^e siècle et qui s'inscrit dans l'histoire de notre ville : vous aurez sans doute l'occasion d'évoquer les personnalités qu'elle croise au cours des siècles : Paulin Talabot, mais aussi Eva Closset, l'incendiaire du théâtre...

Vous êtes ordonné prêtre en 1984 et vous recevez, à Toulouse, une solide formation, dont une licence de théologie.

Vous vous préparez ainsi au ministère de l'écoute et de la parole que vous allez exercer dans plusieurs directions.

C'est ainsi que vous avez été :

- adjoint à la direction de l'Enseignement catholique du Gard, en lien avec votre mémoire de licence en théologie sur la « Cura animarum », « la charge d'âme », appliqué au rôle pastoral du Chef d'établissement dans l'Enseignement catholique
- en paroisse : vicaire à Villeneuve-lès-Avignon, curé des Paroisses Saint-Charles et Sainte Madeleine, où vous avez su créer une dynamique paroissiale.
- Délégué diocésain à l'œcuménisme, poste important dans notre région, demandant un grand investissement personnel, dans les relations à entretenir et les initiatives à prendre.

Aujourd'hui, vous êtes Aumônier des Hôpitaux, avec ce rôle de soutien spirituel et moral, qu'attendent, quelle que soit leur confession, les patients, leur famille, leur entourage, cette relation aussi avec les soignants et l'administration. L'écoute et la parole prennent ici tout leur sens, dans cet accompagnement qui va de la naissance à la fin de vie.

Dans la ligne directe de cet apostolat, vous êtes chapelain conventuel de l'Ordre de Malte, ordre hospitalier dont vous êtes membre depuis 2011. Dans ce cadre, vous participez à l'animation spirituelle au niveau national, en particulier lors des pèlerinages à Lourdes.

En dehors de ces institutions, vous êtes président fondateur de l'Association Galilée, qui a pour but de sortir de l'isolement des personnes de tous âges, d'horizons divers, en organisant des rencontres, des voyages culturels et spirituels.

J'ajouterai, pour terminer cette rapide présentation, que vous êtes chevalier de l'ordre national du Mérite.

Monsieur, votre témoignage et votre expérience personnelle enrichiront, je n'en doute pas, notre compagnie et je vous donne la parole.

Monsieur Frédéric AURIOL répond en ces termes.

Madame le Président,
Monsieur le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis.

Je tiens tout d'abord à vous remercier, du fond du coeur, de m'accueillir parmi vous comme correspondant. Je mesure pleinement l'honneur qui m'est fait de rejoindre cette vénérable institution. Je suis même quelque peu impressionné d'y être admis au regard de la qualité éminente de ses membres qui contribuent par la richesse de leur réflexion, l'étendue de leur culture, au rayonnement de la ville de Nîmes et bien au delà.

Vous me permettez de saluer tout particulièrement mes parrains : Messieurs Guilhem Fabre, Bernard Fontaine, René Chabert. Je suis très sensible, Madame le Président que vous ayez fait état de mon engagement au sein de l'ordre de Malte comme Ordre hospitalier, je le conjugue pleinement avec mon ministère.

Et le travail œcuménique qui m'autorise à dire ici ce soir que tout ce que je vais évoquer s'accorde et sur la forme et sur le fond avec mes collègues protestants engagés comme moi en aumônerie d'hôpital.

Parmi vous, celles et ceux qui me connaissent savent mon engagement depuis près de 11 années dans le monde de la santé et plus particulièrement dans l'Aumônerie catholique hospitalière.

Engagement dans l'accompagnement des malades et de leurs famille, dans l'accompagnement auprès des malades en fin de vie, dans l'accompagnement dans les soins palliatifs, auprès des soignants eux-mêmes dans le deuil, les funérailles.

En effet, depuis quelques décennies, la relation d'accompagnement des malades a pris place dans la vie des équipes de soins et l'Aumônerie hospitalière s'est très vite engagée dans cette relation personnalisée en privilégiant la dimension spirituelle et religieuse de l'homme.

Dans notre pays, le niveau de soins en matière de santé est l'un des meilleurs du monde et bénéficie des plus grandes compétences dans les domaines de la recherche médicale, des moyens de diagnostics et de traitement.

Les budgets concernant la santé et l'ensemble de l'organisation sanitaire ont atteint de telle somme que l'Etat a engagé ces dernières années des réformes structurelles de soins et de protection sociale.

L'homme est situé au centre de ce système de Santé Publique ; dans la Charte du patient hospitalisé du «6 mai 1995», on peut lire:

«Art 7 : Le service public hospitalier est accessible à tous et en particulier aux plus démunis et aux personnes handicapées».

«Art 8 : La personne hospitalisée est traitée avec égard. Ses croyances sont respectées».

Ces perspectives sont très heureuses car elles offrent un cadre légal dans lequel chaque malade doit être soigné et respecté pour ce qu'il est.

Cependant, il faut reconnaître que ces objectifs sont parfois difficiles à atteindre. En effet, de nouveaux questionnements dans le domaine de l'éthique médicale sont posés aux médecins et à l'ensemble des soignants ; ils touchent notamment le début et la fin de la vie en raison des possibilités offertes par la recherche thérapeutique.

Ainsi la question du sens des choix se pose en termes nouveaux dans des situations souvent complexes.

Avec d'autres, l'homme chrétien, l'aumônier, le prêtre, le pasteur, s'interroge : si beaucoup de possibilités existent quelles sont celles qui construisent l'homme et son avenir ?

Le débat s'ouvrira à la veille de l'été, débat sur la fin de vie au regard du rapport SICARD. L'Assemblée Nationale participe de ce questionnement très anthropocentré.

Nul doute que les chercheurs, les comités d'éthique, les grands courants de pensées philosophiques et religieux approfondiront cette réflexion.

De plus, certaines décisions liées à la maladie ou à la durée de séjours sont fixées dans des temps de plus en plus brefs. Elles ne permettent pas toujours l'engagement relationnel nécessaire dans l'art médical et soignant. La présence, l'empathie de l'aumônier et de son équipe peut s'y inscrire et prendre précisément, à ce moment là, le relais de l'écoute et de la reconnaissance de la parole des malades.

Aujourd'hui les alternatives à l'hospitalisation classique se développent, telle l'hospitalisation de jour ou à domicile, les appartements thérapeutiques, les unités de soins palliatifs ouvrent aux malades la perspective effective de demeurer davantage en contact avec leur famille et leur environnement où les aumôneries hospitalières trouvent leur place.

De plus, les évolutions très importantes de la vie sociale et familiale ont des conséquences importantes amenant bon nombre de personnes lorsqu'elles atteignent le quatrième âge à devoir renoncer à demeurer chez elles malgré les aides existantes à domicile.

Des structures d'accueil diverses se sont ainsi développées, résidence, foyer- logement, maison de retraite, etc...

Ces lieux de vie répondent à de nouveaux besoins de notre société et provoquent une rupture souvent douloureuse avec la vie antérieure des aînés.

En effet le propre du grand âge se trouvait être dans un passé encore récent en Europe occidentale celui de l'expérience et de la sagesse reconnu par les générations plus jeunes.

Ce qui en revanche ne l'est pas aujourd'hui en Afrique et dans bien des pays d'Asie ou d'Amérique Latine. J'en ai pour preuve l'étonnement et l'incompréhension du prêtre Burkinabé qui vient en été me remplacer, pour quelques congés, de voir autant de vieillards seuls.

Cette situation inédite rend la vieillesse plus redoutable tandis que la durée de vie des hommes et des femmes s'est considérablement allongée. Sans doute, là encore la mission d'accompagnement de l'Aumônier hospitalier et de son équipe cherche-t-elle -au nom des valeurs et de l'esprit qui l'anime- à relever le défi qui consiste à rendre à la vieillesse sa beauté et sa dignité dans la vie sociale et ecclésiale.

Un autre champ d'alternative s'impose enfin à la vigilance de l'aumônier : elle concerne les personnes atteintes d'un handicap physique et mental.

En 1975, la loi d'orientation, revue et améliorée, depuis en 2005, en faveur des personnes handicapées marque un tournant et a ouvert l'espoir de leur véritable intégration dans la vie familiale, scolaire, professionnelle et sociale.

Certes des progrès ont vu le jour mais bien du chemin reste à parcourir pour que notre regard et notre parole rencontrent le regard et la parole de cet autre différent et si vite oublié. Il en va aussi de la mission de l'aumônier que de révéler la dimension humaine incomparable d'amitié et de joie des personnes porteuses d'un handicap.

Voilà, en quelques mots, la diversité des situations liées à la maladie, au grand âge ou au handicap qui a forgé mon expérience humaine, spirituelle et religieuse et qui se trouve au carrefour de ma mission.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs les Académiciens, cet accompagnement ne se résume plus seulement à administrer un sacrement ou à lire rapidement quelques versets bibliques.

Pourtant assurer une présence auprès de ceux qui souffrent ne va jamais de soi : on ne s'habitue jamais à la souffrance et la mort de l'autre. Comment les écouter ? Que dire ? Que proposer ? Quels gestes poser ? Autant de questions qui, même sans réponse, m'ont permis dans l'accompagnement et la rencontre de traverser avec eux la souffrance.

Quand on visite un homme, une femme, il faut souvent y aller «sur la pointe du coeur» selon les mots d'Henri Dunand. Ne pénètre-t-on pas sur

une «Terre sacrée» en entrant dans la chambre d'un malade comme Moïse au chapitre III du livre d'Exode devant le buisson ardent, en abandonnant les sandales de sa suffisance...

Ce sont dix ans de vie et de ministère hospitalier qui m'ont poussé à changer de regard sur les malades : ce sont eux qui apprennent à aimer l'humanité dans sa faiblesse et dans sa souffrance...

Ce que Charles Du Bos, l'écrivain et critique littéraire, résume si magnifiquement : *A un bien portant pour comprendre un malade, il faut presque du génie, pour un malade vis-à-vis d'un bien portant il faut presque de la sainteté.*

Monsieur le Secrétaire perpétuel, dans la lettre que vous m'avez envoyée m'annonçant mon élection comme correspondant, vous m'avez écrit : «Vous disposerez de 10 à 15 minutes» et vous avez rajouté entre parenthèse comme pour sceller le temps : «ni plus, ni moins...»

... et pour un homme, fût il prêtre, aspiré comme beaucoup par le vertigineux courant des heures brèves, selon les mots délicieux de Lamartine, il convenait de lui rappeler sans doute avec une pointe d'humour... la devise de l'Académie « *Ne quid nimis* » : Rien de trop... et les usages de votre compagnie. Il convient donc que je m'y conforme.

Madame Le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les Académiciens, Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Monsieur Frédéric Auriol est vivement applaudi par l'assemblée.

Madame le président donne à présent la parole à notre confrère M. Robert Chamboredon :

C'est à l'initiative de Maurice Agulhon et de Natalie Petiteau, professeur d'histoire contemporaine à l'université d'Avignon, qu'a été réalisé un film d'une douzaine de minutes sur la bibliothèque du premier nommé, dans

la maison familiale de la rue Victor Hugo située en face de la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Quelque 3 000 ouvrages y figurent sur les rayonnages.

Tourné en 2011 et monté l'année suivante, à partir d'un texte élaboré par deux étudiants d'histoire, dont Jonathan Barbier, le film a été réalisé par deux autres étudiants en communication, dont Victorien Mendras. À travers lui nous pouvons retracer le parcours historiographique du professeur au Collège de France avec les principaux centres d'intérêt de ses recherches et publications : la sociabilité, en particulier dans la région provençale ; la révolution de 1848 et la seconde République ; les représentations de Marianne ; Charles de Gaulle, dont la comparaison avec Léon Gambetta dans l'essai qu'il lui a consacré, ne manque pas de pertinence.

En un laps de temps relativement court, nous cheminons parmi les ouvrages, les objets posés sur les étagères ou accrochés aux murs, nous lisons les dédicaces des livres offerts, et nous nous laissons porter par la voix off accompagnée par Chopin, le violon de Stéphane Grapelli, et Jean Ferrat.

Composée essentiellement d'ouvrages d'histoire diffusés dans le grand public, la bibliothèque de M. Agulhon risque de subir le sort de nombre de celles d'universitaires renommés: la dispersion. À moins que la maison de la rue Victor Hugo ne devienne un centre de recherches, ou qu'un établissement reconnu ne la prenne en charge. Quoi qu'il advienne, le film réalisé en conservera le souvenir.

Après avoir répondu aux questions habituelles, Madame le président reprend la parole pour remercier notre confrère Robert Chamboredon et féliciter à nouveau Madame Evelyne Brandts et Monsieur Frédéric Auriol pour la richesse, la qualité et l'originalité de leurs interventions, puis convie l'assemblée à rejoindre le salon du premier étage pour partager en leur honneur une coupe de champagne .

La séance est levée à 18 heures.

*

**

Séance du 24 mai 2013

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame Michèle Pallier.

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Plouvier. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Moreau, Penchinat, Puech, Sapède, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Poujoulat, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Fougères, Iancu, Pradel.

Correspondants :

Présents : Mesdames Béné, Brandts, Giacomoni. Messieurs Chillet-Pijac, Février, Godlewski, Hooreman, René Maubon, Maréchal, Morisot, Pontvieux, Ott, Trarieux, Ventura.

Excusés : Madame Agussol. Messieurs Auriol, Galligani, Larnac

Madame le président Michèle Pallier ouvre la séance en accueillant M. le préfet du Gard, président d'honneur de notre compagnie à qui elle souhaite la bienvenue.

La séance se poursuit par la lecture du compte rendu de la séance du 3 mai qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

Annonces :

- Notre confrère Carol Iancu, professeur d'Histoire contemporaine et directeur de l'Ecole des Hautes Etudes du Judaïsme vient de recevoir le diplôme d'excellence: « Citoyen d'Honneur de la communauté juive roumaine d'Israël (2012) ».

Par ailleurs, le Sénat de l'Université « Ovidius » de Constantza (Roumanie) vient de lui décerner le titre de Docteur Honoris Causa qui lui sera remis le mardi 28 mai. Nous avons adressé à notre confrère nos plus vives et sincères félicitations.

- Le programme de la sortie annuelle, fixée au vendredi 27 septembre, vient d'être arrêté. Cette journée est organisée par notre consœur Jacqueline Leroy.

Au programme, il est prévu la visite du Centre de restauration du livre à Arles. Puis un succulent déjeuner est proposé aux Baux. L'après-midi sera consacrée à la visite des ateliers de Louis Jou.

Ouvrages et bulletins :

- M. René Ventura, correspondant, offre le dernier livre « *Dix ans de culture partagée* » édité par le CAUE (Conseil pour l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement) avec le concours de la DRAC Languedoc-Roussillon qui rassemble les communications de près de cinquante intervenants entre 2003 et 2013, sur les thèmes éponymes de l'Architecture, l'Urbanisme, l'Habitat et les Jardins. Ce livre rassemble l'ensemble des actes et des conférences passées, ouvrage enrichi de nombreuses illustrations et des contributions de MM. Pascal Trarieux et René Ventura.

- M. Jean-Michel Ott, correspondant, offre à l'Académie un exemplaire du livre intitulé « Armorial des communes du Gard », paru en 2000 à l'initiative du Lions Club de Bagnols-Val-de-Cèze.

- M. Jean-Luc Pontvieux, correspondant et président de l'association Maurice Aliger, offre la dernière publication « Carnets de voyage d'un Anglais en Vaunage au XIX^e siècle. Aquarelles d'Henry Newman (1864-1883) ».

Nous avons reçu :

- l'annuaire 2013 de l'Académie Royale de Belgique
- le bulletin 2012 de la Société Belfortaine d'Emulation

Mme le président Michèle Pallier accueille à présent le conférencier

M. Richard Bousiges, correspondant.

Monsieur,

Vous avez été reçu correspondant de notre compagnie le 1^{er} avril 2011 par Madame Hélène Deronne, président en exercice, qui a retracé votre parcours universitaire, professionnel et extra-professionnel.

Vous êtes aujourd'hui Directeur du centre hospitalier de Blois, entre Beauce – *terroir uni comme glace*, selon Jean de La Fontaine, - et Sologne, mais aussi membre du Conseil scientifique du Lien des chercheurs cévenols, à Genolhac, en Cévennes, à l'image de votre dualité.

Lors de votre réception, vous avez présenté une communication tenant à la fois de votre activité professionnelle et de votre formation d'historien : « *L'Hôpital vu par les écrivains* ».

Cette formation d'historien, si vous l'appliquez ici à l'hôpital, trouve sa principale source d'inspiration dans votre pays d'origine, les Cévennes, à en juger par vos publications :

« Un village cévenol pendant la Révolution. Saint-Florent de 1789 à 1795 »,

« Un village catholique pendant la Guerre des Camisards. Saint-Florent 1703-1705 »,

jusqu'à votre thèse : « Une famille cévenole au XVIII^e siècle : les Bousiges »

Au XVIII^e siècle, précisément, il y a loin de la Loire, « *ce chemin qui marche* », traversant Blois et formant, avec ses affluents, un réseau d'échange qui pénètre jusqu'au cœur du royaume, à l'Auzonnet, qui roule

ses eaux à travers le pays de vos ancêtres, dont la principale et constante préoccupation, si l'on en croit les délibérations des Etats du Gévaudan, est l'état des chemins, dégradés par les pluies de l'automne et les neiges de l'hiver, et « *les ouvrages qu'il convient d'y faire* ».

Il y a loin, aussi, sans doute, du paysan blésois, dont un voyageur nord- américain, qui avait observé qu'il se nourrissait régulièrement au dîner (c'est-à-dire, de nos jours, au déjeuner) de bouilli de bœuf, trouvait les conditions de vie très confortables, au paysan cévenol dont vous allez nous entretenir.

Monsieur, nous vous écoutons.

Mme le président donne la parole à M. Richard Bousiges pour sa communication intitulée :

Le paysan cévenol au XVIII^e siècle : un paysan hors norme ?

Si le paysan cévenol peut ressembler par certains côtés aux autres paysans, il présente de fortes particularités.

Le paysan cévenol, comme tout paysan, cherche à conserver, voire à enrichir, son patrimoine et à le transmettre dans les meilleures conditions possibles à ses enfants. A cet égard, deux moyens sont utilisés : il fait des affaires - il achète, vend, échange, emprunte- et surtout... il choisit un conjoint approprié !

Mais nous souhaitons attirer l'attention sur ce qui distingue le paysan cévenol des autres paysans.

– C'est d'abord un paysan bâtisseur dans un pays âpre.

En construisant, sans relâche, des terrasses tout au long des flancs des montagnes arides, il a façonné le paysage et l'a rendu prospère, malgré un contexte climatique particulièrement rude.

L'activité agricole du paysan cévenol est à peu près semblable à celle des autres paysans, mais deux arbres providentiels ont marqué la culture cévenole : l'arbre à pain, le châtaignier, et l'arbre d'or, le mûrier. Le châtaignier, base de la civilisation cévenole, a permis au cévenol de survivre. Le mûrier va lui permettre de vivre !

– Le paysan cévenol est aussi un paysan «plus».

Très tôt, l'activité agricole du paysan cévenol fut complétée par une autre activité artisanale. L'hiver apportant un peu de répit dans la vie du paysan, chacun exerçait alors son autre métier. L'un, pratiqué dans certaines communes, est celui de cloutier, d'autres, plus classiques, sont ceux de tisserands ou de cardeurs de laine. Puis un troisième métier, avec le temps, prit davantage d'importance : celui de mineur...

– Le paysan cévenol est un paysan aux convictions fortes

Impossible de parler des paysans cévenols sans faire référence à la Révolte des Camisards. Popularisée par certains auteurs comme Jean-Pierre Chabrol ou Max-Olivier Lacamp, cette révolte, qui fut décriée par certains contemporains, apparaît de nos jours comme une bataille pour la liberté de conscience.

Notre conférencier répond aux nombreuses questions soulevées par son exposé puis Madame le président donne la parole à M. le Préfet du Gard.

Le président d'honneur de notre compagnie regrette que l'on parle souvent des Cévennes au passé considérant qu'elles ont de fait un avenir. Le Cévenol n'est pas suffisamment fier de son histoire et M. le Préfet remarque qu'il n'existe pas, par exemple, de monument à la gloire du mineur, sachant que l'activité minière a été à l'origine de la modernisation et de la reconstruction de l'après-guerre. Il rappelle que le département est complexe et présente des identités fortes.

Il faut donc faire, de cette diversité, une force collective et pourquoi ne pas décliner le nom du Gard en fonction de ses lettres :

- G pour la Générosité,
- A pour son Ambition en relation avec chacun des territoires,
- R pour son Réalisme, vertu qui permet de fédérer les deux critères précédents,
- D pour sa Détermination.

M. le président d'honneur termine son intervention en rappelant que le travail de l'historien nourrit l'action quotidienne du préfet.

M. le Préfet et M. Richard Bousiges sont vivement applaudis.

La séance est levée à 18 heures.

*

* *

Séance du 7 juin 2013

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame Michèle Pallier.

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Marès, Maurin-Farelle, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chalavet, Chamboredon, Fabre, Fougères, Galtier, Gouget, Meunier, Penchinat, Puech, Simon, Stephan.

Excusés : Mesdames Kuntz, Lassalle, Leroy, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Chabert, Debant, Fontaine, Gardelle, Hugues, Iancu, Matouk, Meine, Moreau, Pradel, Sapède, Valade.

Correspondants :

Présents : Mesdames Brandts, Giacomoni. Messieurs Auriol, Belin, Bourrat, Krebs, René Magdelaine, Maréchal, Maubon, Mutin, Ott, Pontvieux, Rigoulot, Ventura.

Excusés : Mesdames Agussol, Bénéel. Messieurs Auriol, Galligani, Larnac, Launay, Trarieux.

La séance est ouverte à 16 heures 30 par Madame le président Michèle Pallier qui s'exprime en ces termes :

Grâce à M. Guy Dugas et à l'occasion de la Comédie du Livre, qui se tient ce week-end à Montpellier, dont il est l'un des organisateurs et dont les invitées sont, cette année, l'Algérie et les littératures du Maghreb,

nous avons l'honneur et le plaisir de recevoir M. Amin Zaoui, docteur en littératures maghrébines comparées, romancier, conférencier, ancien directeur de la Bibliothèque nationale d'Algérie et récemment l'invité du 2^{ème} séminaire international sur la littérature maghrébine d'expression française. Amin Zaoui, pour qui « la littérature est la sœur jumelle de la liberté », a écrit de nombreux romans en arabe et en français, et vient de publier, aux éditions Barzakh, partenaire d'Actes Sud, « Le Dernier juif de Tamentit ».

Monsieur, nous vous souhaitons la bienvenue, dans une des plus anciennes Académies de province, puisqu'elle a été créée en 1682, par lettres patentes de Louis XIV, moins d'un demi-siècle après l'Académie Française.

Nous souhaitons également la bienvenue à nos confrères de l'Académie du Var; Monsieur le Professeur Meyrueis et Madame Anne Sohier-Meyrueis, Madame Geneviève Nihoul et M. Claude Cesari qui font partie du groupe de réflexion sur l'Arc méditerranéen.

La séance se poursuit par la lecture du procès-verbal de la séance du 24 mai qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

Annonces :

- Suite à la diffusion du film concernant l'histoire de sa bibliothèque, notre confrère Maurice Agulhon, membre non résidant et professeur au Collège de France a adressé une lettre de remerciements.

- Nous avons reçu électroniquement la lettre des Académies N°32 et la présentation du futur colloque de la Conférence Nationale des Académies qui se déroulera à Paris les 4 et 5 octobre. Toutes ces informations ont été transmises par courrier électronique.

- La réception de notre confrère Pascal Trarieux, initialement prévue le 14 juin, a dû être reportée du fait de l'état de santé de son père qui ne cesse de s'aggraver.

- Nous venons de recevoir le programme de la session d'été de l'Ecole Antique de Nîmes qui se déroulera du 5 au 10 juillet 2013. Le thème retenu est «Aspects de l'art roman dans le Midi de la France» .

**Madame le président Michèle Pallier accueille le conférencier
M. Guy Dugas, correspondant.**

Monsieur,

Lors de votre réception comme correspondant de notre compagnie par Madame Marcelle Viala, président en exercice, vous aviez évoqué votre « Camargue, familiale et littéraire », qui est liée à vos souvenirs d'enfance et qu'évoquent les romans et récits que vous avez réunis dans « Gens de Camargue et de bouvine ».

Puis, vous nous avez présenté deux communications, en 2005, « Armand Guibert, poète nomade » et, en 2010, « Albert Truphémus, de Remoulins au Sersou », plus directement liées à vos centres d'intérêt.

En effet, professeur à l'Université Paul Valéry de Montpellier et spécialiste des littératures méditerranéennes de langue française, après avoir passé près de vingt années de votre vie professionnelle au Maghreb et dans le monde arabe, vous êtes, entre autres responsabilités, directeur du *Fonds Roblès-Patrimoine méditerranéen*, où sont conservées les archives d'Armand Guibert, et directeur de l'IRIEC – Institut de recherches et d'études culturelles - très impliqué, cette année, dans la Comédie du Livre.

Montpellier, depuis l'Antiquité, est une terre de rencontres et d'échanges entre les différentes civilisations du bassin méditerranéen et vos activités, orientées vers les pays du Maghreb, sont multiples : missions à l'étranger, organisation de colloques, de conférences et d'expositions, direction ou édition d'ouvrages.

Vous êtes l'infatigable défenseur de la francophonie et de la rencontre entre les cultures.

Aujourd'hui, dans un autre registre, vous nous présentez sous un titre à facettes un personnage qui en présente peut-être plus d'une :

« *Djoha, Goha, Hodja, Giufa, Jan l'an pres...un humour méditerranéen transculturel et a-religieux.* »

Monsieur, nous vous écoutons.

Madame le président donne la parole à M. Guy Dugas.

Des plaines anatoliennes aux sommets de l'Atlas marocain, en passant par les rivages du Sud de l'Europe, sur tout le pourtour méditerranéen en somme, qui ne connaît Djeha, malicieux bonhomme, héros de la tradition populaire, déambulant de souk en souk sur son âne complice, à peine masqué sous des noms différents : Djeha ou J'ha à Maghreb, Ch'ha selon la prononciation juive, Goha au Machrek, Giufa pour les Italiens du Sud, Nasreddine Hodja en Turquie.. et pourquoi pas (c'est une hypothèse que je formulerai très rapidement pour finir) Jan l'an pres en terre d'Oc ?

Tantôt naïf, tantôt roublard, capable des pires vilénies comme des exploits les plus glorieux, des actes les plus blâmables ou les plus louables, Djeha incarne par ses outrances et ses contradictions les riches potentialités et les grandes faiblesses de l'esprit méditerranéen, gouailleur et querelleur, épris d'égalité et fier de son terroir et de ses valeurs, parfois jusqu'au ridicule. pris en charge et revendiqué par toutes les minorités, il en exprime dans l'humour et la dérision les griefs et les doléances, les attentes et les déceptions. Substituant le bon sens au code pénal et le trait d'humour aux longues plaidoiries, à travers de petites historiettes qui se racontent de génération en génération, il joue au sein des sociétés traditionnelles un rôle de véritable médiateur social que nos sociétés modernes ont désormais beaucoup de mal à pérenniser.

Attesté depuis plus de dix siècles dans tout le Bassin méditerranéen et témoin de son quotidien, Djeha y est devenu peu à peu un héros de bon sens, symbole d'une sagesse populaire s'opposant à tous les savoirs et à tous les pouvoirs, aux injustices comme aux tyrannies, aux déviances et outrances beaucoup plus qu'aux croyances religieuses.

C'est ce personnage multiforme, tantôt héros, tantôt victime, souvent très fin et intelligent mais quelquefois carrément idiot, toujours drôle cependant, que cette communication, bien évidemment agrémentée de quelques-unes de ces historiettes, s'efforcera de présenter.

Notre conférencier et M. Amin Zaoui répondent aux nombreuses questions soulevées par cet exposé puis Madame le président invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié dans les salons du premier étage.

M. Guy Dugas remercie l'Académie pour l'organisation de cette séance et rappelle la citation d'Edgar Morin : « Enseigner la compréhension entre les humains est la condition et le garant de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. »

La séance est levée à 18 heures.

M. Guy Dugas offre à l'Académie les ouvrages des personnalités invitées :

Abdellatif Laâbi, *Le fond de la jarre*, Gallimard, 2002

Abdellatif Laâbi, *Le livre imprévu*, Editions de la Différence, 2009

Abdelwahab Meddeb, *Contre-prêches*, Le Seuil, 2010

Abdelwahab Meddeb, *Printemps de Tunis, La métamorphose de l'Histoire*, Albin Michel, 2011

Amin Zaoui, *Le dernier juif de Tamentit*, Barzakh, 2012

Amin Zaoui, *La chambre de la vierge impure*, Fayard, 2009

Amin Zaoui, *Festin de mensonges*, Fayard, 2007

*

* *

Séance du 21 juin 2013

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame Michèle Pallier.

Sont présents : Mesdames Herrmann, Lassalle, Marès, Plouvier, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gardelle, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Pradel, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Kuntz, Leroy, Maurin-Farelle. Messieurs Chabert, Fabre, Gouget, Iancu, Moreau, Penchinat, Puech, Sapède.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénel, Brandts, Giacomoni. Messieurs Belin, Chillet-Pijac, Dugas, Février, Godlewski, Krebs, Larnac, Maréchal, Ott, Pontvieux, Ventura.

Excusés : Madame Agussol. Messieurs Auriol, Galligani, Trarieux.

Madame le président Michèle Pallier ouvre la séance en accueillant M. le Sénateur-Maire Jean-Paul Fournier, membre d'honneur ès qualités de notre compagne, M. Laurent Burgoa, adjoint au maire et conseiller général.

La séance se poursuit par la lecture du compte rendu de la séance du 7 juin qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

Annonces :

M. Pascal Trarieux a eu la douleur de perdre son père. Nous avons adressé à notre confrère un message de condoléances et d'amitié. La réception de Pascal Trarieux en qualité de membre résidant initialement prévue vendredi 14 juin a été reportée au vendredi 25 octobre.

Notre confrère Jean-François Delmas, conservateur général des Archives et Musées de Carpentras nous a adressé les derniers numéros de la Gazette de l'Inguimbertaine. Ces derniers exemplaires sont consacrés à l'avancement du projet de transfert de l'Inguimbertaine dans l'ancien Hôtel-Dieu.

L'hôtel de l'Académie sera fermé à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 17 septembre. L'hôtel sera cependant ouvert pour les journées européennes du patrimoine les samedi 14 et dimanche 15 septembre. Ces visites sont organisées et coordonnées par notre consœur Hélène Deronne que nous remercions vivement.

Ouvrages et bulletins :

La Société d'Histoire Moderne Contemporaine de Nîmes et du Gard offre à notre compagnie son dernier ouvrage « Nîmes et ses Antiquités. Un passé présent XVI^e - XIX^e siècle. »

Nous avons reçu :

- les mémoires 2008 de l'Académie de Vaucluse,
- le bulletin 2012 de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier,
- le bulletin 2012 de la Société d'Emulation d'Abbeville,
- le bulletin N°12 d'octobre 2013 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire.
- le précis analytique 2010-2011 des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen,
- le recueil 2013 de l'Académie des Jeux Floraux,
- les mémoires 2012 de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres de Metz.

Mme le président Michèle Pallier accueille à présent le conférencier M. Daniel Jean Valade, membre résidant.

Cher confrère,

Vous vous flattez d'être né à Beaucaire, ville frontière entre le Royaume et l'Empire, le Languedoc et la Provence, mais c'est à Nîmes que se sont déroulées votre carrière d'enseignant et votre carrière d'élève. C'est à l'Académie de Nîmes que vous avez été élu membre résidant en 1992.

De Nîmes, vous admirez les grandes figures, Rabaud Saint-Etienne, Guizot, mais aussi le poète Jean Reboul, révérend par Frédéric Mistral et à qui vous avez consacré une communication, en 1996, en présence de notre regretté confrère Jean-Marie Granier, membre de l'Institut.

Si, comme l'écrit Saint-Simon, vous savez, selon la circonstance, dans vos discours, « *réparer la sécheresse de la matière par un style agréable et orné* », c'est brillamment que vous nous avez parlé d'un autre de vos sujets favoris : la tauromachie, au travers de deux communications : « *Le culte de Mithra* », « illustration d'un des mythes les plus fondamentaux de l'humanité, le mythe taurin », en 1988, et « *L'imaginaire et la tauromachie* », en 1995.

L'érudit et le bibliophile que vous êtes, nous le retrouvons dans vos trois dernières communications : « *Les textes fondateurs de la Franc-Maçonnerie* » en 1999, « *Le carnet de Villard de Honnecourt, architecte médiéval* », en 2003 et « *Léon Valade, découvreur d'Arthur Rimbaud* », en 2007, à partir du tableau de Fantin Latour : « *Un coin de table* ».

Aujourd'hui, vous nous présentez le Livre d'Or de la Ville de Nîmes, du 12 octobre 1924 au 17 septembre 2012. Monsieur le Sénateur-Maire pourrait sans doute, nous décrire la salle voûtée, magnifiquement décorée à l'aide des panneaux des appartements de Marie de Médicis qui, au rez-de-chaussée du Palais du Luxembourg, servait à recevoir « Le livre d'or de la Pairie », c'est-à-dire le nom des visiteurs illustres de la Chambre des Pairs.

Nul doute, cher confrère, que vous allez nous livrer le nom de bon nombre des visiteurs illustres de l'Hôtel de Ville de notre cité.

Mme le président donne la parole à notre confrère Daniel Jean Valade pour sa communication intitulée :

« Le Livre d'Or de la ville de Nîmes du 12 octobre 1924 au 17 septembre 2012 ».

Le Livre d'Or de la Ville de Nîmes constitue la mémoire des grands moments de la vie de la cité. Il est le recueil des témoignages que les «Illustres» (au sens du Plutarque...) ont concrètement laissés de leur visite. S'ils honorent la communauté locale de leur présence, ils n'en sont pas moins le signe flatteur que les édiles ont su les y attirer !

Au fil de l'histoire, inscriptions lapidaires (ou sur d'autres supports), bornes milliaires, monnaies et médailles, œuvres graphiques puis, photos et films conservent la trace.

Toutefois, l'écrit est porteur d'une charge d'authenticité et d'émotion à nulle autre pareille. L'autographe prime par son caractère unique.

Nîmes s'enorgueillit de deux Livres d'Or. La Communauté d'Agglomération «Nîmes-Métropole» en a également ouvert un le 18 Février 2003.

L'étude des deux volumes, conservés dans le bureau même du maire, permet de suivre l'évolution du style des textes présentant l'événement, celle des graphies et des illustrations, ces dernières étant riches d'enseignement.

La lecture détaillée des pages couvre plusieurs autres champs de recherche :

- les «premières fois» thématiques
- le nombre d'événements par année
- le «classement» des maires suivant le critère du nombre d'événements dont ils ont décidé la pérennité.
- les textes dont certains signataires accompagnent la signature
- le nombre de femmes et d'hommes qui ont signé
- les inaugurations qui ont motivé une trace ineffaçable.

Tout autant de «marqueurs» de l'activité (ou de la léthargie...) locale.

Effectuant un inventaire alphabétique des fonctions de celles et ceux qui ont signé, notre confrère Daniel Valade a analysé les quasi 500 pages des deux volumes, depuis la rubrique «Adjoints au maire de Nîmes» jusqu'à... Zidane (Zinedine) ! Pour chaque catégorie, les noms, fonctions précises et date de signature permettent d'établir des statistiques. Parmi les Très Riches Heures Nîmoises, figurent, en vrac les Arbres de la Liberté de 1989, un banquet, les festivals de la BD, un camping, un empereur, des footballeurs, des Goncourt, le Général de Gaulle... On sera surpris par le nombre de ministres. Les Pôles et les Philippines élargissent l'horizon. Les religieux (ou religieuses) signent. La tauromachie offre de beaux cartels. Des Tuiles côtoient le Tour de France.

Divers comme la vie, le Livre d'Or de la Ville de Nîmes est le bel album de la mémoire et de la fierté collectives dont les pages majeures sont projetées pour conclure la séance, qui s'est déroulée en présence de Monsieur Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes, Sénateur du Gard, Président de Nîmes-Métropole et de Monsieur Laurent Burgoa, Conseiller Général du Gard, Adjoint au Maire de Nîmes.

Mme le président donne la parole à notre confrère M. Antoine Bruguerolle, architecte, qui expose et commente de manière très détaillée les travaux de rénovation réalisés à l'hôtel Davé qui se sont échelonnés depuis le début juillet jusqu'à la mi-novembre 2012. Auparavant, le secrétaire perpétuel explique que ce dossier n'aurait jamais pu aboutir sans l'aide efficace de notre confrère qui a mis gracieusement à notre disposition ses collaborateurs et son expertise. Ces travaux ont pu être réalisés aussi grâce à la bienveillante attention de M. le Maire et de la subvention exceptionnelle qui a été votée par le conseil municipal.

Puis, le Sénateur-Maire Jean-Paul Fournier remercie chaleureusement nos deux confrères pour leurs présentations mais également Mme le président, le secrétaire perpétuel et l'assemblée pour l'organisation

de cette réunion. M. Jean-Paul Fournier expose sa sensibilité pour la défense de la culture. Il se réjouit que l'action de la municipalité puisse contribuer à faire connaître et partager cet héritage culturel qui s'inscrit naturellement dans une perspective d'avenir.

M. Jean-Paul Fournier invite Mme le président, le secrétaire perpétuel et les membres de l'Académie à signer le Livre d'Or sur la page dédiée à cette après-midi.

Cette belle après-midi se termine par le partage du verre de l'amitié dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

*

* *

Séance du 11 octobre 2013

La séance est ouverte à 16 heures trente sous la présidence de Madame Michèle Pallier.

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Marès, Plouvier, Poujoulat.

Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Pierre Marès, Meine, Penchinat, Pradel, Puech, Simon, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Kuntz, Leroy, Maurin-Farelle, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Chamboredon, Debant, Fabre, Fontaine, Gardelle, Iancu, Lassalle, Matouk, Meunier, Moreau, Salenson, Sapède.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénéel, Giacomoni, Kribs. Messieurs Auriol, Belin, Bourrat, Chillet-Pijac, Dugas, Galligani, Godlewski, Krebs, Maréchal, Mutin, Pontvieux, Trarieux.

Excusés : Mesdames Agussol, Brandts. M. Ott.

Mme le président Michèle Pallier ouvre cette séance ordinaire de rentrée en rappelant les épreuves que l'Académie vient de traverser.

Il s'agit d'abord de la disparition de notre confrère M. le pasteur Aimé Bonifas dont les obsèques ont été célébrées par le Pasteur Jean-François Breyne le lundi 2 septembre, au Temple de l'Oratoire. Les membres de l'Académie étaient rassemblés autour de leur président et du bureau en exercice. Mme Michèle Pallier a été invitée à rendre un dernier hommage à notre confrère.

Aujourd'hui, Mme le président prononce l'éloge funèbre qui est intégralement retranscrit à la fin de ce compte rendu.

Après avoir invité l'assemblée à observer une minute de silence, Mme le président nous informe également de la disparition de M. Guy Poulon, membre non résidant, élu en décembre 2000 au fauteuil d'Adrienne Durand-Tullou. Notre confrère était surtout connu sous son nom d'écrivain Philippe Sénart. Ses obsèques se sont déroulées le vendredi 13 septembre en l'église Saint-Pierre du Vigan en présence de Mme le président Michèle Pallier.

La séance se poursuit avec la lecture par le secrétaire perpétuel du compte rendu de la séance du 21 juin qui est adopté à l'unanimité moins six abstentions.

Annonces:

Nous avons eu également la tristesse d'apprendre la disparition de la mère de notre confrère Daniel J. Valade. La célébration du culte des funérailles s'est déroulée le vendredi 12 juillet au Grand Temple. Nous avons adressé à notre confrère un message d'amitié et présenté nos plus sincères condoléances.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre, l'hôtel de l'Académie a été ouvert pendant les journées européennes du patrimoine. Nous remercions Hélène Deronne, Micheline Pujoulat, et Jean-Louis Meunier, membres résidants qui ont assuré la permanence en répondant aux nombreuses questions des visiteurs.

Vendredi 27 septembre, grâce à la proposition de notre vice président Robert Chamboredon quarante huit confrères ont participé à la sortie annuelle de l'Académie. L'organisation, mise en place par notre consœur Jacqueline Leroy que nous remercions vivement, a connu un vif succès et permis de visiter le Centre de conservation du Livre à Arles puis la fondation Louis Jou aux Baux.

Vendredi 4 et samedi 5 octobre, le colloque de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts s'est déroulé, non pas à l'Institut de France en raison d'importants travaux à réaliser, mais au sein de la fondation Simone et Cino del Duca. Présidé par M. François Braud, membre de l'Académie de Bordeaux, le colloque avait pour thème *L'esprit en progrès*. M. le chancelier Gabriel de Broglie – très attaché à la Conférence – éloigné de Paris - a été représenté par Monsieur le professeur Bernard Bourgeois, membre de l'Institut, président d'honneur de la Conférence Nationale, éminent spécialiste de Hegel et infatigable défenseur de l'enseignement de la philosophie dans les cursus scolaires.

Au cours de l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 4 à 17h30, deux points importants ont été abordés :

- l'examen du dossier d'adhésion de l'Académie de Mâcon, créée en 1804, a été validé à la quasi unanimité

- la mise en ligne du site internet de la CNA grâce à l'action conjuguée du professeur Jean-Paul Meyrueis, président honoraire de l'Académie du Var et de l'amiral Alain Béreau, secrétaire général de la CNA et membre de l'Académie de Bordeaux. L'adresse www.interacademies.fr est inscrite dans la page information de notre site web. Les actes du colloque vont parvenir très rapidement rue Dorée et seront disponibles à la bibliothèque.

Mardi 8 octobre, le groupe de réflexion « Arc méditerranéen » s'est déplacé à Marseille pour la cinquième réunion interacadémique.

Par ailleurs, nous avons reçu la lettre de renonciation de M. Dominique Chardon dont les engagements actuels avec les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient ne lui permettent pas de participer à la vie de notre Compagnie. M. Dominique Chardon avait été élu le 7 décembre 2012 au fauteuil de notre regretté confrère Paul Maubon et devait être reçu le vendredi 6 décembre prochain.

Le 139^e congrès des Sociétés historiques et scientifiques se déroulera à Nîmes du 5 au 10 mai 2014 sur le thème: « Langages et

communication ». La présidence du comité d'organisation a été confiée à notre confrère Jean-Louis Meunier. La présentation du congrès et l'appel à communications sont disponibles sur notre site web ainsi que le compte rendu de la dernière réunion du 3 octobre dernier.

Invitations :

- Mercredi 25 septembre, à l'hôtel l'Atria, notre confrère Jean-Louis Meunier a représenté notre compagnie à la conférence de presse au cours de laquelle le programme de la saison du festival 2012 de l'Automne musical de Nîmes a été présenté. Cette association avait été créée par notre regretté confrère Jacques Lévy.

- Vendredi 27 septembre, notre confrère Charles Puech a représenté l'Académie en sa qualité de président de chambre honoraire de la Cour d'Appel à l'Audience Solennelle de la Cour d'Appel de Nîmes au cours de laquelle M. Bernard Keime Robert-Houdin a été installé dans ses nouvelles fonctions de Premier Président.

- Vendredi prochain 18 octobre, à 18 heures, salle de conférences de Carré d'Art, notre confrère Jean-Louis Meunier, président des Bibliophiles de Nîmes et du Gard invite notre confrère Daniel J. Valade pour sa conférence intitulée « Le Livre d'Or de la ville de Nîmes » qui sera illustrée par de nombreuses projections photographiques.

Ouvrages et bulletins :

- Cet été, la commission des publications a fourni un travail important pour l'édition des mémoires 2012, en particulier son rapporteur notre confrère Jacques Meine que nous remercions chaleureusement. Les mémoires sont sous presse et donc disponibles dans un proche avenir.

- Christian Salenson, membre résidant, offre à l'Académie le dernier ouvrage de Christian de Chergé, prieur des moines de Tibhirine: « *Retraite sur le Cantique des cantiques* » pour lequel notre confrère propose un accompagnement par des commentaires éclairants.

Nous avons reçu :

- La Lettre de l'Académie des Beaux-Arts (N°73, été 2013)
- Bulletin de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (N°4 – 2012)
- Mémoires 2012 de la Société d'Emulation de Montbéliard
- Mémoires 2011 de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens.
- Bulletin 2013 de la Société de Borda.
- Bulletin 2013 de la Société d'Emulation du Bourbonnais
- Bulletin 2013 de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir
- Bulletin 2013 de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen
- Mémoires 2013 de la Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine
- Bulletin 2013 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.
- Bulletin 2013 de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var.
- Bulletin 2012 de l'Académie du Var.
- Annales 2011-2012 de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle.

**Mme le président accueille à présent le conférencier
M. Pierre Mutin, correspondant.**

Monsieur,

Lors de votre réception comme correspondant dans notre compagnie, le 1^{er} avril 2011, Mme Hélène Deronne, président en exercice, a retracé votre parcours professionnel, précisant que vous aviez été directeur de

diverses sociétés publiques d'équipement et d'aménagement du territoire et président de diverses sociétés françaises et étrangères d'hydraulique.

Mais, dans votre parcours, vous avez une autre qualité : né à Alger, alors département français, fils d'un professeur de langue et de littérature arabes, vous avez étudié cette langue pendant vos études et la parlez couramment. C'est à ce titre et à votre connaissance de l'Islam et du monde arabe, acquise pendant votre vie professionnelle, que vous avez été membre de plusieurs cabinets ministériels, puis pendant neuf ans, conseiller technique à la Présidence de la République, chargé précisément de l'Islam et des relations avec le monde arabe

Ce sont ces connaissances dont vous faites, aujourd'hui, au sein de l'Académie, bénéficier le groupe de travail interacadémique sur les relations avec le Maghreb.

Lors de votre réception, vous nous aviez proposé de développer devant nos confrères l'un ou l'autre sujet relatif à l'Islam.

Aujourd'hui, vous plaçant sur un plan historique, vous nous présentez :

« Les différentes composantes de l'Islam et leur positionnement théologique et idéologique dans le monde ».

Mme le président donne la parole à notre conférencier.

L'Islam occupe une place particulière dans l'imaginaire des populations occidentales ; cet imaginaire se nourrit des peurs engendrées par les conflits et les affrontements qui se sont multipliés ces dernières décennies entre divers courants islamistes et l'Occident.

Les musulmans, qui se sont depuis des siècles progressivement éloignés de l'étude rigoureuse et exigeante des textes fondateurs, vivent également leur religion dans un imaginaire alimenté par les prêches enflammés qui se répandent dans un monde où les conflits violents, que ce soit avec l'Occident ou entre communautés ethniques et religieuses, sont devenus quotidiens.

Le recentrage des réalités historiques s'impose, si l'on veut tenter d'appréhender les difficultés actuelles et ouvrir des pistes permettant d'envisager des relations apaisées avec ce monde, qui nous est géographiquement si proche, mais qui nous semble pourtant si lointain, voire irréconciliable avec notre propre monde.

Dans cet exposé, M. Pierre Mutin aborde et analyse successivement :

- L'Histoire de la révélation islamique
- La succession du prophète
- Les différentes composantes de l'Islam
- Les positionnements idéologiques actuels de ces composantes
- Enfin, les possibilités ouvertes pour sortir des clôtures et enfermements dogmatiques

De nombreuses questions sont posées à notre conférencier qui témoignent de l'intérêt soulevé par cette communication auprès de l'assemblée.

La séance est levée à 18 heures.

**In memoriam
Pasteur Aimé Bonifas**

Éloge prononcé par Madame le président Michèle Pallier

Notre confrère, le Pasteur Aimé Bonifas nous a quittés le 31 août dernier et nous lui avons rendu hommage lors du culte célébré à sa mémoire au Temple de l'Oratoire le 3 septembre, en présence de Madame Bonifas, de ses enfants et petits-enfants.

Reçu à l'Académie le 5 février 1982, il en était devenu Président en 1988.

Recevant de son prédécesseur, M. Robert Debant, la clé symbolique, il devait déclarer : « *La clé est toujours un signe de liberté, en tous cas pour celui qui a connu des portes obstinément fermées* ».

« *Celui qui a connu des portes obstinément fermées* », c'est lui-même, ce jeune homme de 23 ans, Aimé Bonifas qui, au petit matin du 13 juin 1944, dimanche de Pentecôte, est arrêté, près de la frontière espagnole, par des gardes-frontières allemands et qui, emprisonné, puis déporté à Buchenwald, « Les portes de l'enfer », va y vivre cette terrifiante expérience de l'extrême détresse humaine. Mais, comme l'écrit le Pasteur Marc Boegner dans la préface de « *Détenu 20801 dans les bagnes nazis* », récit fondateur de ces années terribles que le Pasteur Aimé Bonifas publiera dès son retour à Nîmes, « *Il a voulu vivre, il a cru à la vie, il en a voulu la victoire en lui, pour lui et pour ceux qu'elle devrait un jour servir* ».

De cette terrible épreuve, il tirera une leçon, maître mot de sa longue vie : « *Il nous faut œuvrer pour la paix, passionnément, car elle n'est jamais définitivement acquise* ». Oui, passionnément, car c'était un homme de passion : on se souviendra de ses interventions lors des séances de notre compagnie et de ses communications sur les camps de concentration nazis, avec ce style sobre et concis, qui ne donnait que plus de force à sa parole :

- Le révisionnisme et le « mythe » des camps de concentration nazis
- Le Pasteur Paul Schneider, une noble figure de la résistance allemande
- Theresienstadt, un camp de concentration « paradisiaque » ou l'impossible mission de la Croix-Rouge internationale
- La paix par le droit (1887-1953), un mouvement pacifiste d'origine nîmoise.
- Autre leçon, tirée de l'expérience des camps : l'importance de la solidarité, de la tolérance et de la réconciliation.

Outre les nombreuses associations dans lesquelles il militait, ces vertus, il les mit en pratique lorsqu'il était pasteur à Pau, où, dans un

esprit totalement œcuménique, il organisa un cycle de conférences très suivies, accueillant indifféremment Michel Rocard, à l'aube de sa carrière politique, Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal « Le Monde », Mgr Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes. C'est à cette époque qu'il acquit une bonne connaissance du protestantisme espagnol, qui lui inspira « *Quand fleurit l'amandier – les protestants d'Espagne* ».

Il les mit aussi en pratique en faisant mémoire de la Révocation de l'Edit de Nantes, de l'accueil des huguenots à Berlin et en Brandebourg, fait historique qu'il trouvait exemplaire d'une politique fondée sur le respect et l'intégrité de la personne humaine.

Lorsque, en 2009, sa santé déclinant, il ne se jugea plus en mesure, de participer à nos travaux, le Pasteur Aimé Bonifas démissionna de notre compagnie, pour accéder à l'unanimité à l'honorariat.

L'Académie de Nîmes restera fidèle au souvenir de ce grand résistant, Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite, qui, au sortir de l'épreuve de l'enfer des camps, écrivait : « *Il faut croire à la vie, il faut aimer la vie, il faut s'y accrocher* ».

* *

*

Séance du 25 octobre 2013

**La séance est ouverte à 16h 30 sous la présidence
de Madame Michèle Pallier.**

Sont présents :

Mesdames Deronne, Herrmann, Marès, Maurin-Farelle.

Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Matouk, Meunier, Moreau, Penchinat, Pradel, Puech, Sapède, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Lassalle, Leroy, Plouvier, Pujoulat, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Fabre, Gardelle, Iancu, Meine, Salenson, Simon.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénel, Brandts, Giacomoni, Kribs. Messieurs Auriol, Belin, Canonge, Chillet-Pijac, Galligani, Godlewski, Hoorman, Krebs, Maréchal, Ott.

Excusés : Madame Agussol, Messieurs Bourrat, Fournier, Larnac, Pontvieux.

Madame le président déclare ouverte cette séance ordinaire qui est dédiée à la réception de M. Pascal Trarieux en qualité de membre résident.

Madame Pallier donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel qui présente le procès-verbal de la séance du 8 février. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Invitations :

- Vendredi 25 octobre à 19 heures, M. le sénateur-maire Jean-Paul Fournier, membre d'honneur ès qualités et notre confrère Daniel J. Valade nous invitent au théâtre de Nîmes pour célébrer la nouvelle dénomination du théâtre en hommage à Bernadette Lafont.

- Mardi 5 novembre à 18h 30, à la Maison du protestantisme, notre confrère Jean-Louis Meunier président de l'Institut Européen Séguier nous invite, en partenariat avec la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard et Les Rencontres Méditerranéennes Albert Camus, à la conférence d'Eve Morosi, assistant-professeur à l'université de Californie Irvine, intitulée : *Le plus prémédité des meurtres : Albert Camus contre la peine de mort.*

- Dimanche 10 novembre, à 14 heures au Musée des Beaux-Arts, dans le cadre des rendez-vous proposés par l'Automne musical, notre confrère Carol Iancu prononcera une conférence intitulée : « Les combats du nîmois Bernard Lazare ». Après la conférence, sera présenté l'ouvrage : *Les juifs d'Algérie, de l'enracinement à l'exil. Hommage à Jacques Levy (sous la direction de Carol et Michaël Iancu).*

Plusieurs confrères ont collaboré à cet ouvrage collectif : Robert Chamboredon, René Chabert, Guy Dugas et, bien sûr, Carol Iancu.

Correspondance :

- Madame Jeanne-Marie Demarolle, président honoraire de la Conférence Nationale des Académies nous informe de l'envoi des Actes du colloque : *L'esprit en progrès* qui seront donc disponibles dans la bibliothèque au premier étage.

- Notre confrère Robert Sauzet, membre non résidant et professeur émérite à l'Université de Tours, offre à l'Académie un tiré à part de son dernier article, paru dans le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, intitulé : *Un ami protestant de Charles Péguy,*

Henri Gounelle (1894-1915). Tué à l'âge de vingt ans au début de la Grande-Guerre, Henri Gounelle était le fils du pasteur Elie Gounelle (1865-1950) qui fut l'un des fondateurs du protestantisme social.

Ouvrages et bulletins :

Le secrétaire perpétuel fait connaître les ouvrages reçus récemment. Il s'agit de :

- Le Bulletin 2012 de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine.

- Le Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais. Tome 76 , septembre 2013.

- Les travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne. Tome 47, année 2013.

Réception :

A la demande de Madame le président, M. Pascal Trarieux est introduit dans la salle des séances, accompagné par le premier de ses parrains, M. Robert Debant. Mme Michèle Pallier s'exprime en ces termes :

Monsieur,

Quelle surprise de vous voir assis, selon l'usage, devant nous ! Non pas que nous ne nous attendions pas à vous recevoir solennellement, aujourd'hui : correspondant de notre compagnie depuis 2006, vous avez été élu le 7 décembre 2012 membre résidant, au fauteuil de notre regretté confrère, le docteur Charly-Sam Jallatte, dont nous saluons avec émotion l'épouse, le docteur Denyse Jallatte.

Mais j'ai l'impression, toute personnelle peut-être, de vous voir toujours en mouvement, entre l'Ecusson, où vous habitez une maison Renaissance, à deux pas de l'Hôtel de l'Académie et le Faubourg, où se trouve le Musée des Beaux-Arts, dont vous êtes conservateur, devant

l'une ou l'autre toile d'une exposition que vous commentez pour les membres de notre compagnie, comme vous l'avez si aimablement fait à plusieurs reprises, pendant une installation ou au retour d'une mission à l'étranger où vous avez accompagné un tableau.

Nous sommes donc heureux de vous accueillir ici et maintenant, dans cette Académie, dont vous connaissez désormais les codes et les usages.

Vous n'êtes pas d'origine nîmoise. Vous êtes né à Savigny-sur-Orge, petite ville de l'Essonne, qui appartient aujourd'hui à l'agglomération parisienne.

Domaine seigneurial dès le Moyen-âge, Savigny-sur-Orge était, au XIX^e siècle, un charmant village adossé à un coteau de vignes, entouré de bois et bordé par la rivière de l'Orge. C'est là que Chateaubriand, accueilli par Pauline de Beaumont, qui y possédait une maison, termine, « grâce à la paix qu'elle lui a donnée », le Génie de Christianisme.

De ce paysage romantique, reste le château, réaménagé par le Maréchal Davout en 1807 et devenu, en 1953, le lycée Jean-Baptiste Corot.

C'est dans ce bel établissement, chargé d'histoire, que vous faites vos études secondaires. Fils unique de parents aimants auxquels vous restez très attaché (vous avez eu le chagrin de perdre votre père cet été), et qui ne contrarieront pas ce que vous pensez être votre vocation, vous passez un baccalauréat « Arts plastiques/Architecture », bientôt suivi d'une licence « Lettres et Arts » qui, comme son nom l'indique, donne une formation littéraire et artistique préparant aux métiers de la culture, puis d'une maîtrise d'« Histoire des arts » à la Sorbonne.

Vous bénéficiez de l'enseignement d'éminents professeurs, au premier rang desquels Bernard Dorival, dont la culture, les talents multiples et la forte personnalité vous marqueront durablement et Bruno Foucart, très grand historien d'art, à qui l'on doit la réhabilitation de l'art

du XIX^e siècle, et tout particulièrement, celle de la peinture religieuse, à travers les figures de Paul et Hippolyte Flandrin. C'est précisément à Hippolyte Flandrin (1809-1864), aidé par son frère Paul, que l'on doit les peintures murales qui ornent l'Eglise Saint-Paul à Nîmes : c'est là, pour vous, une première allusion, à notre ville.

C'est Bruno Foucart, spécialiste de la peinture et de l'architecture du XIX^e siècle, qui sera votre directeur de recherche pour votre mémoire dont le sujet témoigne de votre intérêt pour le patrimoine bâti : « L'Opéra-Comique et son décor ».

Beau sujet, qui réunit plusieurs disciplines car, non seulement la façade de la Salle Favart est remarquable par sa riche statuaire, mais aussi par son décor intérieur dont les peintures, les lambris, les stucs, les marbres sculptés, les bronzes dorés font un des plus beaux lieux parisiens du XIX^e siècle et une source multiple d'inspiration pour un chercheur.

« Récolement : nom masculin, vient du latin *recolere* (faire la liste de). Cette définition du Petit Larousse donne une vision simple d'une tâche parfois complexe lorsqu'on s'attache à « faire la liste » des œuvres d'un musée, témoigne Marie-Pierre Gaüzès chargée, en son temps, de faire la liste des sculptures déposées par le Musée d'Orsay en région, sous la conduite d'Anne Pinget, spécialiste reconnue internationalement de la sculpture du XIX^e siècle. (Cette dernière viendra, d'ailleurs, à Nîmes, recenser les sculptures de Pradier, de Mercié, d'Auguste Bosc, toutes faisant partie de notre patrimoine).

C'est à cette opération que, nommé à Nîmes à l'issue de votre formation, vous vous livrez, aux côtés de la « mémoire » des Musées de Nîmes, Madame Christiane Lassalle, en tant que chef de projet de la « mission vidéodisque du patrimoine nîmois », destinée à constituer une banque d'images des collections municipales, qu'elles appartiennent aux musées ou aux bibliothèques, et du patrimoine architectural de la ville de Nîmes. Cette mission va vous permettre, dès l'abord, d'avoir une vue d'ensemble des richesses, quelquefois oubliées ou peu visibles,

du patrimoine de la ville et, de ce fait, de les documenter, de les faire vivre ou revivre, à l'occasion d'une de ces recherches à laquelle se prête si volontiers votre esprit curieux.

Suite logique : vous serez chargé de conservation des fonds iconographiques et photographiques de la bibliothèque Carré d'Art, jusqu'à ce que, vous soyez, en 2001, nommé au poste de conservateur au Musée des Beaux-Arts.

Entre temps, le 9 septembre 2000, vous épousez Brigitte Chimier, active et talentueuse conservatrice du Musée Georges Borias d'Uzès, dont je salue la présence.

« Nous avons trop d'indifférence pour nos musées de province et le musée de Nîmes, ... sans valoir ceux de Montpellier et de Grenoble, serait certainement plus remarqué s'il était en Allemagne ou en Italie, c'est-à-dire dans des pays pour lesquels on ne croit pas que toutes les belles choses sont concentrées dans la capitale », écrit en 1923 l'historien Roger Peyre, avant que la décentralisation ne soit passée par là.

Ce musée de peinture, « habilement construit par M. Raphel », selon l'expression du même Roger Peyre, qui décrit longuement la mosaïque du « Mariage d'Admète », et autres chefs-d'œuvre, vous en avez retracé l'histoire, depuis sa création jusqu'à sa réhabilitation par Jean-Michel Wilmotte en 1987, dans une conférence faite au CAUE du Gard et publiée dans « Dix ans de culture partagée », ouvrage paru récemment. Et vous concluez, en disant :

« Le musée de Nîmes est devenu aujourd'hui un lieu d'échange et de communication. Vivant, il abrite des collections renouvelées, des expositions temporaires, mais aussi une série de services faisant partie d'un même ensemble culturel ouvert sur le *xxi*^e siècle ».

Tout est dit sur la mission d'un musée, « qui doit être un lieu de savoir et d'éducation, et même, de plaisir du public », dit le Code du Patrimoine.

Dans cet esprit, vous avez monté plus de trente expositions. Certaines ont eu pour but de mettre à l'honneur des artistes d'origine nîmoise, comme Reynaud Levieux, un des peintres les plus raffinés du xvii^e siècle, Charles-Joseph Natoire et son art du dessin, l'architecte Henry Espérandieu et son parcours Nîmes-Marseille, le peintre orientaliste Henri Clamens, les architectes Auguste et Emile Augière, les graveurs Jean-Marie Granier de l'Institut et Lucien Lautrec, le sculpteur Mérignargues.

On peut y joindre la reconstitution de la collection de toiles données en 1924 par Gaston Bouzanquet, membre de notre compagnie, dont un Fougita, actuellement exposé au Japon.

Autres expositions exceptionnelles : « Une collection particulière », cent vingt œuvres d'art moderne choisies dans le fonds artistique de la Fondation des Treilles, et « Miroir de Rome – Piranèse/Ascolini », confrontation du graveur et du photographe.

Dans un autre registre, créant un lien entre le musée et la ville, vous avez cherché à replacer une œuvre dans son contexte historique et culturel : ainsi, pour le bicentenaire de Liszt, vous avez reconstitué autour du Portrait de Liszt enfant, de Jean Vignaud, cher à Madame Lassalle, un salon de musique romantique, faisant appel à Carré d'Art, aux Archives départementales, au Musée du Vieux-Nîmes, à des historiens et, naturellement, aux collections du Musée des Beaux-Arts, avec les portraits de M. et Mme Eugène Foulc par Xavier Sigalon. Bel exemple d'interdisciplinarité.

Le tondo polychrome : La Vierge à l'Enfant d'Andrea Della Robbia, joyau de la collection et don d'Edmond Foulc, en 1916, a donné lieu aussi à des recherches approfondies et à des conférences sur ce collectionneur, propriétaire du square de la Mandragore, à l'emplacement duquel a été élevé le Musée et à l'origine de l'aménagement de ce quartier.

« Les langages de l'art ne sont pas semblables à la parole, mais frères secrets de la musique » (André Malraux, le Musée imaginaire). C'est cette correspondance, très présente, que l'on trouve dans les visites soniques, programme original, où de salle en salle, on perçoit les voix du Petit Chœur de Lucien Bass diversement, en fonction des œuvres exposées.

On la trouve aussi chez les solistes de l'Ensemble Impromptu interprétant, à l'occasion de l'exposition *Granier-Bestiaire*, un choix de pièces musicales qui évoquent le monde des insectes. Le Musée participe aussi étroitement aux manifestations de l'Automne musical par les conférences et les concerts qui y sont donnés.

Autre public auquel vous êtes attentif : les jeunes, auxquels il faut apprendre à aimer le musée qui leur semble peu en phase avec leur quotidien. Plusieurs programmes leur sont proposés, les faisant participer, dès le plus jeune âge, à une palette d'activités.

Tous les musées sont confrontés aujourd'hui à la nécessité de trouver les voies d'une transmission nouvelle qui tiennent compte des pratiques des jeunes. C'est là, peut-être votre plus grand défi.

« Dix ans de culture partagée avec le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Gard », ai-je cité à votre propos, mais « dix ans aussi de culture partagée avec Carré d'Art », que l'exposition SYNERGY vient de matérialiser. Ce dialogue, vous en conviendrez, est un élément essentiel de la vie culturelle de notre ville.

Cette activité intense ne vous empêche pas d'être chargé de cours à l'Université de Montpellier et d'être très présent dans les sociétés savantes nîmoises, que ce soit l'Institut Européen Séguier, l'Ecole antique ou la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard.

Je conclurai en vous posant une question : avez-vous un musée imaginaire ou, comme Proust, dont l'œuvre est constellée de références à la peinture et aux maîtres italiens, dites-vous :

« Si j'étais riche, je ne chercherais pas à acheter des chefs d'œuvre que je laisserais aux musées, mais de ces tableaux qui gardent l'odeur d'une ville ou l'humidité d'une église et qui, comme des bibelots, contiennent autant de rêves par association d'idées qu'en eux-mêmes. »

Peut-être nous donnerez-vous un jour une réponse. En attendant, soyez le bienvenu parmi nous !

M. Pascal Trarieux prend à son tour la parole et, selon la tradition, prononce le discours d'usage en rendant hommage à notre regretté confrère le docteur Charly Sam Jallatte :

Madame le Président de l'Académie de Nîmes,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Messieurs les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses,

Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Madame le Docteur Denyse Jallatte,

Mesdames, Messieurs et chers amis,

Pour la seconde fois, vous m'invitez à ce fauteuil où se succèdent ceux d'entre vous qui entretiennent le flambeau de cette vivante Académie par leur réflexion, leur élocution, leur propos enrichissant la connaissance de chacun. Vous aviez choisi de m'associer à vos séances au titre de correspondant et, depuis sept ans déjà, j'ai le plaisir de suivre vos travaux. Un âge de raison qui conduit à une élection au fauteuil de membre résidant, resté vacant après le décès le 11 février 2012, de Monsieur le Docteur Charly-Sam Jallatte, qu'il avait brillamment honoré. Un devoir de mémoire s'impose donc pour honorer « sa claire intelligence » selon les mots du président René Chabert dans son éloge

funèbre.

Je tiens à remercier ici l'ensemble des membres de cette Académie qui m'a élu le 7 décembre dernier, j'en suis très honoré, tout particulièrement ceux qui ont porté ma candidature, et c'est à vous, Madame le Président, comme marraine, que doivent aller mes premiers remerciements, les suivants s'adressent à mes deux parrains par ailleurs associés en société savante : M. Robert Chamboredon, président de la Société d'Histoire Moderne et, en particulier, à M. Robert Debant, son ancien président, pour son soutien et ses encouragements précieux.

L'émotion, que je tâche de contenir, s'apparente à celle du bachelier ou du thésard qui se confronte enfin à ses maîtres : ce cocktail en émulsion spontanée, dosé pour une moitié de certitudes et pour l'autre de craintes, avec un soupçon de fierté malgré tout... Cependant ce n'est pas une première puisque vous m'avez offert maintes occasions de vous entretenir d'art et de patrimoine au sein même de plusieurs des expositions que j'ai eu l'honneur de vous présenter. Cela ne vaut pas discours certainement, mais si je n'ai pas pris la parole à ce fauteuil depuis 2007, soyez assurés que mon intention sera de vous présenter le résultat de mes observations et recherches personnelles en matière de patrimoine artistique et historique, et non de reprendre ici, en parallèle, la parole sur mon activité professionnelle pour laquelle les tribunes ne manquent pas.

Il peut paraître bien étrange en ces « temps modernes », où nous vivons à la vitesse folle de la circulation des échanges virtuels, où l'instant, mais surtout l'instantané, se hausse à l'échelle des valeurs au sens moral comme ce droit d'accès à l'information revendiqué, ou bien ces milliards de transactions financières immédiates, ou encore ces réseaux sociaux d'échange individuels instantanés..., il peut paraître bien étrange donc de trouver le loisir et la liberté d'esprit pour mener des recherches sur de vieilles choses du passé qui n'intéressent personne ! Notre esprit a besoin de détente, il aspire à se soustraire aux

préoccupations immédiates, se ressourcer et, par-dessus tout, échapper à cette in-tranquillité permanente... chacun ses passe-temps. Pour ma part, formé à bonne école de l'archéologie du monde moderne, les recherches en cette matière méconnue me conduisent à des découvertes souvent issues du simple exercice d'une faculté humaine : l'observation. Par ailleurs, je me risque à paraphraser l'intitulé d'une œuvre de Francis Picabia du manuscrit autographe « Chi-lo-sa ? » édité par P.-A. B. (Pierre-André Benoît) à Alès en 1950 : « J'ai appris à trouver en ne cherchant pas ». L'expérience acquise nous enseigne les satisfactions de ces petits hasards heureux, mais connaissez-vous les mérites de la *sérendipité* ?

Une découverte fortuite, inattendue, faite par accident et sagacité alors que l'on ne recherche pas particulièrement, définit ce phénomène depuis le XVIII^e siècle. Qui ne l'a pas rencontrée ? Les scientifiques, les économistes parmi cette assemblée le savent. On cite la plupart des grandes inventions humaines, scientifiques, médicales, industrielles dues à cette combinaison heureuse du hasard et de l'intuition. La traduction récente de ce terme anglo-saxon donnerait le néologisme de *fortuitude* en France ou bien de *fortuité* au Canada. Phénomène observable dans le mécanisme du conte pour enfant où le jeune héros se construit par la succession de hasards bénéfiques. Tout naturellement il se propage dans le courant surréaliste de la poésie et des arts visuels : la découverte de l'objet-œuvre « ready-made » correspond parfaitement à ce processus. Vous comprendrez alors la citation de Picabia. Le monde de l'entreprise à la recherche de l'innovation technologique ou bioéthique, les stratégies de l'économie, l'univers du consumérisme, la recherche documentaire, le web se structurent autour de cette dynamique créative et inventive.

« Je ne cherche pas je trouve », cette célèbre citation que l'on prête au génial Pablo Picasso, n'a rien de prétentieux comme on pourrait le croire de prime abord ; elle affirme la dimension artistique et intellectuelle du hasard dans le processus de création, comme dans le cheminement de la pensée.

Déjà en 1894, lors d'une séance de l'Académie, Irénée Ginoux faisant l'éloge de son successeur le poète Alexandre Ducros, paraphrasait un héros de Goethe : « Tu me fais l'effet de Saül, fils de Quish, il sortit pour chercher l'ânesse de son père et finit par trouver un royaume ». Pour mémoire, Goethe fait référence au premier livre du prophète Samuel racontant comment Saül devint le premier roi des Israélites en terre d'Israël.

Ginoux comme Ducros sont ici évoqués à dessein bien sûr, comme ancêtres au fauteuil qui m'est proposé. De la rigoureuse recherche, menée par Madame Lassalle et Monsieur Moreau, découle ce constat surprenant : six membres seulement m'ont précédé depuis 1868, avec une longévité individuelle de vingt ans et jusqu'à quarante ans pour l'architecte Max Raphel ! Le Docteur Jallatte y a siégé de 1992 à 2012. Vous l'avez tous bien connu, ce qui me rend difficile l'hommage à rendre à cette brillante personnalité, dont j'ai justement fait la connaissance vingt ans auparavant. Vous l'aurez compris : sa vie entière s'inscrit sous cette logique de sérendipité : « Il sortit chercher l'ânesse de son père et découvrit un royaume ».

Le lycéen qui, en ce 23 mai 1944, saute à l'Esplanade par la portière de la Citroën de la Gestapo qui le conduit à la Préfecture, échappe à la torture probable des miliciens, recouvre la liberté pour rejoindre le Maquis en Limousin. Il n'aimait pas évoquer ces jours sombres, ceux d'une jeunesse confrontée aux horreurs de la guerre, ceux d'un jeune homme, résistant de dix-neuf ans, livré à la vie aventureuse, les souffrances dans la Creuse, mais aussi l'annonce du décès de son frère aîné Jean, résistant de la première heure, dont le corps venait d'être identifié dans le charnier du puits de Celas. Bien plus tard, ce sera la disparition tragique de son neveu, puis le suicide de son autre frère Pierre en 2007. Jamais il ne s'est plaint des séquelles ni de ses souffrances, laissant paraître sous son caractère déterminé, sa noble allure et sa pointe d'humour caractéristique.

La sérendipité possède aussi son revers, celui de rencontrer une issue positive à une situation malheureuse : la Zadigacité - en référence à Voltaire - désigne la capacité à exploiter rapidement les opportunités offertes d'un concours malheureux de circonstances.

Très curieusement, la vie du Docteur Jallatte s'inscrit sous les auspices du nombre 13 : arrêté, enfermé et battu dans les caves de l'immeuble du 13 boulevard Gambetta, réquisitionné par la Gestapo à une famille juive, il s'y retrouvera au siège du comité de Libération et il reviendra y couler des jours paisibles dans les années 1980, ayant épousé, en 1948, la fille de cette famille, Denyse Landauer, avec qui il a bâti une vie riche et intense. Ce chiffre constitue probablement le nœud gordien de son existence...

Bien heureusement, le baccalauréat en poche avant ces événements, il peut s'inscrire à la faculté de Médecine de Montpellier dès la Libération, suivant le chemin du frère disparu. Une jeune étudiante l'épaulera dès le début, celle qui fera route avec lui toute sa vie. Reçu à l'Académie le 29 mai 1992 par Madame Lassalle, en réponse aux paroles de bienvenue qu'elle prononça : « La reconnaissance et l'admiration que vous lui témoignez sont le résultat de son efficacité et de son attachement à votre cause », il déclarait : « Mon épouse, sans qui rien de ce que je suis ne serait ». Le témoignage de Madame Jallatte, à qui je tiens à rendre hommage, nous devient à présent précieux pour présenter un visage peut-être un peu moins officiel, certainement moins réservé, car son autoportrait se distingue par une modestie chronique : il répondait lors de sa réception : « Vous semblez avoir discerné en moi tant de qualités que je suis amené à penser que vous vous êtes trompée de curriculum vitae [...] car en quarante ans de recherche médicale, j'ai trouvé si peu de choses [...] ». Le titre de Chevalier de la Légion d'honneur, ainsi que de multiples distinctions témoignent de son courage et de sa détermination. Directeur du laboratoire de génétique de Tours, de 1969 à 1980, multipliant les recherches de pointe en matière de génétique

dont les brillants résultats lui valent une réputation internationale et qu'il transmet dans son enseignement universitaire, créant ainsi la première chaire provinciale de pathologie génitale. On le cite pour sa co-paternité dans l'aventure du « *bébé éprouvette* ».

Cependant lui-même n'en relate que le tourbillon médiatique autour de la conception *in vitro*, tourbillon qui fit très tôt vaciller ses valeurs morales : « ...médecins de l'infertilité, nous étions en mesure de proposer à un couple un produit de qualité, appelé enfant. »

Déjà, en 1992, il mettait en garde le biologiste-gynécologue devenu généticien, contre le vedettariat auquel il s'expose avec la médiatisation de ses découvertes. Il dénonçait déjà il y a vingt ans, la dérive apparue il y a peu dans le débat sur l'homoparentalité par cette réflexion éthique : « Nous nous devons d'éviter que le «désir de» ne devienne «un droit à» ne pouvant cependant s'interdire cet amer constat : « ... pourtant rien n'empêche de voir chaque jour s'assoupir davantage les consciences morales. »

Chercheur en avance sur son temps, le Docteur Jallatte peut revendiquer la paternité de nombreuses découvertes : « Par sa culture protestante, nous confie son épouse, il était en avance sur tout mais a toujours voulu ne pas se mettre en valeur : une recherche sur la toxoplasmose avant la lettre, la pratique de l'acuponcture pour les accouchements il y a quarante ans, jusqu'à la conférence sur l'autorité de l'aîné donnée devant cette Académie. Tout cela avait commencé dès les années d'études avec des essais sur les urines des femmes à la maternité avec des moyens de fortune, qui donneront naissance à leur laboratoire d'endocrinologie. Son « caractère de cochon » - je n'oserai pas cette affirmation sans l'autorisation de Madame Jallatte - lui valut d'abandonner une passion naissante pour la chimie des parfums : il ne transigea pas sur la parole donnée face au Professeur Christol en 1948 : « Jallatte si vous partez, ne revenez pas ! ». Il emmena sa jeune épouse en voyage de noces aux Baléares... pour une croisière conjugale

de plus de soixante ans. Grand marcheur, Charly-Sam adorait les grandes promenades avec ses chiens à la campagne, Denyse préférait les chevaux. La concrétisation prit forme à Saint-Bauzille-de-Montmel : un village où coulent l'eau et le miel, un petit paradis sur terre s'il en existe avec la construction d'un pigeonnier (pourvu d'une bibliothèque bien sûr) au domaine du Mas Saint-Germain, au beau milieu de 300 hectares offrant une vue paradisiaque : à gauche le Pic Saint-Loup, à droite l'Hortus. « Là il regardait vivre les lièvres pendant des heures car il était d'une grande patience », confie t-elle. Cavalière émérite, elle se passionnait pour l'élevage de sept ou huit anglo-arabes, pratiquant l'équitation dans ce vaste domaine. Ceci ne ressemblerait-il pas à un petit royaume ? Pas celui de Saül assurément, mais une forme de Jardin d'Eden, un vrai refuge loin de la médiatisation et du vedettariat. Il dessinait très bien, il lisait beaucoup car il aimait s'instruire et a toujours aimé le livre ancien. Sa bibliothèque, savamment composée, en témoigne. Ni bibliomanie par le nombre contenu des ouvrages, ni bibliophilie (en écho à sa communication de 2008) par le soin raisonné des titres choisis, la bibliothèque de Charly-Sam Jallatte reflète un univers personnalisé, se gardant volontairement d'un encyclopédisme convenu. Aucune ostentation présente dans ces quatre rayonnages pour quatre thématiques : Nîmes et sa région, médecine, religions au pluriel, nature et cavalerie – en trait d'union bibliophilique avec Madame, car les ouvrages rares et précieux traitent d'équitation, en hommage d'un mari attentionné et reconnaissant.

Président des « Bibliophiles de Nîmes et du Gard », sa grande connaissance du livre l'a conduit assez naturellement à la charge de bibliothécaire de l'Académie, avant d'en être élu président en 2001. Correspondant depuis 1977, reçu en 1992 au fauteuil de Jean-Charles Lheureux, devenu membre honoraire, il donna dix conférences éloquentes. On en trouve les textes sur le site internet de l'Académie, fort heureusement, car la recherche sur la toile démontre la nécessité de poursuivre le long et patient travail de biographie.

« Les Jallatte sont nés dans une boîte à chaussures », déclarait ici même Philippe Rigoulot citant une phrase de Pierre Jallatte lui-même, entrepreneur, inventeur permanent et aventurier de la recherche industrielle. Les deux frères ont fait exploser cette boîte chacun dans sa spécialité, mais la compétition fraternelle ne se trouverait-elle pas évoquée dans l'étude du médecin sur la prééminence de l'aîné, devant cette même Académie ?

Sa conclusion sera empruntée au psychologue Rudolph Dreikurs : « Nous devons nous accepter tels que nous sommes, car nous ne serons jamais meilleurs, quelles que soient nos connaissances, quelles que soient les compétences que nous acquérons et quels que soient le statut et l'argent que nous ayons. »

Avec cette citation, la transition m'est offerte par mon prédécesseur lui-même, me permettant de bénéficier de sa grande générosité d'esprit, afin de me présenter à vous, au risque de paraître bien terne à l'ombre d'une si grande figure. J'appartiens à la génération des enfants du Docteur Jallatte qui a été bercée par le discours sur l'accès au savoir et au bien-être, caractéristique des Trente Glorieuses, aussi mon devoir de mémoire s'est-il axé sur la question générationnelle. Je retire de cet exercice une réflexion parallèle sur les relations filiales et fraternelles en des circonstances familiales douloureuses : le décès de mon père en juin, qui s'accompagne d'un pesant regard en arrière, conjugué au vingtième anniversaire de la disparition de mon frère, qui n'a jamais été retrouvé. Je remercie les membres de l'Académie de leurs messages de sympathie, ma mère n'étant pas en capacité de faire le déplacement.

Je vous remercie encore, Madame le Président, de votre bienveillant accueil au sein de cette assemblée.

Né avec la Constitution de la V^e République à la Toussaint 1958, c'est dans un village encore agréable à 25 kilomètres de Paris que j'ai grandi à Villemoisson sur Orge – dont le nom si poétique dérive de la *villa mussum* des Romains – et dont l'image bucolique n'était pas peu présente dans un beau paysage agricole, le chemin du catéchisme me

conduisant à traverser les champs de blé, il n'y a qu'un demi-siècle et si près de Paris...

De mon enfance, je citerai le souvenir de la tonnelle de forsythias et de groseilliers-fleurs sous laquelle je faisais déjà des expositions de babioles pour des visiteurs imaginaires. Je faisais aussi des essais de théâtre dans le grenier où les tirades s'évaporaient, tant m'accaparaient la scénographie, les décors et la lumière.

Enfant observateur, rêveur et timide, la scolarité m'était pesante. Je choisis la filière « arts plastiques » au Lycée Jean-Baptiste Corot, ce que mes parents acceptèrent avec compréhension et dont je ne les remercierai jamais assez, et ceci, contre l'avis d'un professeur de français - sosie du Docteur Knoch – qui me prédisait « le chômage à quarante ans »...

Ce Lycée Jean-Baptiste Corot, à Savigny, me semble alors un petit paradis : au centre de l'immense parc aux arbres vénérables se dresse, entouré de ses douves, « un château de brique à coins de pierre » comme l'imagine Nerval dans *Sylvie*. Il fut la résidence de l'architecte Gabriel Davioud, éclectique auteur de la place du Châtelet, de la fontaine Saint-Michel, du Trocadéro et du décor du Paris haussmannien. A Savigny, il recevait Félix Nadar en voisin après sa première photo aérienne à Bièvre, ainsi que le peintre paysagiste Corot, fondateur de l'École de Barbizon, dont un carnet de dessins, déposé au Louvre, conserve les vues, crayonnées en passant, lorsqu'il se rendait en forêt de Fontainebleau. La réputation du lieu était connue de Madame de Sévigné écrivant à sa fille le 20 septembre 1687 : « Je ne suis pas surprise que Savigny vous ait paru beau, c'est une situation admirable ».

L'apprentissage du dessin et celui de la peinture devinrent, dans ce contexte et ce cadre, une vraie passion, communiquée par un professeur inspiré, praticien autant que théoricien malrucien. Passion bien vite dominée par celle pour la connaissance de l'histoire des arts en lien avec les philosophes grecs, qui me conduisit à l'Institut d'art et d'archéologie de la Sorbonne, comme un prolongement naturel, avec deux axes fort :

l'art moderne avec le professeur Bernard Dorival, et surtout le séminaire de recherche d'Archéologie du monde moderne, mené par le professeur Philippe Bruneau, dans le très exotique bâtiment de brique rouge de la rue Michelet.

Mais ce sont Bruno Foucart et Anne Pingeot qui furent les directeurs de mes recherches sur l'architecture et les décors de l'Opéra-Comique à Paris, la somptueuse Salle Favart. Ce travail s'inscrivait au milieu des années 1980 dans la perspective de la redécouverte et revalorisation de la création artistique du XIX^e siècle et de l'ouverture du Musée d'Orsay dont mes deux professeurs étaient les chantres.

Le lendemain de ma soutenance, j'arrivais à Nîmes. Foucart m'avait convoqué chez lui, à la Bibliothèque Marmottan, dont il était conservateur pour ne pas retarder mon entrée en fonction. Il connaissait bien Nîmes puisque il était spécialiste de Flandrin et de l'exceptionnelle Église Saint-Paul et auteur avec son frère Jacques Foucart – conservateur au département des peintures du musée du Louvre – de l'exposition et du catalogue raisonné des frères Flandrin en 1985.

L'aventure commençait : Jean Bousquet venait de choisir le projet de Norman Foster pour Carré d'Art et décidait la rénovation du musée des Beaux-Arts par Jean-Michel Willmotte en préfiguration de ce qui allait venir. Entre en scène ma chère amie Anne-Marie Guillaumain-Marais, brillante disciple du professeur Bruneau et de l'architecte des Bâtiments de France.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

A la fin de son allocution, M. Pascal Trarieux est vivement applaudi et reçoit, salle Lordat, les félicitations de ses confrères et amis participant à cette cérémonie. Une amicale réception se déroulera ensuite dans le salon du premier étage.

La séance est levée à 18 heures.

* *

*

Séance du 8 novembre 2013

**La séance est ouverte à 16 h 30 sous la présidence
de Madame Michèle Pallier.**

Sont présents :

Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Poujoulat, Ritter.

Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Pradel, Puech, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Deronne, Kuntz, Plouvier. Messieurs Bruguerolle, Chabert, Fabre, Fougères, Galtier, Gardelle, Iancu, Pierre Marès, Meunier, Moreau, Penchinat, Simon, Trarieux.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénel, Giacomoni. Messieurs Auriol, Chillet-Pijac, Larnac, Morisot, Pontvieux, Ott.

Excusés : Madame Agussol, Brandts, Kribs. Messieurs Fournier, Ventura

Nous accueillons MM. André Costabel et Victor Lassalle, membres honoraires.

Mme le président déclare ouverte cette séance ordinaire. Mme Pallier donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel qui présente le procès verbal de la séance du 25 octobre. Mis aux voix, ce procès verbal est adopté.

Invitations :

- Jeudi 7 novembre à 16h30 à la Maison diocésaine, la Société d'histoire du diocèse de Nîmes (ancien Comité d'Art chrétien) a invité notre consœur Catherine Marès pour la conférence intitulée: «*Dans le cadre du 1700e anniversaire de l'édit de Milan: la fin des persécutions* »
- Jeudi 21 novembre, à 18h30, salle de conférences de Carré d'Art , notre confrère Robert Chamboredon, président la Société d'histoire Contemporaine de Nîmes et du Gard donnera une conférence intitulée : «*Gaston Doumergue (1863-1937) D'Aigues Vives à l'Élysée* ».

Correspondance :

- Nous avons reçu une lettre de M. le Préfet du Gard, président d'honneur de notre Compagnie qui annonce la fin de sa mission puisqu'il quittera officiellement le département le 1^{er} décembre. Très attaché à l'Académie de Nîmes, M. le Préfet a tenu à exprimer sa très vive gratitude à Mme le président et aux membres de l'Académie pour l'accueil qui lui a été réservé et l'occasion privilégiée de s'exprimer à plusieurs reprises devant notre Compagnie .
- Notre consœur Sabine Teulon-Lardic nous a adressé le programme du colloque international «*Les lieux de l'opéra en Europe (17^e-21^e siècles)*» qui s'est tenu à l'Opéra comique à Paris les 21, 22 et 23 novembre. Le thème de sa communication était : «*Opéras et spectacles avec musique dans l'amphithéâtre de Nîmes (1900-1930)* »

Ouvrages et bulletins :

Notre confrère le professeur François-Bernard Michel, membre de l'Institut et président de l'Académie de médecine offre à notre compagnie un exemplaire dédicacé de ses deux derniers ouvrages :

- Histoires d'arbres et d'artistes, édité par Le papillon Rouge Editeur

- Van Gogh, psychologie d'un génie incompris édité chez Odile Jacob.

Le secrétaire perpétuel fait connaître les ouvrages reçus récemment :

- Le Bulletin 2010 – 2011 de la Société Historique, archéologique et littéraire de Lyon.

- Les mémoires 2012 de l'Académie d'Angers.

**Mme le président accueille à présent le conférencier
M. Rainer Riemenschneider, correspondant.**

Monsieur,

Nous sommes particulièrement heureux de vous recevoir.

Vous êtes un de nos plus anciens correspondants, puisque vous avez été élu en 1985, l'année même où vous publiez, à Bonn, votre thèse : « *Décentralisation et régionalisme en France. Mouvements politiques contre le centralisme administratif autour de la Révolution de Février 1848 et de la Restauration napoléonienne de 1851* », qui couronne un doctorat en histoire, philologie romane et sciences de l'éducation de l'Université de Göttingen.

Né à Magdeburg, ville chargée d'histoire sur l'Elbe, vous avez été très vite frappé par une évidence, comme vous l'exprimez lors du colloque international consacré, en 2010, à l'œuvre de Catherine Paysan, à l'occasion de son Jubilé, « *Que de ressemblances culturelles entre nous, de part et d'autre de la frontière !* » et je vous cite encore : « *Ce cycle infernal* » qui nous a conduits à nous affronter au cours de plusieurs guerres, « *nous avons voulu l'arrêter une fois pour toute, en nous engageant corps et âme dans la réconciliation* ».

Toute votre carrière, qui s'est terminée à l'Université Paul Valéry à Montpellier, en porte le sceau. Il serait trop long d'énumérer vos

nombreuses publications en histoire politique, sociale et culturelle, en histoire de l'éducation - votre participation à de nombreux colloques, dont, en 2011, le colloque consacré à Edmond Vermeil - votre coopération scientifique avec de nombreux pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie dans le cadre de l'Institut Georg-Eckert, Centre international de recherches sur les manuels scolaires à Braunschweig.

Mais, je voudrais surtout insister sur le fait que depuis 2003, vous êtes membre du comité de pilotage scientifique du Manuel d'histoire franco-allemand – geschichte/histoire, en trois tomes, destiné aux élèves des Lycées et paru chez Nathan, en France et chez Ernst Klett, à Stuttgart, et lauréat, en 2006, du Prix Vauban (décerné par l'IHEDN).

En 2005, vous nous aviez présenté une communication qui avait pour thème :

« La persistance du principe fédératif en Allemagne : le recrutement politique des dirigeants allemands à l'époque moderne et contemporaine ».

Aujourd'hui, vous avez choisi de nous présenter :

« Les Ecoles de la Revanche : France, 1870-1918 ; Allemagne, 1918-1945 ».

Mme le président donne la parole à M. Rainer Riemenschneider.

Dans la formation de la conscience historique des nations, l'enseignement de l'histoire et ses supports les plus tangibles, les manuels scolaires, ont joué un rôle certain.

Vecteurs de l'idéologie dominante, sorte d'autobiographies nationales, les manuels transmettent à la jeunesse ce que la génération des adultes juge digne de retenir du passé en vue de préparer l'avenir.

La France et l'Allemagne ont connu un long contentieux historique dû aux trois conflits qui les ont opposées aux XIXe et XXe siècles. Il occupe une place de choix dans les manuels des deux pays.

La communication de notre confrère propose de s'interroger sur la

manière dont l'Ecole en France a réagi face à la défaite de 1870-71, et dont l'Ecole en Allemagne a géré la défaite de 1918-19. Elle se fonde sur un travail de recherche franco-allemand, fait à quatre mains avec son ami Pierre Guibbert, grand connaisseur de l'histoire de l'école et de ses enseignements, disparu trop tôt (1942-2004), et dont la conférence salue la mémoire.

La séance est levée à 18 heures.

* *
*

SÉANCE ADMINISTRATIVE
DU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013

Cette séance est présidée par Madame Michèle Pallier.

Présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Plouvier, Poujoulat, Ritter. Messieurs Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chabert Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Matouk, Meine, Meunier, Moreau, Penchinat, Puech, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Maurin. Messieurs Debant, Fabre, Iancu, P. Marès, Pradel, Simon, Sapède.

SOMMAIRE

1. Rapports des commissions

- 1.1 Finances.
- 1.2 Programme.
- 1.3 Publications : Mémoires et bulletins.
- 1.4 Bibliothèque et archives.
- 1.5 Nomination des correspondants.
- 1.6 Patrimoine.
- 1.7 Dossier « Hôtel Colomb de Daunant ».
- 1.7 Groupe de réflexion « Arc méditerranéen ».

2. Fonctionnement

- 2.1 Renouvellement du bureau pour l'année 2014.
- 2.2 Séance publique 2014.
- 2.3 Séances ordinaires.

3. Ouverture de l'Académie sur l'extérieur

- 3.1 Prix Issoire.
- 3.2 Prix Forado.
- 3.3 Propositions.

4. Règlement intérieur

5. Questions diverses

Annexe 1 : Recommandations aux auteurs.

Annexe 2 : Proposition de Bernard Simon.

Mme le président donne la parole au secrétaire perpétuel qui expose le déroulement de cette séance.

Trois étapes sont proposées: le bilan des activités, le fonctionnement et les perspectives.

L'ordre du jour détaillé a été adressé à chaque confrère incluant les propositions des comptes rendus de chaque rapporteur ainsi que tous les bilans des commissions.

Cette proposition de déroulement de la séance a été adoptée afin de permettre un débat éclairant au sein de l'assemblée sur tous les points mis à l'ordre du jour.

1. Rapports des commissions

1.1 Finances

Composition de la commission: C. Puech (rapporteur), R. Chalavet, B. Fontaine, A. Bruguerolle, B. Simon, A. Penchinat.

Le suivi de la gestion de la compagnie est assuré par le rapporteur de la commission Charles Puech qui s'appuie sur l'expertise du cabinet Exalis. Il commente la situation financière arrêtée au 30 septembre.

Deux points récurrents sont analysés :

- le niveau élevé des impôts : taxe foncière et taxe d'habitation.
- le souci permanent concernant l'entretien de l'hôtel Davé dont les revenus résultant des locations permettent d'assurer tous les frais et charges de notre siège social rue Dorée.

Cette année, nous avons procédé à la rénovation totale des deux derniers appartements situés au troisième étage de l'hôtel Davé (carrelage,

création de salles de bains et de cuisines). Ces deux appartements avaient été laissés à l'abandon et leur délabrement s'était accéléré suite à l'intrusion de pigeons.

Un emprunt sur huit ans de 25 000 euros a été effectué. Les remboursements mensuels sont de 330 euros. Cette opération est satisfaisante car chaque appartement rénové est loué 390 euros.

Charles Puech remercie à nouveau notre confrère Antoine Bruguerolle dont l'expertise permet la réalisation de tous ces travaux qu'il effectue de manière bénévole.

La gestion de l'hôtel Davé est confiée à l'agence Orpi qui donne toute satisfaction.

Antoine Bruguerolle informe l'assemblée que l'académie recherche un locataire pour le rez-de-chaussée de l'hôtel Davé à partir du 1^{er} juillet 2014. Un espace de 200 m² avec possibilité d'accès pour handicapés et la mise à disposition de huit places de parking constitue l'offre qui est proposée par l'agence Orpi.

Un projet de budget est proposé à l'assemblée pour 2014. Les postes principaux sont rapportés dans le tableau ci-après.

PROJET DE BUDGET 2014

Recettes	72 800	
Loyers Davé	49 800	
cotisations	9 000	
Subvention Mairie	6 000	
Conseil général	1 500	
Haribo		8000 - Non attribué à ce jour.
Produits financiers	6 500	
Dépenses	72 415	
Intérêts emprunts	5 300	
Impôts rue Dorée	9 045	Foncier: 5207 - habitation: 3838
Impôts Davé (Foncier)	6 364	
Eau & électricité	9 000	
Entretien Davé & Doré	8 000	
Matières consommables	2 000	Bureau-secrétariat..
Assurances	6 600	Primes et Multirisque
Honoraires gestion	5 100	Orpi & Comptable
Salaires & charges	9 806	Salaires: 6990 - Ursaf: 2816
Bulletin & Mémoires	6 000	Estimation
Dotation prix	1 500	
Téléphone & Internet	1 200	
Réceptions	1 000	
Fonct. des commissions	1 500	Archives, Cartes postales, Inventaire- reliure...

1.2 Programme.

Composition de la commission : C. Marès (Rapporteur), B. Moreau, D. J. Valade, R. Chabert, J. Galtier.

La commission du programme s'est réunie mardi 12 novembre.

Ordre du jour :

- Problème du caractère inédit des communications
- Problème des exigences liées à leur publication.
- Programme des 1^{er} et 2^e trimestres 2014.

Des expériences récentes nous ont montré à quel point les orateurs ont du mal à respecter la règle impérative du caractère inédit de leur communication. Corrélativement, cela rend très difficile leur publication. De ce fait, il serait souhaitable qu'un lien plus étroit s'effectue entre la commission des programmes et la commission des publications. Mme Marès propose qu'un membre de cette dernière soit membre de la commission des publications. Les participants souscrivent à cette suggestion. Il est donc demandé à M. Meine d'accepter d'assumer cette charge supplémentaire. L'assemblée le remercie vivement.

Seules sont autorisées les communications inédites et originales des membres ordinaires, honoraires, des correspondants et, exceptionnellement, de personnes étrangères à l'Académie. Un résumé de la communication proposée sera soumis au préalable à la commission du programme, accompagné de l'engagement sur l'honneur de son auteur quant à son caractère inédit et original. La commission procède ensuite au choix des dates et à l'examen des propositions de communications. Voici donc le programme retenu :

Vendredi 10 janvier : Danielle BERTRAND-FABRE, membre non résidant : « *Trois orphelines en action. Les filles de Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor et/ou de Victoire de Marceillan à travers guerres et révolutions (XVIII^e-XIX^e siècles).* »

Vendredi 24 janvier : Pierre CHILLET- PIJAC, correspondant :
« *Déserteurs et insoumis de la Grande Guerre.* »

Dimanche 2 février : Séance publique. *

Vendredi 7 février : Bartolomé BENNASSAR, membre non résidant : « *Retour sur un moment d'Histoire : La **Movida** madrilène (vers 1978- vers 1983)* ».

Vendredi 21 février : Séance administrative

Vendredi 7 mars : Deux communications de 20 mn chacune. **Guilhem FABRE**, membre résidant, « *Le relief du versant nord du Pic Saint-Loup.* » et **Vanessa RITTER**, membre résidant « *Le fonds Filleron-Lorin : avancées du travail sur la collection de cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes.* »

Vendredi 21 mars : Robert CHALAVET, membre non résidant :
« *Un Nîmois flamboyant : Jacques Favre de Thierrens.*»

Dates retenues pour le second trimestre et suggestions de programme (à confirmer)

Vendredi 11 avril : Jacques BOISSONNAS, membre non résidant :
« *Le changement de goût dans l'art.* ». Cette date de communication est en attente d'approbation par le conférencier.

Vendredi 25 avril : Robert DEBANT, membre résidant : « *Le cardinal Von Galen évêque de Münster.* »

Vendredi 2 mai : Michel CHRISTOL, correspondant : « *De Nîmes à Rome : sénateurs nîmois.* »

Vendredi 23 mai : Accueil des correspondants.

Vendredi 13 juin : **Hélène DERONNE**, membre résidant et **Antoine BRUGUEROLLE**, membre résidant ; « *Présentation de l'étude du diagnostic patrimonial des faubourgs de la ville de Nîmes* ».

Vendredi 27 juin

Réception d'un membre résidant.

Les communications auxquelles il n'a pas encore été attribué de date se voient *de facto* reportées au 4^o trimestre 2014. Le rapporteur de la commission et M. le secrétaire perpétuel restent bien sûr à la disposition de chacune des personnes concernées pour fixer la date qui lui conviendra le mieux.

1.3 Publications : Mémoires et bulletins.

Composition de la commission : J. Meine (rapporteur) P. Gouget, A. Herrmann, D. Bertrand-Fabre, B. Maurin, JL Meunier.

La commission s'est réunie le 29 octobre 2013.

Retour sur les Mémoires de l'année 2012 :

Le rapporteur remercie la commission pour le travail accompli et fait part des témoignages de satisfaction exprimés de diverses parts de l'Académie. Toutes les communications de l'année 2012 ont été publiées, ainsi qu'un texte omis l'année précédente. Il en résulte un recueil particulièrement volumineux de 380 pages, en dépit des efforts pour supprimer tous les espaces blancs injustifiés. Certains textes ont exigé d'importants travaux de corrections et mise en forme, notamment en ce qui concerne les mentions bibliographiques.

Mémoires 2013 :

Nos conseils aux auteurs sont ignorés par plusieurs communicants, soit par manque d'information, soit délibérément. Il ne s'agit pas de « formater » les contributions, comme l'a exprimé un auteur, mais bien plutôt de donner aux *Mémoires* un format digne d'une publication académique et qui soit accessible aux chercheurs.

Il est souhaitable que les auteurs soient explicitement informés sur les conditions de leur communication et de sa publication au moment de son annonce. Le texte des *RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS* devrait être remis à chaque communicant par la commission du programme lors de l'acceptation de la communication. Ce texte devrait aussi avoir sa place dans le site web de l'Académie, volet « Activités » puis sous « Le travail des commissions ». La commission des publications mériterait d'être, elle aussi, mentionnée dans la liste des commissions figurant dans le volet « Organisation », puis sous « Les commissions de travail ».

Des doutes sont exprimés quant au caractère inédit et original de certaines communications tel qu'il est exigé par les articles 42 et 52 du règlement de l'Académie. La commission propose une modification de l'article 42 du règlement précisant sa dernière phrase qui deviendrait : « Le thème de ces communications doit être soumis au préalable à la commission du programme *qui a reçu l'assurance que la communication est bien inédite et originale.* »

Critères de validation des textes : en principe, chaque communication devrait trouver place dans les *Mémoires*, à la condition cependant que les critères du caractère inédit et original soient respectés. Les membres de la commission n'ont pas vocation à réécrire ou ordonner des textes dépourvus de structure, ni à corriger des mentions bibliographiques déficientes, donnant lieu, trop souvent à des correspondances fastidieuses.

Organisation des travaux de relectures : Au moins deux relectures par communication (la deuxième par un regard neuf), suivies d'une relecture et mise en forme finale par le rapporteur, sont nécessaires. Les échanges de textes s'effectuent de préférence par voie électronique.

Annexe 1 page 13 RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

1.4 Bibliothèque et archives.

Composition de la commission : J. Leroy (rapporteur), JL Meunier, C. Lassalle, M. Kuntz, B. Moreau. G. Audisio, R. Stephan.

La commission s'est réunie le vendredi 8 novembre.

Du fait de l'absence prolongée de Monique Kuntz et de Jacqueline Leroy, tout le travail a été assumé, depuis juillet, par Jean-Louis Meunier. Le compte rendu est proposé par Jacqueline Leroy.

Catalogage : Le traitement des ouvrages - carton après carton - se poursuit lentement mais normalement à la Médiathèque du Carré d'Art.

Consultation des Revues et des publications : Les publications des académies et sociétés avec lesquelles nous entretenons des échanges depuis de nombreuses années, nous parviennent régulièrement. Les derniers numéros sont présentés dans la seconde salle de la bibliothèque où ils ne sont pratiquement jamais empruntés et rarement consultés. Il faut reconnaître que les locaux de la bibliothèque cumulent bien des désavantages : la première salle accueille les académiciens qui y discutent volontiers lorsqu'ils se retrouvent, ce qui est tout-à-fait sympathique mais guère compatible avec les tâches « bibliothéconomiques ». La seconde salle qui pourrait être facilement aménagée en club, avec quelques fauteuils confortables et un éclairage adéquat, accueille l'équipe des cartes postales qui, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, occupe évidemment de plus en plus de place. S'y ajoutent la présence du catalogue sur fiches totalement périmé et que certains continuent de consulter ainsi que l'occupation d'un placard par des dossier administratifs et enfin un stockage de matériel informatique obsolète. Rien n'est donc fait actuellement pour inciter nos confrères à avoir envie de feuilleter ou lire dans une ambiance feutrée et

confortable. Il faudra bien discuter prochainement de ce problème, si l'on veut que la bibliothèque joue son rôle plein et entier, d'autant que Jean-Louis Meunier signale les demandes croissantes d'étudiants pour venir consulter des documents que nous somme seuls à posséder.

Dépouillement des recueils factices (sont ainsi dénommées des publications de faible volume, mais de contenu souvent très intéressant, regroupées sous une même reliure et qui n'ont pas été traitées séparément). Jean-Louis Meunier a entrepris ce gros travail. **Tirés à part** : la bibliothèque en possède un grand nombre ; ils constituent eux aussi une source d'information précieuse. Souvent en mauvais état, coincés entre des livres plus épais, ils méritent d'être protégés. Le moins que l'on puisse faire dans l'actuel contexte d'austérité, est de les mettre sous enveloppe bulle, ce qui signifie d'acheter 1 000 enveloppes (prix maximum: 0,50 € pièce) .Ce travail ne pourra valablement se faire que si l'on aère les collections très serrées et qui arrivent bientôt à la fin des rayonnages disponibles .

Désherbage : La question est donc de nouveau évoquée des titres rentrés à une époque où les domaines de la bibliothèque n'avaient pas été assez rigoureusement définis et où l'on acceptait des dons sans tri préalable. De ce fait, on se retrouve avec les œuvres complètes d'éminents écrivains, sans rapport avec les thèmes de travail de l'Académie . Ces ouvrages seront donc extraits des rayonnages de la bibliothèque mais conservés et regroupés au second étage dans ceux libérés par le tri effectué en 2012-2013 des Mémoires et Bulletins . On appliquera la même méthode aux doubles (voire triples) exemplaires. Tout ceci demandera de nouveau une mobilisation, comme nous l'avions fait pour les *Mémoires*. Un appel sera donc lancé par Jean-Louis Meunier avec des propositions de travail et des dates précises.

Publications des académies et sociétés savantes: Il a été dit plus haut que nous les recevons régulièrement, preuve - s'il en est besoin - que nos

publications sont reconnues de qualité et recherchées. L'Académie avait décidé l'an dernier que ces échanges seraient maintenus, pour des raisons de notoriété. Cette année, les envois des *Mémoires* ont été restreints pour des raisons d'économie : il est indispensable, pour une bonne gestion, que la Bibliothèque ait la liste des sociétés qui ont été écartées .

Malgré un reclassement prévu – croyions-nous assez large voici 4 ans - de toutes ces publications par ordre alphabétique, nous nous rendons compte que, là aussi, la place ne va pas tarder à manquer. D'où la nécessité d'étudier avec soin l'évolution en cours dans ce secteur, où beaucoup de bibliothèques participent à des fichiers collectifs en ligne, à des opérations de numérisation.

Archives : Bernard Moreau souligne qu'il y a un gros travail de classement à mener. Sans doute, le recours à des confrères, sur des points précis, pourrait aider l'équipe des archives dans ce travail.

Il serait tout-à-fait intéressant pour l'équipe bibliothèque, qu'une réunion ait lieu sous la direction de Christiane Lassalle pour qu'elle nous présente l'organisation des différents dossiers des archives.

Pour faciliter leur rangement, un rayonnage entier représentant 15 mètres linéaires (environ) peut être mis à disposition des archives dans la salle des Mémoires.

Reliure : Gabriel Audisio a préparé, comme à l'accoutumée, une liste des ouvrages à relier, dans la limite des 500 € prévus au budget.

En conclusion, pour tous les points évoqués au cours de la réunion, nous aurons besoin de faire appel à nos consœurs et confrères et d'avance nous les remercions.

1.5 Nomination des correspondants.

Composition de la commission : C. Lassalle (rapporteur), R. Chalavet, C. Puech, B. Fontaine, M. Poujoulat, R. Chabert.

5 candidatures sont enregistrées à ce jour :

Jean PEY, adjoint au conservateur du musée archéologique de Nîmes.

Marie-Lucy DUMAS, Docteur en sciences politiques, agrégé d'histoire.

Jean-Pierre ROUANET de VIGNE LAVIT, professeur de radiologie et d'imagerie médicale.

Luc SIMULA, professeur d'économie.

Jean-Marie de BERMOND, juriste, universitaire.

1.6 Patrimoine.

Composition de la commission : H. Deronne (rapporteur), A. Bruguerolle, M. Poujoulat, H. Hugues, JL Meunier, V. Ritter.

La dernière réunion de la commission du patrimoine s'est déroulée mercredi 6 novembre.

Henri Hugues et Antoine Bruguerolle ont accepté d'être les secrétaires de la séance. Trois points ont été abordés : le diagnostic patrimonial des faubourgs de la ville de Nîmes, le fonds des cartes postales Filleron-Lorin et la destruction de l'hôtel Colomb de Daunant.

Diagnostic patrimonial. Depuis la séance administrative du printemps 2013 la commission s'est réunie plusieurs fois. Il fallait poursuivre le travail sur le diagnostic patrimonial des faubourgs de la ville de Nîmes jouxtant l'Écusson et le quartier nord Gambetta, qui eux sont étudiés pour l'Écusson sauvegardé.

Près de 400 fiches ont été établies.

Les immeubles bâtis présentant un caractère exceptionnel, remarquable ou intéressant ont été recensés, photographiés, et identifiés par une équipe d'académiciens et de correspondants. Il reflète ce qui à travers leur regard de non spécialiste, constitue le patrimoine urbain de notre ville. Ils ont été identifiés sur une fiche indiquant leurs références cadastrales, leur numéro dans la rue, ainsi que leur intérêt particulier et

les motifs de leur prise en compte dans ce projet de diagnostic.

Mme Vanessa Ritter a tout classé numériquement et porté sur le cadastre la couleur retenue en fonction de l'intérêt présenté.

Ce travail de repérage, de rédaction des fiches, de photographies, représente un travail important qu'il convient maintenant de finaliser et de transmettre.

Avant de préparer le texte de présentation et de synthèse de ce très important travail, Mme Hélène Deronne, coordinatrice de la commission du patrimoine, suite à une convocation par le bureau, a avec Antoine Bruguerolle, membre de la commission, constitué un groupe de relecture du travail accompli afin de recueillir l'avis de personnalités n'appartenant pas à l'administration des affaires culturelles. Quatre personnes ont été sélectionnées pour leur connaissance et leur intérêt envers le patrimoine : M. Thierry Lochard, chercheur à l'école d'architecture de Marseille, M. Wienin, spécialiste du patrimoine industriel, M. Daniel Travier conservateur du musée cévenol à Saint-Jean-du-Gard, M. Jean Pey qui avait déjà travaillé avec nous.

Ils nous ont conseillé de nous en tenir à deux catégories : « exceptionnel » pour ce qui présente un intérêt pouvant être qualifié de national, « remarquable » pour ce qui présente un intérêt local ou régional.

Ce classement suivant ces deux niveaux a été repris en interne par Antoine Bruguerolle et Hélène Deronne.

MM. Mathon et Ritter ont été sollicités afin de réviser le fichier et de compléter l'analyse du secteur quatre qui apparaît sous qualifié. Leur travail devrait être terminé fin 2013 ou début 2014.

Nous pourrions exposer le résultat de nos travaux au cours du second trimestre. Ceci fait, notre Académie, après la campagne électorale et les élections municipales, pourrait décider d'inviter quelques personnalités locales et la presse rue Dorée pour expliquer cet important travail qui nous aura mobilisés durant près de quatre ans avant de le remettre aux autorités municipales à l'automne 2014 ainsi qu'à la presse.

Afin de mieux évoquer et connaître le patrimoine bâti de notre ville, une idée d'Antoine Bruguerolle soulignée par H.Deronne a été retenue par les membres du bureau présent : proposer une communication sur le patrimoine lors d'une séance ordinaire.

Fonds Filleron Lorin. Notre consœur Vanessa Ritter propose ce compte rendu d'activité :

Cette année, nous avons fini de trier et compter l'ensemble des boîtes de la collection et nous comptons ainsi près de 45 000 cartes postales. Dans un second temps, le classement complet a été entrepris pour chaque département par Danielle Bertrand-Fabre et Madeleine Giacomoni ainsi que Jean-Michel Ott et ce travail est maintenant quasiment fini. Ce classement regroupe tout d'abord les cartes par communes classées par ordre alphabétique, puis dans chaque commune par monument et enfin pour chaque monument de la vue d'ensemble à la vue de détail.

D'autre part, après avoir classé intégralement le département le plus important de la collection (l'Eure-et-Loir comptant approximativement 2 220 cartes postales), Pascal Gouget en a presque terminé le nettoyage.

Enfin, concernant la numérisation et la base de données, nous avons enregistré plus de 2 400 fiches depuis le début de ce travail, soit les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et Monaco, l'Ardèche, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, la Corse, la Drôme, le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, l'Hérault, l'Isère, la Lozère, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales, la Savoie et le Var.

Hôtel Colomb de Daunant : Ce dernier point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance administrative du 22 novembre. Les membres du bureau présents ont exprimé leur regret sur la disparition de cet hôtel qu'ils ne peuvent que constater.

1.7 Dossier « Hôtel Colomb de Daunant »

Le bureau de l'académie, et plus particulièrement le secrétaire perpétuel, ont été saisis au mois de septembre par deux membres résidants de la question relative à la démolition de l'hôtel Colomb de Daunant.

Le 13 septembre, notre consœur Hélène Deronne a adressé un courriel à l'Académie afin de connaître la position du secrétaire perpétuel concernant cette démolition, et le 14 septembre nous avons reçu un courrier de notre confrère Gabriel Audisio.

Il a été ensuite demandé de mettre à l'ordre du jour de la séance administrative l'examen du dossier, ce à quoi le bureau a consenti afin que l'ensemble des académiciens soit tenu au courant de cette question qui n'avait été abordée qu'en son sein, ou à l'intérieur de la commission du patrimoine.

Mme le président donne la parole à notre confrère Gabriel Audisio qui rappelle les faits et pose la question de l'éthique, étant donné que le Conseil d'État a tranché définitivement la question juridique, ce qu'a rappelé notre confrère A. Penchinat qui, lui, invoque la question de la morale. Après plusieurs interventions de nos consœurs et confrères, la question du recours à un vote pour que l'Académie prenne position sur cette question, est posée à la demande de G. Audisio.

La discussion préalable fait ressortir que les textes régissant l'Académie (cf. art. 65 stipulant que les statuts et le règlement sont la loi de l'Académie) ne lui donnent pas pour mission de défendre, en tant que compagnie, le patrimoine, et qu'en conséquence, elle n'a pas à exprimer un point de vue à ce sujet. L'enquête patrimoniale en cours, qui sera remise aux autorités municipales après les élections, ainsi qu'à la presse, représente la contribution de l'Académie sur la question du patrimoine.

Par 21 voix contre 9, l'assemblée souhaite ne pas donner suite à cette requête.

1.7 Groupe de réflexion « Arc méditerranéen ».

Participants : H. Deronne, C. Marès, C. Salenson, B. Simon, JL Meunier, G. Dugas, P. Mutin.

Mme le président donne la parole à Catherine Marès dont l'intervention est rapportée ci-dessous.

Rappel de l'origine et des buts de ce groupe : Comme vous le savez tous, Hélène Deronne a repris, au cours de sa présidence, un projet dont j'avais eu l'idée au cours de la mienne, mais que je n'avais pas été capable de faire aboutir. Qu'elle soit remerciée d'être parvenue à nous fédérer et à nous mettre en route.

L'objectif est double :

- Faire travailler ensemble les académies qui « donnent sur » la Méditerranée et qui, de ce fait, ont toujours entretenu des liens privilégiés avec les pays de l'autre rive. Cet objectif de travail inter-académique est l'un de ceux que recherche la Conférence nationale des académies, car il est éminemment capable de stimuler les différentes académies. Nous avons pu le constater. Le président de Marseille nous a dit au cours de la dernière réunion à quel point il enviait notre dynamisme et regrettait l'absence de travail fédérateur au sein de son académie.

- Créer des liens. Je suis contente que la dernière séance ordinaire ait été consacrée à l'amitié franco-allemande, si peu imaginable par ceux qui, comme moi, sont nés avant la guerre et qui plus est de parents lorrains. L'idée de ces échanges potentiels m'est venue des travaux entrepris par l'arrière grand-père de mon mari, en Algérie. Elle m'est venue aussi des expériences de retour que nous avons faites sur la propriété d'où mon mari a été expulsé en 1961 pour être incarcéré trois mois dans les prisons tunisiennes et de la qualité des liens d'amitié qui ont pu se tisser.

L'action que nous voulons entreprendre n'a rien de politique. Elle veut aider à se rencontrer, à se parler, à travailler ensemble. Elle ne vise que des objectifs d'ordre intellectuel.

Après avoir défini les contours de cette action, vu dans quel cadre elle pouvait s'exercer, nous en sommes arrivés, lors de la dernière réunion tenue à Marseille le 7 octobre dernier, à projeter une réunion entre les membres de nos académies intéressés et deux personnalités algériennes : le président de la Fondation Émir abd el Khader, descendant direct de ce dernier, et le président de la Fondation de la Kasbah. C'est une décision qui émane conjointement de notre groupe et du président, du chancelier et du secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille. Il se trouve que nos contacts actuels en Algérie sont deux correspondants : M. Dugas et M. Mutin, qui s'y rendent au début du mois prochain et qui prendront les contacts nécessaires.

La question actuelle est la suivante : l'assemblée nous accordera-t-elle sa confiance pour que nous puissions poursuivre nos échanges et notre travail dans la sérénité ? Nous ne sommes pas des naïfs à propos de l'islam mais nous croyons que l'amitié entre les hommes est la chose la plus importante qui existe. La culture est un objectif sur lequel cette amitié se fonde.

Mme le président donne la parole à l'assemblée, laquelle accorde sa confiance au groupe de réflexion « Arc méditerranéen » pour qu'il poursuive ses travaux. G. Audisio a attiré l'attention sur la nécessité de bien préciser dans quel cadre s'effectueraient les échanges, et suivant quelles modalités.

2. Fonctionnement

2.1 Renouvellement du bureau pour l'année 2014

Conformément à l'article 7 des statuts, il s'agit de renouveler le président et le vice-président qui sont toujours élus pour un an.

En principe, l'élection doit avoir lieu lors de la première séance du mois de janvier 2014. Il est proposé de procéder à l'élection lors de la dernière séance du vendredi 20 décembre 2013 pour permettre à M. le secrétaire perpétuel d'imprimer et d'envoyer en temps voulu les invitations à la séance publique du 2 février.

Cette disposition devra être insérée dans le règlement intérieur.

M. Robert Chamboredon, actuel vice-président accepte de présenter sa candidature en qualité de président et M. Jean-Louis Meunier de vice-président. Nos deux confrères sont vivement applaudis.

2.2 Séance publique 2014

Date : dimanche 2 février 2014.

Auditorium de l'hôtel Atria. Demande de gratuité auprès de M. le Sénateur-maire :

Choix du restaurant pour le déjeuner : le Moulin Gazay situé route d'Arles.

Conférencier : François-Bernard Michel, membre non résidant, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier, écrivain, membre de l'Institut de France, ancien président de l'Académie des Beaux-arts, président de l'Académie Nationale de Médecine. Le titre de sa conférence sera « *Allergie, allergies, allergiques écrivains et poètes* ».

M. F. B. Michel est le frère de notre regretté confrère Pierre-Marie Michel, membre résidant qui nous a quittés en février 2007.

2.3 Séances ordinaires

Proposition de déroulement : consacrer au maximum 15 minutes au CR de la séance précédente et aux annonces, 5 minutes pour la présentation du conférencier, 40 minutes pour la conférence, et 30 minutes à la discussion.

Un rappel est effectué concernant le respect de l'horaire et l'extinction des téléphones portables.

3. Ouverture de l'Académie sur l'extérieur

3.1 Prix Issoire

Composition du jury : P. Plouvier (président), R. Chabert, C. Marès, J.L. Meunier, M. Poujoulat, Y. Pradel

Il est prévu de décerner le prix Issoire 2013 pendant la séance publique du 2 février 2014.

Le jury s'est réuni le vendredi 11 octobre. Vingt manuscrits ont été enregistrés. Un seul manuscrit pourrait être retenu.

Le jury informera le bureau de sa décision pour la dernière séance du mois de décembre.

3.2 Prix Forado

Composition du jury : R. Chamboredon (président), G. Audisio, D. Bertrand-Fabre, A. Bruguerolle, J.F. Delmas, H. Deronne.

Notre confrère Robert Chamboredon signale qu'une thèse a été enregistrée pour participer à ce concours. Le prix sera décerné en 2015.

3.3 Propositions

À ce stade du déroulement de la séance, après plus de 2 heures 30 de discussions, l'ordre du jour proposé ne peut pas être examiné dans son intégralité.

Mme le président rappelle les propositions (**Annexe 2 page 14**) adressées par notre confrère Bernard Simon, excusé, en particulier le souhait d'organiser au moins une séance publique supplémentaire. L'examen de cette proposition est reporté.

Autres propositions suggérées par Robert Chamboredon, vice-président :

Les autres axes à privilégier pourraient être :

Les relations avec la presse.

Il est proposé au secrétaire perpétuel qu'il adresse un texte à l'ensemble des académiciens en vue d'établir des liens solides, pérennes, avec la presse (écrite, radiophonique, télévisuelle). Il s'agira de constituer

un groupe de trois académiciens chargé de cette mission, en liaison avec le bureau de l'académie.

Programmer deux séances publiques au cours desquelles des personnalités (membres de l'Institut etc.) présenteraient une communication sur un sujet pouvant intéresser le grand public ; elles pourraient se dérouler au lycée A. Daudet, dans la salle Terrisse, avec l'accord de Mme le proviseur.

Organiser une manifestation annuelle destinée à faire connaître la production littéraire à Nîmes et dans le département (le mois d'octobre est proposé). Elle rassemblerait des auteurs, éditeurs, libraires, et pourrait prendre la forme, sur deux jours, de débats, lectures etc. tandis que des stands seraient tenus par les éditeurs et les libraires.

4. Règlement intérieur

Les nombreuses remarques et propositions exprimées par nos consœurs et confrères durant la séance (Gabriel Audisio, à propos des silences des textes à propos du mode de fonctionnement de notre compagnie ; commission des publications avec J. Meine, demandant l'aménagement de l'article 42 ; commission du programme avec C. Marès, souhaitant la présence d'un membre de la commission des publications à celle du programme ; R. Chamboredon, à propos de la remise à l'ordre du jour du prix de l'Académie qui nécessite la correction et la modification de plusieurs articles ; le bureau, pour procéder à l'élection du président et du vice-président lors de la dernière séance de l'année civile, de manière à pouvoir préparer la séance publique du début février dans de meilleures conditions), la clarification nécessaire de plusieurs termes employés dans le règlement, à commencer par celui d'assemblée – orthographié avec une minuscule à l'article 25, et avec une majuscule à l'article 27 – suite au désaccord observé entre Ch.

Lassalle et C. Marès sur son contenu), appellent à des modifications du règlement datant du 23 mars 2007, conformément à l'article 64 qui stipule : « L'Académie se réserve la faculté de modifier le présent règlement. »

Aucune procédure n'étant précisée sur la manière d'y concourir, notre confrère propose de procéder comme suit :

Constitution d'un groupe de travail comprenant le secrétaire perpétuel, deux membres du bureau et un représentant de chacun des trois groupes, avec un substitut.

En priorité, le groupe de travail s'attacherait à élaborer des propositions tendant à modifier le règlement pour les questions urgentes (cf. prix de l'Académie ; publications ; élection...) ainsi qu'à corriger des erreurs typographiques ou autres afin de les soumettre à l'adoption lors de la **séance administrative de février 2014**.

Dans le courant du mois de décembre, un document élaboré par le bureau, précisant les modifications à apporter sera adressé aux membres du groupe pour examen ; ces derniers pourront bien entendu faire part de leurs souhaits afin qu'ils puissent être pris en considération et examinés ensuite.

Deux réunions du groupe auront lieu les **vendredis 10** (discussion) et **24 janvier** (rédaction des propositions), avant les séances ordinaires programmées à ces dates.

Ensuite, seraient abordées les questions de fond sur le mode de fonctionnement de l'académie, l'organisation du travail, la prise de décision etc. Les modifications éventuelles seraient soumises à la séance administrative de novembre 2014 ou ultérieurement.

5. Questions diverses

L'ordre du jour prévoyait d'examiner la proposition de notre consœur Danielle Bertrand-Fabre concernant le Projet du Dictionnaire des Gardois du XX^e siècle. Il n'a pas pu être abordé, faute de temps.

La séance est levée à 18h15.

Annexe 1 : Recommandations aux auteurs

Envoyez votre texte dans le mois qui suit la communication. Nous rappelons que la communication doit être inédite et avoir été prononcée pour la première fois à l'Académie qui en a l'exclusivité pour la publication en vertu des articles 42 et 52 de son règlement.

- **Présentation générale** : Sous *Word*. En en-tête : date de la séance, titre exact de la communication, nom de l'auteur et sa classe au sein de l'Académie. Le texte à publier n'est pas une version orale. Il doit être structuré et précédé d'une introduction annonçant la thématique. Limiter les renvois à la ligne. La longueur du texte ne dépasse pas trop celle de la version orale (une dizaine de pages A4 à interligne 1,0). Afin que les textes soient accessibles aux chercheurs, les sources doivent être documentées à l'aide de notes de bas de page, et/ou d'une liste d'ouvrages consultés en fin de chapitre. Voir exemples au verso.

- **Illustrations** : Elles sont numérotées (Fig. 1, 2, etc.), accompagnées d'une légende et référencées dans le texte. La maquettiste les placera à la place compatible avec la mise en page. Éviter les illustrations ou tableaux inadéquats qui ne sont plus lisibles une fois réduits au format A5 de l'édition. L'auteur envoie le cliché de la qualité optimale pour l'éditeur et ne le retouche pas. La reproduction de photos argentiques est à voir au cas par cas. Il appartient aux auteurs de s'inquiéter des droits pour les illustrations (attention aux illustrations captées sur

internet). Pour une raison évidente d'économie des coûts, les illustrations sont limitées, sauf accord, à 8, dont 3 en couleurs.

➤ **Normes typographiques :**

- ***Caractères*** : Times New Roman, texte en corps 11 romain maigre et justifié droite et gauche, interlignage simple 1,0.
- ***Paragraphes*** : retrait au début de chaque paragraphe, pas d'interlignage ; pas de paragraphes courts.
- ***Citations*** : courtes *in* texte en romain entre guillemets, corps 11 ; pour les références respecter la clause n(ote) p(oint) g(uillemet) (appel de référence, point, guillemet). Citations longues séparées du texte en corps 10 sans guillemets avec retrait à gauche, interligne avant et après. Chaque citation mérite une référence bibliographique précise.
- ***Titres d'œuvres*** : italique maigre si mention dans le texte, le premier nom dans le titre porte une capitale initiale.
- ***Capitales*** : à limiter autant que possible, munies d'accentuation où cela est nécessaire (l'État, l'Église).
- ***Notes de bas de page*** : tout en corps 9 romain ; appel de référence dans le texte en exposant, en respectant la clause npg : n(ote) p(oint) g(uillemet).
- ***Guillemets*** : On utilise les guillemets français « », mais une citation à l'intérieur d'une citation doit être différenciée à l'aide des guillemets dits anglais “ ”.
- ***Ponctuation*** :

- Les signes de ponctuation uniquement suivis d'un espace sont , .
- Les points et virgules sont suivis d'un espace.
- Ceux précédés d'un espace insécable et suivis d'un espace sont ? ! ; :
- Guillemet ouvrant « suivi d'un espace insécable
- Guillemet fermant » précédé d'un espace insécable
- L'espace insécable se fait avec Ctrl +Maj. + espace. Les versions les plus récentes de Word le font automatiquement.

➤ **Bibliographie** : À mentionner en notes de bas de page dans l'ordre : nom de l'auteur en capitales, prénom de l'auteur en bdc, titre du livre en italique, puis en romain lieu d'édition, éditeur, collection, année, page. Exemples :

TARTEMPION, Jules, *L'Argent par les fenêtres*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1998, p. 8.

² *Ibid.*, p. 154-155.

³ BIDULE, Arsène, *Histoire d'un toqué*, Paris, Grasset, 2003, p. 78.

⁴ TARTEMPION, Jules, *op. cit.*, p. 42.

► Pour les articles de périodiques : AUTEUR, Prénom, Titre de l'article en romain et entre guillemets, *Titre du périodique en italiques*, année de publication, volume, numéro, pagination.

S'il s'agit d'un chapitre d'un ouvrage collectif : AUTEUR, Prénom, Titre du chapitre ou de la contribution. *In* Auteur de l'ouvrage, Prénom, (dir.), *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur,

Une bibliographie générale peut figurer en fin d'article sous la rubrique « Ouvrages (respectivement archives ou sites) consultés ».

► Pour un site internet : Nom de l'auteur (en majuscule), Prénom de l'auteur (en minuscule), ou Organisme, le titre de la page d'accueil (en italique), lieu d'édition, éditeur, date de publication.

(Consulté le jj/mm/aaaa). Disponible à l'adresse : URL . Exemple :

⁵ Académie de Nîmes. *Activités. Le travail des commissions* [en ligne].Nîmes. Académie de Nîmes, 2012. (Consulté le 31.10.2013). Disponible sur : http://academiedenimes.org/_/activites/

Annexe 2 : Proposition de Bernard Simon.

Je souhaiterais que vous fassiez part à cette réunion de ma préoccupation relative au rayonnement de l'Académie et de la nécessité, à mes yeux, de développer sa présence dans la cité.

Deux points semblent devoir retenir notre attention:

1/ Organiser la tenue d'au moins une séance publique par trimestre, permettant de valoriser certaines communications de l'Académie et de faire intervenir des membres d'autres Académies ou de sociétés savantes.

Cette option nécessite un budget qui, pour la plupart du temps, se limite à des frais de déplacement, d'hébergement et de location de salle. Le choix de sujets attractifs, la qualité de la communication et de l'orateur ainsi que l'information locale sont des contraintes à gérer mais ne présentent pas de difficultés particulières.

2/ Ouvrir l'Académie au public afin de permettre la visite de l'Hôtel de la rue Dorée et des salles d'exposition qu'il renferme. Cette option nécessite de faire le point de toutes les contraintes auxquelles nous pouvons être confrontées en termes d'assurance et de sécurité notamment. La mise en œuvre peut entraîner des allègements de la taxe d'habitation ce qui peut libérer des ressources pour les aménagements nécessaires.

Il y aurait peut être également un intérêt à mieux faire connaître notre fonds documentaire pour développer la consultation des ouvrages dont nous avons la garde. Mais je n'ai pas de compétence particulière pour juger du réalisme d'un tel projet.

Pour conclure je suis disponible pour participer aux réflexions et à l'organisation des options présentées.

* *

*

Séance du 6 décembre 2014

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de Madame Michèle Pallier.**

Sont présents :

Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Poujoulat.

Messieurs Audisio, Aventurier, Bennassar, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fabre, Fontaine, Fougères, Gardelle, Gouget, Meine, Meunier, Moreau, Penchinat, Puech, Salenson, Sapède, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mesdames, Herrmann, Kuntz, Leroy, Plouvier, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Debant, Galtier, Hugues, Iancu, Pierre Marès, Matouk.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénéol, Brandts, Giacomoni. Messieurs Auriol, Canonge, Chillet-Pijac, Février, Fournier, Godlewski, Krebs, Maréchal, Pontvieux, Ventura.

Excusés : Mmes Agussol, Kribs. Messieurs Auriol, Galligani, Ott.

Mme le président déclare ouverte cette séance ordinaire. Mme Pallier donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel qui présente le procès verbal de la séance du 8 novembre. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Invitations :

- Samedi 7 décembre, à 14h, à l'auditorium du Centre Pablo Neruda, notre confrère Robert Chamboredon, président de la SHMCNG donnera une conférence intitulée : *Un document exceptionnel : Le registre des expéditions vers l'Amérique (1748-1767)*.

- Dimanche 8 décembre, à 14 h, au Musée des Beaux-Arts, notre confrère Thierry Martin, membre de l'Académie cévenole, donnera une conférence dans le cadre de l'Automne Musical intitulée : *Splendeurs et mystère de la musique ancienne à travers des pages de Lully, Grigny, Clérambault...*

Correspondance :

- Nous avons reçu une lettre de M. Yvon Pradel, membre résidant, souhaitant rejoindre la classe des membres honoraires.

- L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier a fait parvenir le programme de séances ordinaires pour le premier trimestre 2014.

Ouvrages et bulletins :

Notre confrère Jean-Louis Meunier, président de l'Institut Européen Séguier offre à l'Académie un exemplaire du livre de Madeleine Ferrières : *Aigues-Mortes en Révolution (1789-1793) : un témoin Antoine Collet*.

- Le secrétaire perpétuel fait connaître les ouvrages reçus récemment, en particulier :

- le bulletin 2013 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.

- les mémoires 2013 de la Société Archéologique et Historique de la Charente.

- le bulletin 2012 de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais.

Mme le président fait procéder au vote pour l'élection de notre confrère Yvon Pradel, en qualité de membre honoraire. Il est élu à

l'unanimité.

L'ordre du jour prévoit la présentation par notre confrère Gabriel Audisio du livre de Madeleine Ferrières : *Aigues-Mortes en Révolution (1789-1793) : un témoin Antoine Collet* proposé par les Editions A. Barthélemy.

Antoine Collet, originaire d'Aigues-Mortes, employé de la compagnie du sel, est un homme ordinaire qui a vécu ces événements entre 1789 et 1793. Il a décidé de les retranscrire en 1858 alors qu'il était âgé de 87 ans. Une copie de cet écrit a été transmise, en 1881, par l'abbé Maubon, curé de Saint-Mamert et parent de notre regretté confrère Paul Maubon. La mémoire d'Antoine Collet est sélective mais elle est sûre : dans une démarche étonnamment moderne, il confronte ses propres souvenirs avec les sources écrites des archives locales.

C'est ce que rappelle Gabriel Audisio dans la préface de cet ouvrage qui a bénéficié de la bonne volonté de Madeleine Ferrières, professeur honoraire des Universités et de l'obligeance de Mme Francette Maubon qui a bien voulu confier le document rédigé par l'abbé Maubon.

**Mme le président accueille à présent le conférencier
M. René Ventura, correspondant.**

Architecte de formation, historien de l'art par passion, c'est ainsi que vous présente la quatrième de couverture de votre ouvrage le plus emblématique, *Florence revisitée*. Vous portez sur la ville-musée un regard d'architecte et, sur la symbiose qui s'y accomplit entre l'architecture, la peinture et la sculpture, un regard d'historien d'art.

C'est en tant qu'architecte, mais aussi en tant qu'écrivain, que Mme Catherine Marès vous a reçu comme correspondant de notre compagnie en 2008.

Vous êtes, en effet, architecte DPLG depuis 1977, mais vous avez aussi suivi des cours d'Histoire de l'Art à l'Université Paul Valéry et à l'Ecole du Louvre Province, à Montpellier, et vous êtes, depuis 2003, administrateur de l'Association des Amis des Musées d'Art de Nîmes.

Vous avez été aussi, entre autres engagements, jusqu'à sa disparition en 2010, président de la revue trimestrielle *Papiers Libres*, relais vivant d'activités en art contemporain en région Languedoc-Roussillon.

Vous êtes très attaché au patrimoine et en présentant à notre compagnie, en 2009, une communication intitulée : *Ecrivains, Architectes, Archéologues, dialogue autour du patrimoine (xix^e siècle)*, vous avez rappelé comment est né ce concept interdisciplinaire et comment il s'est développé jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui, votre communication porte le titre de : *Retour à l'édition originale d'Eupalinos de Paul Valéry*, Paul Valéry qui, d'après le grand écrivain Jorge-Luis Borges, au cœur de votre ouvrage *La vraie vie de Pierre Ménéard*, publié en 2009, est notre « plus grand poète ».

Nous vous écoutons.

Mme le président donne la parole à M. René Ventura.

Eupalinos ou l'Architecte figure parmi les œuvres les plus popularisées de Paul Valéry.

C'est en 1921, que le célèbre écrivain rédige un texte pour honorer la commande proposée par un groupe d'artistes. S'il est délibérément choisi pour cet exercice, Paul Valéry le doit au fruit de son goût pour l'Architecture, intérêt qui transparaît dans nombre de ses écrits antérieurs.

L'édition originale offre ainsi - tant par sa forme que par son contenu - bien plus que le fameux texte intitulé : *Dialogue des morts* car l'objet avéré de sa publication était la *Présentation d'ouvrages d'architecture, de décoration, de peinture et autres formes d'art... contribuant à former le style français* qui sera appelé *Art Décoratif*. De nombreux artistes seront associés à cette entreprise par Louis Sue, chef de file d'un courant stylistique qui sera consacré à l'exposition éponyme de 1925.

Notre époque contemporaine a maintenant redécouvert et agencé le style Art Décoratif dans le contexte de l'évolution artistique du xx^e

siècle, en lui réservant une juste représentation dans ses institutions muséales.

Ainsi, Paul Valéry, par son texte, aura rendu un grand service à la cause de l'Architecture puisqu'il aura su affirmer sa valeur de modèle et d'Idéal, par-delà Ecoles et Styles.

La séance est levée à 18 heures.

*

* *

Séance du 20 décembre 2013

La séance est ouverte à 16 h 30 sous la présidence de Madame Michèle Pallier.

Sont présents :

Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Plouvier, Poujoulat.

Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Matouk, Meunier, Moreau, Puech, Salenson, Sapède, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mesdames Deronne, Kuntz, Leroy, Ritter. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Debant, Fougères, Hugues, Iancu, Pierre Marès, Meine, Penchinat, Simon.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénéel, Giacomoni. Messieurs Belin, Chillet-Pijac, Dugas, Février, Galligani, Krebs, Mutin, Pontvieux, Ventura.

Excusés : Mmes Agussol, Brandts. Messieurs Auriol, Ott.

Mme le président déclare ouverte cette séance ordinaire et donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel qui présente le procès-verbal de la séance du 6 décembre. Mis aux voix, ce procès-verbal est adopté.

Ouvrages et bulletins :

M. Jean-Luc Pontvieux, correspondant et président de l'association Maurice Aliger offre à l'Académie l'ouvrage édité à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de notre regretté confrère Maurice Aliger. Ce recueil des poèmes appelé *Mescladis* a pu être édité grâce à l'aide apportée par la fille aînée de l'auteur et celle de notre consœur Anny Herrmann. Toutes les informations concernant l'édition de cet ouvrage sont disponibles sur notre site web.

Maurice Aliger a siégé au sein de notre compagnie de 1973 à 1993 et en avait assuré la présidence en 1984. C'est d'abord le pasteur Roger Grossi qui lui a succédé, puis notre confrère Alain Penchinat.

M. Jean-Michel Faidit, correspondant, offre son dernier ouvrage : *Ces Français dans la Lune*. édité aux Presses du Midi.

Mme Michèle Pallier donne la parole à Mme Paule Plouvier, présidente du jury du prix Marthe Issoire.

Après avoir délibéré sur les mérites des travaux proposés, le jury a décidé, à l'unanimité, de décerner le prix Marthe Issoire 2014 à Mathilde Frelin. Née à Paris en 1990, elle a été élève au lycée du Parc à Lyon. Licenciée en Lettres Modernes et inscrite en Master 1 de Lettres, elle poursuit également des études musicales : après avoir obtenu un Diplôme d'études musicales en piano au Conservatoire de Lyon, elle poursuit cette formation à la Haute Ecole de Musique de Lausanne. Le recueil poétique *Déviance*, pour lequel elle a obtenu le prix, témoigne de cette double formation : à la limpidité toute classique de la langue se joint la musicalité de la phrase pour évoquer, sur un mode intimiste, les surprises du sentiment.

L'ordre du jour prévoit l'élection du président et du vice-président pour l'année 2014. Mme le président demande au secrétaire perpétuel de faire procéder au vote.

M. Robert Chamboredon est élu président à l'unanimité moins deux abstentions. M. Jean-Louis Meunier est élu vice-président dans les mêmes conditions.

L'assemblée applaudit chaleureusement nos deux confrères.

Mme le président accueille à présent le conférencier

Mme Paule Plouvier, membre non résidant.

Madame et chère consœur,

En vous recevant comme membre non résidant de notre compagnie, le 19 mai 2006, Monsieur le pasteur Jacques Galtier nous avait fait percevoir, au travers de votre parcours universitaire et de votre œuvre de romancière, la richesse de votre personnalité qui avance « à bruit feutré », suivant l'expression d'un de vos éditeurs.

Vous êtes agrégée ès lettres, docteur ès lettres avec une thèse, qui fait référence, sur *La poétique de l'amour dans l'œuvre d'André Breton* et professeur émérite de l'Université Paul Valéry de Montpellier. Les études qui ont été recueillies, pour vous rendre hommage sous le titre *Pour notre claire sympathie*, s'orientent autour de trois axes caractérisant votre œuvre : la littérature française moderne et contemporaine et, en particulier, les poètes surréalistes, l'esthétique et la psychanalyse que nous retrouvons dans la communication que vous nous présentez aujourd'hui.

Avec une remarquable régularité, vous nous avez présenté :

Le 25 mai 2005 : *Le poète libanais Salah Stétié : un « passeur » entre Orient et Occident, poète à deux rives*, Grand Prix 1995 de la Francophonie

Le 27 avril 2007 : *Les années de formation poétique de Pierre Torreilles*, profondément marqué, « impressionné », dites-vous, au sens de la peinture, par les terres languedociennes

Le 20 mars 2009 : *Une discrète figure nîmoise : le peintre Georges*

Clairefond, dont les poèmes ont « des teintes aussi éclatantes que celles de sa peinture ».

Le 2 décembre 2011 : *L'art du peu* : Jacques Clauzel, peintre, qui réalise avec les grands poètes de notre époque, « non pas un livre-objet, mais un livret musical. »

Ce qui donne, à mon sentiment, une unité à ces communications, c'est que chez chacun de ces artistes, votre écriture met toujours en évidence le lien entre peinture, poésie et musique associées dans le mystère de la création.

Aujourd'hui, vous abordez un autre thème : *Le mythe des Mères dans la création poétique : bénéfique ou maléfique ?*

Mme le président donne la parole à Mme Paule Plouvier.

En effet, pour la psychanalyse, *l'Imago* de la mère pour être fondatrice n'en est pas moins redoutable. C'est cette influence que la communication se propose d'examiner à travers Baudelaire, Rimbaud et Char.

La psychanalyse a renouvelé le questionnement sur la création artistique. La notion d'Imago maternelle permet une relecture des œuvres de Baudelaire et de Char où, en dépit des différences d'époque, on peut voir apparaître une même structure centrée autour d'une tension entre rejet et appropriation du féminin. A travers l'analyse des thèmes poétiques, se révèle ainsi comment et de quelle façon chacun des deux poètes a résolu son rapport à la mère.

La séance est levée à 18 heures et Mme le président souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à toute l'assemblée.

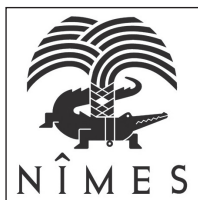
* *
*

Achévé d'imprimer en avril 2014
sur les presses de

Mondial Livre
Nîmes

pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépôt légal 2^e trimestre 2014

Le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

R

148 x 210 mm

Bulletin académie

2013

n° 154

V

148 x 210 mm

Bulletin académie

2012

n° 153